

L'UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,  
PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

---

TOME SECOND.

---

9<sup>e</sup> Livraison. — Septembre 1836.

---

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,  
RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

A Bordeaux,

CHEZ DELPECH, LIBRAIRE, RUE DE LA COMÉDIE, 7.

# TABLE DES MATIÈRES.

---

SCIENCES SOCIALES. — Cours d'Economie sociale, quatrième leçon; par M. C. DE COUX. . . . .	161
— Cours sur l'histoire de l'Economie politique, suite de la sixième leçon. Economie politique des Romains; par M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE BARGEMONT. . . . .	168
SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES. — Cours de Géologie, troisième leçon. Des agens naturels qui influent sur la terre et concourent à son évolution; par M. MARGERIN. . . . .	176
LETTRES ET ARTS. — Cours sur la Musique religieuse et profane, seconde leçon. Opinion de la prééminence de la musique sur les autres arts, fondée sur ce que la musique est un langage. — De l'invention humaine de la musique. — Résurrection du système de Locke et de Condillac par l'école musicale matérialiste. — Cette doctrine est en opposition avec l'histoire et la tradition; par M. Joseph D'ORTIGUE. . . . .	183
SCIENCES HISTORIQUES. — Cours d'Histoire de France, quatrième leçon. Constitution de l'Eglise; première partie : dogme et discipline, sources de la vie spirituelle; par M. Edouard DUMONT, professeur d'histoire au collège Saint-Louis. . . . .	193
REVUE. — Rome chrétienne, premier siècle; par M. Eugène DE LA GOURNERIE. . . . .	202
— Flavien, ou de Rome au désert. Deuxième article; par M. P.-L. . . . .	210
— OEuvres d'Edouard Turquety, belle édition, grand in-8°, sur papier vélin satiné; par M. D. DE M. . . . .	218
— Examen critique et historique du Dictionnaire de l'Académie française (6 <sup>e</sup> édition), préface de M. Villemain. Deuxième article; par M. Raymond THOMASSY. . . . .	227
— La Vie et le Pontificat de Grégoire VII, publié par sir R. Gresley, baronnet. Deuxième et dernier article; par M. N. WISEMAN. . . . .	231
BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES. . . . .	236

---

## ERRATA.

### LIVRAISON DE JUILLET.

Page 15, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 6, au lieu de *commencerons à faire remarquer*, lisez *commencerons par faire remarquer*.

Page 16, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 51 : *des talens*, lisez *des valeurs*.

---

## AVIS IMPORTANT.

Conformément à un avis donné déjà dans la livraison de juillet, ceux de MM. les Souscripteurs qui n'ont pas acquitté leur abonnement, sont prévenus que le directeur, M. LAMACHE, tirera sur eux des mandats payables fin d'octobre.

# UNIVERSITÉ

# ÉCOLE SOCIALE.

## LES SOCIÉTÉS SOCIALES.

LE.

du pou-  
lonner,  
ons du  
s finis,  
de tout  
rement  
, mais  
olissant  
r'avons  
le d'ac-  
e avoir  
ien de  
Seule-  
it aussi  
r prin-  
te que,  
rouvait  
d'une  
plaire  
la féli-  
n mot,  
de ses  
rection  
esquels  
lement  
it avec  
ic posé  
la puis-  
parce  
rs peu  
onnues  
olique,

l'homme rapporte tout à lui et ne se décide qu'en vue de son bien-être tel qu'il le conçoit. Dès lors, la question de l'origine de la sociabilité a été nettement posée et nous n'avons plus eu à nous occuper que des conditions auxquelles l'amour du *moi*, cet amour si divers dans ses manifestations et néanmoins si uniforme dans ses tendances, devient sociable et obéit sans se contredire aux plus sublimes inspirations de l'esprit de sacrifice.

Alors notre tâche s'est divisée en deux parties distinctes, parce que l'existence de l'homme se partageant elle-même en deux grandes fractions, la vie présente et la vie future, l'amour du *moi* est obligé de chercher sa fin, le souverain bien du *moi*, dans l'une ou dans l'autre. S'il la demande à la première, il s'identifie avec cet intérêt actuel, passager, terrestre, que nous avons appelé *temporel*; et s'il la demande à la seconde, il devient cet autre intérêt éloigné, permanent, céleste, auquel nous avons donné le nom d'*éternel*. Comme il ne peut prendre aucune autre forme, il est nécessairement sociable ou insociable, selon la nature de celui de ces intérêts auquel il s'assimile, et par conséquent, pour résoudre le problème de la civilisation, nous n'avons plus besoin que d'une consciencieuse étude des rapports nécessaires, en premier lieu de l'intérêt temporel, et en second lieu de l'intérêt éternel, avec les lois génératrices de toute association durable. Afin d'arriver à une appréciation

## TABLE DES MATIÈRES

- SCIENCES SOCIALES. — Cours d'Economie sociale  
M. C. DE COUX. . . . .
- Cours sur l'histoire de l'Economie politique  
Economie politique des Romains ; par M. le vicomte  
BARGEMONT. . . . .
- SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.  
logie, troisième leçon. Des agents naturels qui  
concourent à son évolution ; par M. MARGERIN.
- LETTRES ET ARTS. — Cours sur la Musique religieuse  
leçon. Opinion de la prééminence de la musique  
sur ce que la musique est un langage. —  
la musique. — Résurrection du système de Lully  
école musicale matérialiste. — Cette doctrine  
la tradition ; par M. Joseph d'ORTIGUE.
- SCIENCES HISTORIQUES. — Cours d'Histoire de France  
stitution de l'Eglise ; première partie : dogme  
vie spirituelle ; par M. Edouard DUMONT, professeur  
Saint-Louis. . . . .
- REVUE. — Rome chrétienne, premier siècle ; par M.  
NERIE. . . . .
- Flavien, ou de Rome au désert. Deuxième article  
— OEuvres d'Edouard Turquety, belle édition,  
satiné ; par M. D. DE M. . . . .
- Examen critique et historique du Dictionnaire  
(6<sup>e</sup> édition), préface de M. Villemain. Deuxième  
mond THOMASSY. . . . .
- La Vie et le Pontificat de Grégoire VII, par  
ronnet. Deuxième et dernier article ; par M. J.
- BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES. . . . .

---

### ERRATA.

LIVRAISON DE JUILLET.

- Page 15, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 6, au lieu de *commencerons*  
*commencerons par*
- Page 16, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 51 : *des talens*, lisez

---

### AVIS IMPORTANT.

Conformément à un avis donné déjà dans  
MM. les Souscripteurs qui n'ont pas acquitté leur  
que le directeur, M. LAMACHE, tirera sur eux des

Le Seigneur exauça mes prières ferventes,  
Et dans son temple saint m'annonça ma grandeur ;  
Mon sceptre s'étendra sur le valon des Tentés,  
Des terres de Sichem je serai possesseur.

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

---

## SCIENCES SOCIALES.

### COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

---

#### QUATRIÈME LEÇON.

Nous avons déjà vu qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de se subordonner, soit aux chimériques abstractions du beau et du juste, soit à des êtres finis, ses égaux, et à ce titre dépouillés de tout droit à une préférence trop rarement accordée au Créateur lui-même, mais que lui seul peut obtenir. En établissant cette vérité fondamentale, nous n'avons point nié la réalité d'une multitude d'actes que l'esprit de sacrifice semble avoir dictés, et qui cependant n'ont rien de commun avec l'amour de Dieu. Seulement nous avons reconnu qu'ils ont aussi leur dernier terme et leur premier principe dans l'amour du *moi*, en sorte que, si celui qui fait ces actes se trouvait dans une autre position, s'aimait d'une autre manière, cessait de se complaire dans la gloire de la patrie, dans la félicité des siens, s'il séparait, en un mot, son bonheur de celui de ses amis, de ses semblables, il imprimerait une direction toute différente à ses vœux, lesquels deviendraient aussitôt et radicalement insociables. D'accord en ce point avec l'école *utilitaire*, nous avons donc posé en fait que l'intérêt personnel est la puissance dirigeante de la volonté, parce que, sauf des exceptions toujours peu nombreuses et nécessairement inconnues ailleurs qu'au sein de l'Église catholique,

l'homme rapporte tout à lui et ne se décide qu'en vue de son bien-être tel qu'il le conçoit. Dès lors, la question de l'origine de la sociabilité a été nettement posée et nous n'avons plus eu à nous occuper que des conditions auxquelles l'amour du *moi*, cet amour si divers dans ses manifestations et néanmoins si uniforme dans ses tendances, devient sociable et obéit sans se contredire aux plus sublimes inspirations de l'esprit de sacrifice.

Alors notre tâche s'est divisée en deux parties distinctes, parce que l'existence de l'homme se partageant elle-même en deux grandes fractions, la vie présente et la vie future, l'amour du *moi* est obligé de chercher sa fin, le souverain bien du *moi*, dans l'une ou dans l'autre. S'il la demande à la première, il s'identifie avec cet intérêt actuel, passager, terrestre, que nous avons appelé *temporel*; et s'il la demande à la seconde, il devient cet autre intérêt éloigné, permanent, céleste, auquel nous avons donné le nom d'*éternel*. Comme il ne peut prendre aucune autre forme, il est nécessairement sociable ou insociable, selon la nature de celui de ces intérêts auquel il s'assimile, et par conséquent, pour résoudre le problème de la civilisation, nous n'avons plus besoin que d'une consciencieuse étude des rapports nécessaires, en premier lieu de l'intérêt temporel, et en second lieu de l'intérêt éternel, avec les lois génératrices de toute association durable. Afin d'arriver à une appréciation

plus exacte de ces rapports, nous avons accepté l'hypothèse si folle d'un état primitif de nature, et nous avons consenti à supposer que l'espèce humaine avait commencé par vivre à la façon des animaux, sans Dieu, sans propriété et sans famille. Procédant d'après cette donnée, nous avons déjà prouvé que l'intérêt temporel, lorsqu'il est seul connu ou seul respecté, exclut fatalement toute pensée sociale, et cela par deux raisons principales. D'abord les hommes dont il gouverne la volonté n'ont aucun motif concevable de dévouement soit à la société elle-même, soit à une partie de ses membres, puisque nos sacrifices, lorsque nous limitons leurs résultats à notre existence présente, n'impliquent la certitude d'aucun dédommagement et ne sont même pas la condition des sacrifices faits à notre profit. Ensuite, chaque membre de la grande famille humaine étant doué d'une cupidité sans bornes, ses désirs ne peuvent se concentrer dans le fini sans y apporter une ambition insatiable, ambition qui se dilatera à mesure qu'il acquerra davantage. L'ardeur indomptable de ses convoitises le constituera donc en un état de guerre perpétuelle avec tous ses semblables, décidés comme lui à prendre ce qu'ils peuvent et à n'accorder que ce qu'ils ne peuvent pas refuser. Aussi les philosophes qui rejettent nos mystères n'ont-ils pu se soustraire entièrement à l'évidence, et ils avancent eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu, que le genre humain n'est devenu sociable qu'après l'invention d'une divinité quelconque. Mais ils se gardent bien d'examiner comment et pourquoi cette merveilleuse découverte a tout-à-coup transformé nos sauvages aïeux en êtres intelligents et sociaux, et cependant la question est à la fois assez grave et assez curieuse pour valoir la peine que des philosophes s'en occupent. Cette peine, nous allons la prendre et nous ne tarderons pas à reconnaître que la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur est non seulement un élément indispensable de toute société, mais encore qu'il y a nécessairement société partout où cet élément existe.

Nous disons la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, car la foi en

un Dieu qui ne punit ni ne récompense ne saurait modifier la nature de nos actes. En effet, socialement parlant, il n'y a aucune différence entre la négation absolue d'un être suprême et l'affirmation d'une déité indifférente à ses créatures ou les broyant sous le poids d'une règle qu'elles ne peuvent changer ni par leur soumission ni par leur désobéissance. Qu'importe à l'intérêt personnel l'insouciante grandeur d'une divinité qui l'abandonne à lui-même, qui ne lui demande rien, qui n'établit aucune solidarité entre la vie présente et la vie future? S'il admet cette doctrine, s'il relègue le Créateur au delà de la sphère où se meut l'humanité, si, à force de respect, il le place en dehors des besoins de l'homme, il cherchera évidemment le bonheur dans la seule région où ses efforts puissent avoir quelque succès en ce monde et il ne sera plus qu'un intérêt exclusivement temporel et destructeur de toute société, de toute sécurité, de tout travail et de toute richesse.

Le Dieu qui civilise, le Dieu qui engendre la sociabilité a nécessairement un autre caractère. Au lieu de s'endormir dans les profondeurs de sa toute-puissance, il suit d'un œil infatigable chacune de ses créatures dans la tâche qu'il lui a assignée, et pareil à l'homme qu'il a fait à son image, il s'irrite et il s'apaise, il aime et il hait. L'univers n'est pas une œuvre qu'il a rejetée de son sein comme un fardeau dont il était, en quelque sorte, surchargé; il ne ressemble pas au volcan fatigué de sa lave et rentrant dans son repos après l'éruption qui l'en a délivré. C'est le suprême architecte produisant au dehors l'immortel monument de sa sagesse infinie et s'occupant de l'édifice sorti de ses mains, avec la jalouse attention du maître qui veille sur sa propriété. Mais dans ce merveilleux édifice où circule la vie, il est, si nous osons ainsi le dire, des pierres libres, intelligentes et douées du pouvoir de troubler, dans une mesure quelconque, l'harmonie générale. Celui qui a coordonné le grand tout, qui l'a enfanté d'un souffle de sa bouche, les ramène sans cesse à l'unité de son plan primitif par des promesses ou des menaces. Car il veut la réalisation de ce plan, et au même

titre qu'il se complait dans la docilité de ses créatures, il a des supplices pour celles qui osent opposer à ses desseins une vaine résistance. L'homme possède donc la terrible faculté de lui plaire ou de l'offenser, et par conséquent le premier, le plus grand intérêt de l'homme est de faire l'un et de ne pas faire l'autre.

Au milieu des brillantes clartés du christianisme, ainsi qu'au sein des plus épaisses ténèbres du polythéisme, on retrouve, rectifiée et développée ou affaiblie et défigurée, cette notion de la nature divine. Il n'est aucun culte qui ne lui attribue des volontés nettement énoncées et ne fasse dépendre notre souverain bien de leur accomplissement. Aussi les religions les plus fausses renferment-elles un principe de vie sociable, faible sans doute mais réel, parce que toujours elles font un appel direct à l'intérêt personnel et le façonnent à quelque degré aux besoins et aux habitudes d'une existence collective. Enlevez aux préceptes imparfaits de leur morale la sanction de la pénalité, dépouillez l'évangile lui-même de son ciel et de son enfer, et vous n'aurez plus qu'une lettre impuissante. L'antiquaire l'exploitera peut-être pour l'amusement de ses loisirs, mais l'amour du *moi* réduit aux insociables proportions de l'intérêt temporel la flétrira de ses amères moqueries.

Nous aurions moins insisté sur des vérités aussi palpables si une autre vérité, également importante et moins souvent invoquée, n'en était le rigoureux corollaire. Bien que les hommes soient éminemment faillibles, ils ne sont cependant capables que de certaines aberrations. Il est des erreurs qui leur répugnent invinciblement, et nous avons le droit de considérer celles-là comme impossibles. En général l'on peut dire que notre raison, si facile à abuser lorsqu'il s'agit de théories abstraites ou des merveilles d'un autre monde, ne s'égare guère quant aux inductions pratiques qui découlent des principes vrais ou faux qu'elle a acceptés. Le plus ignorant des hommes peut nier l'existence de Dieu ou se retrancher dans la croyance en un Dieu indifférent à nos actes, mais dans ces deux hypothèses la règle de sa conduite ne variera point, et il cherchera

son bien jusque dans le *mal* de ses semblables. Que si, pour le rendre sociable, on entreprend de lui inspirer une crainte salutaire des vengeances divines, il exigera plus que la parole d'un simple mortel, législateur ou philosophe, il voudra celle du prêtre, de l'homme inspiré, de l'interprète de la volonté céleste. L'imposture ne parviendra sans doute que trop aisément à le tromper en mettant une révélation fausse à la place de la révélation véritable; mais son intelligence, si débile qu'elle soit, ne consentira jamais à croire en un Dieu vengeur et rémunérateur qui abandonne à notre faiblesse le soin de distinguer ce qu'il défend de ce qu'il ordonne.

En effet, si nous consultons la raison la moins éclairée, elle nous dira que le fini peut seulement réagir sur l'infini par son obéissance ou sa désobéissance; car il y aurait absurdité à supposer que nous pouvons d'une autre manière, par une agression directe ou un service immédiat, mériter les bontés ou exciter la colère du Tout-Puissant. Si donc il punit ou récompense certains actes, c'est que d'une part ces actes sont conformes ou contraires à sa volonté, et que de l'autre notre soumission constitue un *bien* qui lui est cher à ce point que sa fureur s'allume contre quiconque le lui refuse. Dès lors il est *intéressé*, qu'on nous passe une aussi étrange expression, à rendre manifestes ses commandemens, puisque l'homme ne peut se conformer à des lois qu'il ne connaît pas. Les tyrans de Rome idolâtre affichaient leurs édits en des lieux tellement élevés que l'œil des citoyens ne pouvait y atteindre; mais les Domitien et les Caligula voulaient être désobéis. Le théisme antichrétien a pu tomber assez bas pour assimiler le Dieu vivant et éternel à ces êtres infâmes, mais la volonté humaine s'indigne d'un pareil sophisme, et quand elle nie l'existence d'un Dieu révélateur, elle agit toujours comme si ce Dieu muet ne savait ni punir, ni récompenser.

Ainsi la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, par cela seul qu'elle suppose un Dieu qui veut être servir par les hommes, implique invinciblement la croyance en une révélation quelconque.

Mais la révélation comporte deux formes distinctes ; la volonté céleste peut se manifester d'une manière intérieure à chaque individu, avant qu'il n'ait fait usage de sa raison, sans l'intervention d'aucun de ses semblables, et ce sera alors ce que les théistes entendent par *loi naturelle*. Elle peut encore se communiquer extérieurement, à l'aide des sens, par le ministère d'une créature inspirée ou du sommet d'un autre Sinaï, et ce sera alors la révélation proprement dite. Sous ces deux formes, la révélation est évidemment incomplète, à moins qu'elle n'énonce nettement et avec une impérieuse clarté, les trois élémens de toute législation, la puissance du législateur, la loi elle-même et la pénalité qui en est la sanction. En effet, si un seul de ces élémens lui manque, ou seulement demeure enveloppé des nuages du doute, tout motif d'obéissance s'évanouit. Que fera l'intérêt personnel d'un code intelligible, d'un code auquel aucun législateur ne prête sa force, ou enfin d'un code dont l'infraction ne sera suivie d'aucun châtement. Or la loi naturelle, dans le sens qu'y attache la philosophie moderne, ne saurait avoir de puissance civilisatrice, parce que du moment où on lui refuse la garantie d'une révélation extérieure et collatérale, elle n'est plus une règle à suivre, mais un problème à résoudre.

A cet égard les preuves surabondent. Pour que cette loi, dont nous sommes loin de contester l'existence, pût suffire aux besoins de la sociabilité, il faudrait qu'elle possédât une évidence intime et inaltérable, et dès lors l'erreur serait impuissante contre elle. En effet, pendant la suite des générations humaines, il n'y aurait pas un seul berceau qui ne protestât hautement contre toute tentative faite afin d'obscurcir une révélation qui, par cela même qu'elle serait innée, se renouvellerait sans cesse dans toute sa pureté et toute son intégrité. Dès lors le genre humain aurait partout et toujours une croyance uniforme quant à la nature de ses devoirs, à celui qui les impose et à l'utilité de leur accomplissement. Si le mensonge pouvait y ajouter quelque chose, du moins il n'en retrancherait rien, et les interpolations en-

core possibles ne le demeureraient qu'à la condition de ne point défigurer des vérités indépendantes à la fois et de la tradition et du raisonnement. Qui oserait reconnaître à ces traits la loi naturelle? Le sauvage qui tue ses vieux parens, l'Indien qui dévore ses prisonniers, le chrétien qui pardonne à ses ennemis, le musulman polygame, la Thibétaine polyandre, l'athée et le fétichiste, ont-ils une même notion du juste, de l'injuste et de leurs résultats futurs? Que sera-ce donc si nous passons de la diversité des doctrines religieuses à la discordance des opinions philosophiques? Et l'on voudrait que l'intérêt personnel, égaré dans ce dédale et n'y rencontrant que des contradictions et des incertitudes, sacrifiât les biens de la vie présente au sable mouvant d'un avenir si vaguement formulé! L'expérience ne prouve que trop combien il est incapable de renoncer à un avantage immédiat et visible, s'il n'y est déterminé par la certitude d'un dédommagement. Cette certitude, il ne saurait la tenir de la loi naturelle lorsqu'il l'isole de toute autre révélation, et par conséquent la loi naturelle ainsi restreinte et définie ne peut rien pour la société.

L'Eglise comprend cette loi d'une autre manière. Abandonnant à ses enfans le droit de croire ou de ne pas croire à une révélation innée, elle ne permet cependant aux fidèles d'y voir que l'écho imparfait d'une révélation extérieure dont le souvenir a été perpétué et purifié par d'autres révélations également extérieures, lesquelles se sont succédé jusqu'au jour où la grande voix du Calvaire devait enfin et à jamais se faire entendre. Ainsi, dans le système catholique, la loi naturelle n'est que la tradition confuse ou le retentissement de l'éternelle vérité; elle n'est claire, elle n'est intelligible qu'en vertu d'une loi différente, en sorte que l'une serait frappée de nullité si l'autre était fautive. Cette doctrine est tellement en harmonie avec le sens commun, elle est si bien *la loi naturelle* de notre intelligence qu'on la retrouve dans tous les autres cultes. Il n'en est aucun qui ose n'invoquer à l'appui de ses préceptes que la révélation innée, aucun qui ne pré-



tende les faire remonter à la parole *entendue* de la Divinité, ou du moins à des ministres en rapport direct avec elle. C'est que la foi qui modifie nos actes par les craintes et les espérances d'une autre vie ne peut se passer du témoignage d'un être également incapable de tromper et de se tromper, c'est-à-dire d'un être qui connaît cette vie et la domine. Nous savons du reste que ce témoignage a été bien souvent invoqué par le mensonge, mais du moins ceux qui se laissaient abuser par des inspirations supposées ne se trompaient que dans les limites de la crédulité humaine. Elle est assurément fort capable de prendre Mahomet pour un prophète véritable; mais que Mahomet renonce à ce titre, qu'il se pose l'interprète des notions instinctives de l'humanité, au lieu de se poser l'apôtre de Dieu, et aussitôt l'Alcoran est dépouillé de toute action morale. En effet, lorsqu'un homme s'attribue une mission céleste, et parvient à faire croire qu'il l'a reçue, ce qu'il dit est nécessairement réputé vrai, et les ordres qu'il donne trouvent un instrument docile dans l'intérêt personnel abusé, si l'on veut, mais d'accord avec lui-même et usant avec une rigueur toute logique des prémisses qu'il a acceptées. Au contraire si celui qui aspire à un pareil pouvoir sur ses semblables leur offre seulement la garantie de son opinion privée, l'intérêt personnel sera peu ému d'une doctrine dont le seul gage est la parole d'un être qui s'avoue lui-même incompetent, puisqu'il déclare ne savoir d'un Dieu vengeur et rémunérateur que ce que chacun de nous peut apprendre en descendant au fond de sa propre conscience. Voilà ce qui donne une si prodigieuse autorité même aux prêtres des faux dieux, et ce qui paralysera toujours l'influence sociale de toutes les théories purement philosophiques.

Ainsi la croyance en une divinité quelconque ne modifie l'intérêt personnel au point de lui faire chercher ses motifs d'action en dehors des besoins de la terre, qu'autant qu'elle remplit plusieurs conditions. Le Dieu qu'elle proclame doit prendre un assez grand intérêt à nos actes pour s'irriter de notre désobéissance et se complaire dans notre

soumission. Il doit donc préférer celle-ci à celle-là, et comme toutes les deux sont également impossibles, si nous n'avons pas une idée nette et précise de sa volonté, il doit encore nous la faire connaître, soit en parlant face à face à plusieurs d'entre nous, soit en se choisissant des interprètes qu'il assiste d'une lumière surnaturelle. Enfin, et toujours en vertu de la faculté que nous avons de le servir et de l'offenser, il doit punir ceux qui violent sa loi, et combler de ses dons ceux qui l'observent. Quelle que soit la mesure des erreurs qui souillent une doctrine ainsi conçue, ainsi développée, elles n'empêcheront pas l'intérêt éternel de surgir dans la conscience des hommes qui la reçoivent avec foi; car le croyant serait frappé d'un véritable idiotisme si, reconnaissant que son bonheur est à la *merci* d'un être surhumain dont il ne peut tromper la vigilance, il ne comprenait pas que son intérêt suprême est de mériter la protection de cet être par le fidèle accomplissement des obligations qu'il lui a prescrites. Tout autre besoin pâlit auprès de celui-là, du moins aux yeux de la raison, en sorte que partout où la foi n'est point morte, le péché, c'est-à-dire la violation de la loi divine, est inévitablement accompagné de cet horrible malaise appelé remords; car, sans parler du christianisme, seul culte où le repentir ait quelque chose de commun avec l'amour de Dieu, le *pécheur* ressemble, mais dans des proportions infinies, à l'imprudent qui compromet, au profit d'une folle passion, tout son avenir terrestre. Si le spéculateur éprouve un cuisant regret de la faute volontaire à laquelle il doit sa ruine, combien davantage le croyant ne maudira-t-il pas la fatale faiblesse qui l'expose aux traits d'une vengeance irrésistible?

Il suit de ce qui précède que la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur crée un *bien* et un *mal* indépendans des conséquences humaines de nos actes, et propres à celui qui agit. Du désir de posséder l'un et d'échapper à l'autre naît l'intérêt éternel, intérêt auquel nous conserverons ce nom sans oublier cependant que plusieurs cultes promettent dès ce monde la réalisation en quel-

que sorte anticipée des promesses et des menaces célestes. Mais l'on ne peut évidemment admettre que l'intérêt éternel de l'homme puisse jamais être de faire en tout point ce que lui dicte son intérêt temporel, et cela dans la forme où il conçoit celui-ci, avec ses caprices et ses fantaisies; car alors notre soumission à la volonté divine n'aurait aucun degré concevable de mérite. Aussi la raison humaine est-elle également incapable de croire soit à un Dieu qui punit et récompense sans une manifestation préalable et explicite de sa volonté, soit à un Dieu dont les commandemens empruntés à Sardanapale ne sont qu'un indigne larcin fait à l'épithaphe du plus vil des mortels. Au même titre que la pénalité divine implique une loi *révélée*, toute loi *révélée* implique donc, au moins dans une certaine mesure, l'existence d'un véritable antagonisme entre l'intérêt éternel et l'intérêt temporel du croyant. Or cet antagonisme contient toute la puissance civilisatrice du premier de ces deux intérêts, lequel serait aussi radicalement insociable que le second, s'il se confondait avec lui.

Comme le caractère propre de toute loi divine, ou réputée telle, est de prescrire au croyant certains actes en opposition directe avec son intérêt présent ou terrestre, elle peut par conséquent lui imposer des actes conformes à l'intérêt temporel de ses semblables, et au degré où elle le fera, elle sera nécessairement sociable. Alors le croyant se trouvera placé entre deux besoins contraires, et lorsque, dans l'usage de sa liberté, il donnera la préférence à celui qui le touche de plus près et qui en même temps est le plus faible, ce sera par une exception que sa conscience lui reprochera sans cesse, et qui ne se présentera guère, si ce n'est dans le sommeil de sa foi ou dans le délire de ses passions. Habituellement, et nous n'avons à nous occuper ici que du cours ordinaire des choses, il obéira au besoin le plus durable, il cherchera son plus grand bien, il fuira son plus grand mal, ou en d'autres termes, il écoutera les conseils de son intérêt personnel, et se soumettra sans murmurer à tous les sacrifices exigés par la puissance dont il redoute la

colère ou implore le secours. Ces sacrifices n'auront leur motif ni dans le désir de mériter la reconnaissance des autres humains, ni dans l'espoir de leur donner un utile exemple, ni dans la pensée d'aucune éventualité terrestre. Ils ne dépendront nullement de la conduite d'autrui, car le croyant les fera pour lui seul, à son propre profit, en vue d'un dédommagement que les hommes ne peuvent pas plus lui donner que lui ravir. Que si l'idée de l'infini lui est révélée par son culte, si cette idée, le dernier effort de notre intelligence, pénètre dans son esprit, elle n'y allumera plus une haine furieuse contre le reste de son espèce, elle n'y réveillera plus la flamme d'une cupidité éternellement insatiable; car son Dieu est cet infini qu'il convoite, et comme l'infini ne s'amoindrit pas en se partageant, nous pouvons tous le posséder sans qu'aucun de nous s'appauvrisse de la richesse des autres. Ainsi, l'intérêt éternel en déplaçant le souverain bien, en le transportant au delà du tombeau, détruit jusqu'à la possibilité de cette effroyable concurrence, de ces jalousies atroces qui sont inhérentes à la nature même de son rival. Celui-ci, relégué à la seconde place dans les affections du *moi*, ne lui inspirera plus qu'une émulation salutaire, laquelle ne s'agitiera avec quelque violence qu'en dedans du cercle tracé par le culte.

Toutefois, et nous avons à peine besoin de le dire, la sociabilité du croyant a sa limite dans celle de la religion qui a conquis sa foi. D'une part, dans tous les cas où elle n'intervient pas, il obéit nécessairement à son intérêt temporel, et de l'autre, lorsqu'elle lui assigne des devoirs nuisibles à ses semblables, il les remplit en vertu de ce désir de bonheur qui explique les plus sublimes dévouemens. Mais partout où nous découvrons le plus léger vestige de civilisation, partout où l'homme se reconnaît l'ombre d'un devoir envers les hommes, nous avons la certitude qu'il y a là un culte qui n'est pas insociable dans tous les préceptes dont procède ce devoir, qui identifie dans une de ses parties avec le mal éternel du croyant le mal temporel de ceux sur lesquels il agit. La croyance qui proclame, comme le faisait celle des in-

digènes des îles Mariannes, l'innocence du vol, ne comporte aucune sécurité pour la propriété; mais si elle défend le meurtre et l'adultère, la famille naîtra et les personnes seront en sûreté. Que si elle protège ces choses et permet la polygamie, que si elle ratifie l'esclavage, défend tout contact avec les étrangers, ou établit le système des castes, la société formée sous son influence en souffrira nécessairement. Supposez, au lieu des religions qui s'opposent au progrès et non à la naissance de la civilisation humaine, une religion qui, dans tous ses commandemens, ne se préoccupera que de l'intérêt général, qui obligera chacun de ceux qui la professent à chercher leur *bien* véritable et suprême dans le bien terrestre de l'humanité, et comment celle-ci, avec du temps et de la foi, ne finirait-elle point par parvenir au dernier terme de sa perfection mortelle?

Nous pouvons maintenant affirmer que les premiers hommes ne seraient jamais sortis de cet état de nature auquel croit le savant que nous avons déjà cité, M. Bory de Saint-Vincent, s'ils n'avaient eu pour s'en délivrer que la notion abstraite de la Divinité. En vain la foudre grondant sur leurs têtes eût dévoré tous les arbres de leurs forêts natives, en vain ils eussent aperçu à la lueur des éclairs qui déchiraient la nue le Dieu vivant et véritable. A ce que l'athée appelle une erreur, il fallait joindre ce que le déiste appelle une imposture, la voix de ce Dieu ployant sa volonté aux besoins d'un nouveau mode d'existence, et la manifestant entourée de menaces et de promesses. Cherchez cette parole au haut des cieux, ou ne consentez à y voir qu'un sublime mensonge, et vous serez également obligé de reconnaître que la *sociabilité* n'a pu commencer sans elle, et que la sociabilité a nécessairement commencé avec elle. La doctrine du déiste n'est pas moins ennemie du genre humain que celle de l'athée. Toutes les deux lui sont également mortelles, puisque si l'une détruit autant qu'elle le peut le Dieu qui civilise, l'autre en niant la révélation le bannit de la terre. Oh! la magnifique tromperie que celle du premier homme en communication directe

avec l'Éternel! nous lui devons la société, la sécurité, le travail, la richesse, tous les biens matériels, en un mot, qui embellissent la vie présente. Philosophes, une seule fois jouez-vous ainsi de notre crédulité, et si votre puissance d'erreur ne va pas jusque là, renoncez à répandre sur la *nôtre* une criminelle *lumière*, ou du moins avouez que vos inutiles efforts ne prouvent qu'une chose, c'est que vous êtes las et de la société, et de la sécurité, et du travail et de la richesse.

Jetez parmi les bipèdes vagabonds et farouches dont M. Bory de Saint-Vincent a si bien décrit la misère, l'intérêt éternel avec ses conditions, un Dieu, une loi révélée, un ciel, un enfer, et aussitôt vous verrez surgir du sein de leur barbarie une société qui sera la nôtre dans sa partie vitale, une société spirituelle. En effet, le sauvage fermement convaincu qu'un châtement inévitable protège contre ses atteintes, la chose, la personne, la femme d'autrui, qui ne se demande point ce que ses semblables feront à son égard et s'occupe seulement de ce que fera la Divinité, a déjà une règle, une loi. Il se défendra sans doute, s'il est attaqué, mais ce sera dans la mesure permise par sa foi. S'il est seul à croire, il sera seul sociable; mais au moment où plusieurs croyans seront ensemble, la règle, la loi de chacun deviendra la règle commune. Ils distingueront le bien du mal, et le bien et le mal qui sont l'empire exclusif de l'intérêt temporel, changeant de forme avec les besoins si flatteurs de l'individu, prendront un caractère net et immuable. Car leur *bien* et leur *mal* seront ce que veut et ce que ne veut pas un être assez puissant pour faire de l'obéissance leur souverain bien et de la révolte leur mal suprême. Avec une pareille croyance ils auront foi dans les sacrifices qu'ils se demandent réciproquement, parce que chacun d'eux n'y voyant qu'un acte d'intérêt personnel bien entendu, se sentira capable d'un pareil dévouement. Ce sera une théocratie parfaite, sans magistrats terrestres, sans loi humaine, sans pénalité créée par les hommes, mais ce sera aussi une société, société fatalement issue de la révélation à laquelle ils ont cru, et se façonnant sur elle.

Dans notre prochaine leçon nous déterminerons les lois du développement, de la durée et de l'affaiblissement des sociétés spirituelles, de ces sociétés qui sont aux sociétés temporelles ce qu'est l'esprit au corps, et qui constituent, en les rendant possibles et en se les assimilant, la société véritable.

C. DE COUX.

## COURS SUR L'HISTOIRE

DE

### L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUITE DE LA SIXIÈME LEÇON.

Économie politique des Romains.

Plusieurs causes donnaient chez les Romains un grand développement au principe de la population. Un dénombrement fait sous Servius Tullius porte, dit-on, à quatre-vingt mille le nombre, probablement exagéré, des citoyens en état de porter les armes. Celui qui fut fait quelque temps après l'expulsion des rois, donna pour résultat à peu près le même nombre d'habitans que le recensement effectué à Athènes par Démétrius de Phalère, vers l'an 316 avant Jésus-Christ. Rome comptait 440,000 habitans, Athènes 431,000; mais il y avait à Rome à peu près le quart de ses habitans en état de se défendre, et à Athènes un peu moins du vingtième. Rome alors était dans la force de son institution, tandis qu'Athènes était déjà corrompue. Montesquieu fait remarquer que la puissance de Rome était à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à peu près comme  $\frac{1}{4} : \frac{1}{20}$ , c'est-à-dire qu'elle était cinq fois plus grande.

La proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui en général comme de 1 à 100 en Europe, pouvait aisément être portée de 1 à 8 dans l'ancienne république romaine. Ces rapports se modifièrent en raison de l'affaiblissement du principe républicain et de l'agrandissement du territoire.

L'empire romain, qui avait commencé par une surface de quelques lieues carrées, atteignit une superficie de 1,600,000 lieues carrées. Il s'étendait de l'Océan à l'Euphrate et du mont Antonin au mont Atlas<sup>1</sup>. Arrivé à son apogée, c'est-à-dire sous les premiers empereurs, il comptait environ cent vingt millions d'habitans, ce qui forme l'association la plus nombreuse qui ait jamais été réunie sous le même système de gouvernement, si l'on excepte l'empire chinois.

On présume que les armées romaines, au temps des plus grandes conquêtes, n'ont guère dépassé le nombre de cinq à six cent mille soldats. Au temps des Antonins, l'empire romain en comptait 450,000 et deux flottes toujours équipées.

Dans l'organisation primitive de Rome, toutes les institutions tendirent à rendre les citoyens laboureurs et soldats, vigoureux et attachés également à leur profession et à la défense de la patrie. C'est dans ce but que les terres avaient été partagées entre les citoyens, et que dans les beaux temps de la république, les capitaines, comme les soldats, employaient leurs instans de loisir à cultiver leur modeste champ. C'était pour fortifier à la fois les corps et les courages, occuper les citoyens<sup>2</sup>, et exécuter de glorieux travaux d'utilité publique, que les Romains employèrent les soldats à la construction de ces routes et de ces entreprises gigantesques qui nous frappent encore aujourd'hui d'étonnement et d'admiration. Ces magnifiques voies romaines, ces ponts, ces camps, ces canaux qui portent l'empreinte du peuple-roi, ne furent pas le travail exclusif des esclaves. Des mains libres et victorieuses en élevèrent la plus grande partie; Jules César et Auguste n'avaient pas dédaigné de prendre l'administration supérieure des routes, auxquelles on donnait en général le nom de leur fondateur. Le peuple, qui détestait le luxe particulier, aimait avec passion la magnificence publique<sup>3</sup>, et applaudissait aux consuls et aux empereurs qui ajoutaient à la gloire

<sup>1</sup> L'empire romain comprenait neuf provinces : la Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, l'Illirie, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et l'Afrique.

<sup>2</sup> *Ne plebs esset otiosa.*

<sup>3</sup> Cicéron (Orat. pro Murena).

romaine par de somptueux monumens.

Les revenus de l'Etat, chez les Romains, se composèrent toujours, pour la plus grande partie, des richesses enlevées aux ennemis et des tributs imposés aux nations conquises. Après avoir détruit les armes d'un prince ennemi, ou dont ils avaient convoité la conquête, ils ruinaient ses finances par des taxes ou des tributs excessifs, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre; ainsi ils le forçaient d'opprimer ses sujets, lui faisaient perdre leur affection et préparaient la réunion du pays aux provinces romaines.

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité d'or et d'argent qu'on portait à son triomphe, il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait donc chaque jour, et, dans son système, la guerre nourrissant la guerre<sup>1</sup>, chaque conquête la mettait à même d'en entreprendre une nouvelle. Les peuples amis ou alliés achetaient ses faveurs par d'immenses présens. Les Romains, maîtres de l'univers, s'en attribuaient ainsi tous les trésors; ravisseurs moins injustes comme conquérans, dit Montesquieu, que comme législateurs. Ayant su que Ptolémée, roi de Chypre, avait de grandes richesses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant, et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique; les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples et confisquaient les biens des plus riches citoyens. On commettait mille crimes pour donner aux Romains tout l'or et tout l'argent du monde.

Lorsque Auguste eut conquis l'Egypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolémées. « Cela fit, dit Montesquieu, la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systèmes de crédit ont fait dans des temps plus modernes. Les fonds

doublèrent de prix à Rome, et comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevait de même celles de l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très communs en Europe, ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très considérables en espèces. »

On évalue à environ 450 millions de francs la totalité des tributs fournis par les diverses provinces de l'empire et qui entraient au trésor; mais il n'existe à cet égard que des conjectures plus ou moins fondées, car on n'a point conservé les registres dans lesquels les empereurs, et particulièrement Auguste, présentaient au sénat le compte balancé des recettes et des dépenses de l'Etat.

À Rome, les revenus publics se composaient de taxes de diverses natures.

La *capitation* était un impôt qui se levait sur chaque citoyen, à raison de son rang, de sa charge, de son industrie et de son travail. Cette espèce d'imposition, fort ancienne à Rome, ne paraît pas y avoir été aussi odieuse qu'à Athènes. Les Latins l'appelaient *capita*, *capitales*, ou *tributum capitis*, ou *capitulare*, ce qui distinguait les taxes des personnes, des taxes sur les marchandises qu'on nommait *vectigalia*.

Les taxes personnelles, mobilières et foncières, étaient fixées d'après le cens, c'est-à-dire une déclaration authentique que les citoyens faisaient de leurs noms, biens, résidences, etc., par devant les *censeurs*, magistrats préposés à cette fonction à Rome, et qu'on nommait *censitaires* dans les provinces. La déclaration du cens était accompagnée d'une énumération par écrit de tous les biens, terres<sup>1</sup>, héritages, etc., qu'on possédait, de leur situation, étendue, quantité, qualité: des femmes, enfans, métayers, domestiques, esclaves, bestiaux, etc.

Par un dénombrement si exact, l'Etat pouvait connaître exactement ses forces et ses ressources. Ce fut dans cette vue que le roi Servius Hostilius institua cette première application de la statistique à l'administration des finances, où elle se

<sup>1</sup> Ce fut le système de la plupart des conquérans, et de nos jours celui de l'empereur Napoléon.

<sup>1</sup> Les terres partagées entre les citoyens étaient assujéties à une redevance.

perpétua sous le gouvernement républicain ; on l'a vue également établie à Athènes. On renouvelait tous les cinq ans, à Rome, ce recensement censitaire qui embrassait tous les ordres de l'état sous des noms différens. Pour le sénat, *lectio* ou *recollectio* ; pour les chevaliers, *recensio* ou *recognitio* ; pour le peuple, *census* ou *lustrum*, parce qu'on terminait ce dénombrement par un sacrifice appelé *lustrum*. On appelait *prolétaires*, *proletarii*<sup>1</sup>, la classe des plus pauvres citoyens, dont les biens ne montaient pas à plus de 1500 pièces d'argent ; on les distinguait par ce nom de ceux qui n'avaient pour ainsi dire rien, et qu'on appelait *capite censi*.

Pour aider aux dépenses de l'état, les Romains avaient imposé un tribut général sur toutes les marchandises arrivées dans les ports de la république, et que l'on transportait ensuite d'un lieu à un autre. Ce droit s'appelait *portorium* (à portu), ce qui revient à nos péages ou plutôt à nos douanes. On ignore dans quel temps les Romains ont commencé d'exiger les droits sur les marchandises passant sur leurs terres, parce qu'ils ont été long-temps sans commerce ni liaisons avec leurs voisins. On ne sait point encore si *Ancus-Martius*, qui a ouvert le premier le port d'*Ostie*, y établit un droit sur les importations étrangères. Il est probable cependant que les péages remontent à l'époque des premiers rois, car Plutarque, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live ont remarqué que Publicola abolit ces droits ainsi que plusieurs autres charges dont le peuple était opprimé. Les besoins de la république les firent établir de nouveau, jusqu'à l'époque où le préteur Métellus en affranchit le peuple. Enfin, Jules César renouvela tous ces subsides, qu'Auguste ne manqua pas de confirmer. Tacite assure que Néron, dans le désir d'accroître sa popularité, eut l'intention d'abolir le tribut appelé *portorium*. Mais on lui représenta que s'il abolissait ce droit de douanes, le peuple demanderait la suppression de

<sup>1</sup> Ce nom venait de ce qu'ils étaient considérés comme utiles à augmenter la population (*ad generandam prolem*), et qu'ils avaient un grand nombre d'enfans.

tous les autres, et il se rendit à cet argument.

Il est assez remarquable que la *monopole* de certaines branches de commerce ou d'industrie, au lieu d'avoir été mis au rang des revenus publics chez les Romains, fut considéré comme un crime, et puni par la confiscation de tous les biens et par un exil perpétuel. Le nom même était odieux au peuple.

Dans chaque marché conclu pour acheter un esclave, l'acquéreur payait un vingtième du prix à l'état : il en était de même pour l'affranchissement. Alors, le droit était payé par le maître. On conservait le produit de ce droit, au trésor, dans un caveau séparé, et l'on ne pouvait y toucher que dans des cas urgents.

Parmi les terres de la république, il y en avait de tellement négligées, qu'on en avait abandonné la propriété à des citoyens, moyennant la redevance du dixième des grains recueillis, le cinquième des bois vendus et une légère rétribution pour les bestiaux. Ces terres furent ensuite affranchies de ces droits.

Les censeurs affermaient tous les cinq ans les revenus de la république. Il n'était pas permis aux sénateurs de prendre ces fermes, et elles étaient en général tenues par des membres de l'ordre des chevaliers, ce qui avait rendu ce corps très riche et très puissant. On donnait communément aux personnes qui affermaient les revenus de l'état, le nom de *publicains*. Ce nom fut ensuite étendu à tout fermier et receveur de deniers publics, à tout homme attaché à la douane ou à la recette de certains droits odieux au peuple.

Chez les Romains, il y avait deux sortes de fermiers. Les uns étaient des fermiers généraux, qui, dans chaque province, avaient des commis et des sous-fermiers qui levaient les tributs, les revenus du domaine et les autres droits de l'empire, et rendaient compte à l'empereur. Ces fermiers du premier rang étaient fort considérés dans la république. Cicéron, dans son oraison pour *Plancius*, dit qu'on trouvait parmi eux la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville de Rome et la force de la république. Son ami Atticus était au nombre de ces publicains. Mais les sous-fermiers,

les commis, les publicains d'un moindre rang, étaient regardés comme des sangsues publiques. On demandait à Théocrite quelle était la plus terrible de toutes les bêtes; il répondit : « l'ours et le lion entre les animaux des montagnes, les publicains et les parasites entre ceux des villes. » Parmi les Juifs, le nom et la profession de publicain étaient en horreur plus qu'en tout autre lieu du monde. Cette nation se piquait surtout de liberté. *Nemini servivimus unquam*, disaient-ils<sup>1</sup>. » Ils ne pouvaient voir qu'avec une extrême répugnance, dans leur patrie, les publicains qui exigeaient avec rigueur les droits et les impôts ordonnés par les Romains. Les Galiléens surtout ou les Hérodiens (disciples de Judas le Gatonite) souffraient impatiemment cette servitude, et leur demande captieuse à J.-C. : « *licetne dare census Casari, an non?* » prouve aussi qu'ils révoquaient en doute qu'il fût permis de payer des tributs à une puissance étrangère. En général, les Juifs regardaient ceux qui entraient dans ces sortes d'emplois comme des païens<sup>2</sup>. On dit même qu'ils ne leur donnaient point entrée dans leur temple ni dans leurs synagogues, et ne les admettaient point à la participation de leurs prières, dans leurs charges de judicature, ni à rendre témoignage en justice. Enfin on assure que leurs présens, assimilés au prix de la prostitution et d'autres choses infâmes et odieuses, n'étaient point reçus au temple.

Il est certain, par l'Évangile, qu'il y avait plusieurs publicains dans la Judée, du temps de notre Sauveur. Zachée était apparemment un des principaux fermiers, puisqu'il est appelé *prince des publicains*; mais saint Mathieu était un simple commis ou publicain. On sait que les Juifs reprochaient à N. S. qu'il était l'ami des publicains et qu'il mangeait avec eux; ce qui prouve combien cette condition était odieuse aux Israélites. Cicéron parle de la compagnie des publicains comme d'une probité si bien reconnue, qu'on les choisissait pour mettre en dépôt les deniers des familles; mais Tite-Live et Plutarque ne les signalent pas aussi avan-

tageusement; le dernier, surtout, rapporte dans la vie de Lucullus, qu'ils avaient commis en Asie d'étranges abus et des actions criantes, auxquelles ce général remédia par des réglemens: mais il n'osa pas chasser les publicains, de peur d'ôter à l'état les ressources assurées qu'ils lui fournissaient. Sous Sylla, les villes d'Asie avaient recours aux capitalistes romains pour se procurer les contributions énormes dont on les frappait. Les publicains payaient pour les villes des sommes fixes et déterminées, et dont ils opéraient ensuite la rentrée avec bénéfice: ils faisaient ces prêts à très gros intérêts. On trouve des passages curieux sur les publicains et sur divers objets relatifs à l'administration des finances dans les lettres de Cicéron à son frère<sup>1</sup> et à son ami Atticus. On nous saura gré d'en placer quelques uns sous les yeux de nos lecteurs.

« Votre province, écrit-il à son frère, est composée, premièrement, de l'espèce d'alliés la plus douce et la plus sociable dans toute l'espèce même des hommes. En second lieu, d'une espèce de citoyens qui, si vous les considérez en qualité de publicains, ont une étroite liaison avec nous, et qui, si vous les regardez comme de riches négocians, seraient redevables de la conservation de leur fortune à l'administration de mon consulat. »

« On applaudit à la diligence de vos soins: on approuve que vous n'ayiez pas laissé contracter de nouvelles dettes aux villes; que vous en ayiez délivré plusieurs du fardeau de leurs anciennes dettes qui étaient considérables. On vous doit l'obligation d'avoir délivré l'Asie du poids des présens qu'elle faisait aux édiles. Un de nos nobles se plaint que vous lui ayiez enlevé 200,000 liv., en ordonnant, par votre édit, qu'on ne fournira plus d'argent pour les jeux<sup>2</sup>..... »

« Je me figure que les publicains ne sont pas un petit obstacle à vos louables intentions. Prendre parti contre eux, c'est aliéner de la république et de nous un corps à qui nous avons des obligations considérables et que nous avons attaché

<sup>1</sup> Saint Jean, chap. VIII, v. 55.

<sup>2</sup> Saint Mathieu; chap. XVIII, v. 17.

<sup>1</sup> Quintus, gouverneur en Asie.

<sup>2</sup> Lettre XXIX, an de Rome 695.

au gouvernement ; leur lâcher la bride aussi . c'est condescendre à la ruine de ceux dont nous devons assurer le salut et garantir les intérêts. Je juge des mortifications que nos alliés reçoivent des publicains par les derniers mouvemens de nos concitoyens qui , lorsqu'il était question d'abolir les péages d'Italie , se plaindrent moins des péages même que des divers outrages des péagers. Après avoir entendu les plaintes des citoyens en Italie, je ne puis ignorer de quelle manière on traite nos alliés à l'extrémité de l'empire. Il semble ici que pour satisfaire tout à la fois les publicains , surtout dans un bail qui leur est si avantageux, et pour empêcher la ruine des alliés, il ne faut pas moins qu'une vertu divine. »

Ici Cicéron indique à son frère les motifs qu'il peut offrir aux Grecs pour calmer leurs plaintes et adoucir leurs murmures.

« Premièrement , dit-il, les Grecs ne doivent pas supporter les impôts avec autant d'impatience qu'ils en font paraître, puisque avant leur dépendance de l'Empire romain l'usage en était établi parmi eux ; il ne faut pas non plus que le nom de publicain leur paraisse si méprisable ; car auraient-ils pu, sans le ministère d'un publicain, payer le tribut que Sylla leur avait imposé <sup>1</sup>, quoique la répartition en fût égale ? Il paraît même que les Grecs ne lèvent pas les impôts avec plus de ménagemens que nos publicains, puisque les Cauniens et tous les habitans des îles que Sylla avait renfermées dans le département de Rhodes, eurent recours au sénat pour obtenir que le paiement se fit directement à nous, plutôt qu'aux Rhodiens. Ainsi ce n'est point à ceux qui ont toujours été chargés d'impôts à marquer tant d'horreur pour le nom de publicains, ni à ceux qui n'ont pu se passer des secours des publicains, à les mépriser, ni à ceux

<sup>1</sup> Sylla avait frappé les Grecs d'une contribution extraordinaire, en punition de leur attachement à la cause de Mithridate, et avait mis beaucoup de rigueur à la faire rentrer. Selon Plutarque, la somme ne s'élevait pas à moins de vingt mille talens (environ cent millions de francs). Les publicains de Rome en ayant fait l'avance à de gros intérêts, cela donna lieu dans la suite à une foule de contestations entre les Grecs d'Asie et leurs créanciers.

enfin qui en ont volontairement demandé au sénat, à les refuser. »

« Dès que les Grecs souffriront sans peine le nom de publicain et la nature de cet office, votre prudence et vos ménagemens leur rendront le reste plus supportable. Il est à propos de leur représenter quelle est la dignité des publicains, et combien nous avons d'obligations à cet ordre (les chevaliers). »

Il paraît que les conseils de Cicéron furent suivis de succès, car il dit avoir reçu des remerciemens à ce sujet de la part d'honnêtes et nombreuses compagnies de publicains.

Dans une lettre à Atticus <sup>1</sup>, il l'entretient d'une difficulté survenue entre les publicains et Quintus son frère, au sujet du droit de péage sur le simple transport des marchandises. Les publicains réclamaient ce droit que contestait Quintus. Cicéron pense que ce droit n'est pas dû aux fermiers. « Si les fermiers de la république, dit-il, ne veulent pas entendre raison, tant pis. J'aime mieux contenter toute l'Asie et en particulier tous les négocians de cette province qui y sont intéressés. »

La surveillance des revenus et du trésor public était confiée à vingt officiers appelés *questeurs*. Deux résidaient à Rome (*Urbani* ou *Ærarii*) ; les autres (*Provinciales*) étaient attachés aux diverses provinces et adjoints, par la voie du sort, aux gouverneurs. Les questeurs des provinces étaient chargés d'accompagner les consuls et les préteurs, afin de fournir des vivres et de l'argent aux troupes : ils devaient faire payer la capitation et les autres impôts ; ils avaient soin du recouvrement des blés dus à la république et de faire vendre les dépouilles des ennemis ; ils examinaient aussi s'il n'était rien dû à l'état ; enfin, ils gardaient en dépôt, auprès des enseignes, l'argent des soldats. Le questeur était le second magistrat de la province, et lorsque le gouverneur était changé, il en remplissait les fonctions jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Les comptes des questeurs, après avoir été vérifiés et arrêtés par les gouverneurs, étaient mis en dépôt aux archives des provinces, et

<sup>1</sup> Lettre XLII, mai 691.



une troisième expédition était remise au trésor public à Rome.

Cicéron, dans une lettre à Rufus<sup>1</sup>, qui avait été son questeur pendant qu'il était gouverneur de l'Asie mineure, nous apprend que les comptes de sa gestion, après vérification et règlement, avaient été mis en dépôt dans les archives de Laodicée et d'Apamée, les deux principales villes de la Cilicie, et qu'il avait envoyé la troisième copie au trésor dès qu'il fut arrivé aux portes de Rome. Il avait aussi déposé à Ephèse, entre les mains des publicains, tout l'argent qu'il avait amassé légalement, et qui se montait à 2,200,000 sesterces (550,000 fr.), dont Pompée s'empara plus tard.

Il paraît que l'exactitude empressée de Cicéron n'aurait pas été suivie par le questeur Rufus, qui devait déposer, de son côté, au trésor, ses comptes particuliers. Rufus aurait désiré pouvoir opérer des rectifications dans ses comptes; mais le dépôt officiel, fait par Cicéron, ne permettait plus d'y rien changer, et Rufus lui avait écrit pour se plaindre de sa précipitation.

Les questeurs de la ville (*Urbani* et *Ærarii*) présidaient au recouvrement des impôts de toute nature, et avaient la surveillance et la garde du trésor et de la comptabilité. Ils avaient sous leurs ordres divers greffiers et employés.

Dans le principe, on les avait chargés de réprimer les malversations des publicains et des autres agens des finances. Cette attribution fut donnée ensuite aux triumvirs. Le butin pris sur les ennemis et les biens des citoyens condamnés leur étaient remis pour les faire vendre à l'encan. Ils avaient aussi sous leur responsabilité le dépôt des lois et les sénatus-consultes.

Le trésor de la république, conservé dans le temple de Saturne, situé sur la pente du mont Capitolin, était divisé en trois compartiments. Dans l'une de ces divisions étaient déposés les revenus de l'état qui servaient à couvrir les dépenses ordinaires. Dans la seconde<sup>2</sup> était versé le vingtième que percevait la république dans la succession de tous les affranchis,

sur tous les legs, sur la vente des esclaves et sur leur affranchissement. Dans la troisième, enfin, on plaçait l'or monnoyé ou non monnoyé, qui, depuis la prise de Rome par les Gaulois<sup>1</sup>, avait été rapporté par les généraux romains et surtout par les triomphateurs. On appelait *sanctius ararium* ces deux dernières divisions; c'était le trésor secret. Il était défendu d'y toucher, excepté dans le cas d'absolue nécessité. On sait que César ne se fit point scrupule de faire briser les portes du temple de Saturne, et, malgré les efforts de Métellus, de prendre tout l'argent déposé dans le trésor qu'il destinait à d'immenses largesses politiques. En s'en emparant, il disait: « *Il est inutile de le réserver davantage, puisque j'ai mis pour jamais Rome à l'abri des attaques des Gaulois.* » Le trésor particulier d'Auguste se nommait *ficus*. Il établit aussi un trésor pour la guerre (*ararium militare*). Les pontifes avaient également leur trésor (*arca*.)

Le nom *ararium* donné au Trésor, venait de ce que la première monnaie des Romains était de cuivre (*æs*)<sup>2</sup>.

Il y avait à Rome trois officiers des monnaies, appelés *triumviri monetarii*, qui présidaient à la fabrication des monnaies; ces officiers faisaient partie des *centumvirs* et étaient tirés du corps des chevaliers: cette qualité leur fut conservée jusqu'au règne de Constantin qui, après avoir supprimé les triumvirs monétaires, créa un intendant des finances ayant l'intendance des monnaies, auquel on donna le nom de *comes sacrarum largitionum*.

Lors de la première guerre punique, les Romains réduisirent toutes les monnaies d'or, d'argent et de cuivre des cinq sixièmes de leur poids, en leur conservant la même valeur. Ils augmentèrent ainsi leur trésor dans une proportion égale. Dans la seconde guerre de ce nom, la république se trouvant hors d'état d'acquitter ses dettes, fit une double opé-

<sup>1</sup> Il ne s'y trouva à cette époque que mille livres d'or.

<sup>2</sup> Les Romains comptaient par sesterces, mines d'Italie (ou livres romaines) et talens; 4 sesterces faisaient le denier (67 centimes); la livre romaine, 96 deniers (74 fr. 18 c.); le talent, 72 livres romaines (5540 fr. 17 c.).

<sup>1</sup> Janvier 704.

<sup>2</sup> *Aurum vicesimarium*.

ration sur les monnaies, d'après laquelle les créanciers de la république perdirent moitié, et les créanciers des particuliers un cinquième seulement. Sous les empereurs, quand on voulut se créer des ressources de cette espèce, on procéda par voie d'alliage.

On échangeait, à l'Hôtel des Monnaies de Rome, de l'argent monnoyé pour de l'argent en lingot ou sous d'autres formes, ou l'on en recevait moyennant d'autres valeurs. Probablement le directeur ou entrepreneur était publicain et autorisé à faire ainsi une sorte de banque. Il paraît qu'il y avait de l'avantage à recevoir de la monnaie d'Asie. On voit que Cicéron remet de l'argent à Atticus, et reçoit de Philogène, son correspondant, des espèces du pays; il demande à Atticus « si les questeurs font des difficultés sur les monnaies d'Asie. »

Les publicains faisaient leurs prêts aux villes et aux particuliers à un intérêt fort élevé. L'obligation que les habitans de Salamine avaient faite à Scaptius, portait quatre pour cent par mois (48 pour 100 par an). Cicéron, dans l'étendue de son gouvernement, avait fixé l'intérêt à un pour cent par mois, en ajoutant au bout de l'année l'intérêt au principal.

Lorsqu'un créancier ne voulait pas recevoir son argent, on plaçait les fonds à titre de dépôt dans un temple; c'était là une sorte de caisse de dépôts et de consignations, destinée à faire cesser des intérêts usuraires. On comprend que des publicains avides ne fussent pas empressés de recevoir leur remboursement; aussi Atticus, fort exigeant d'ailleurs sous le rapport pécuniaire, se faisait un mérite de ne point accorder de terme à ses débiteurs; il prétendait que sa rigueur avait pour but de ne pas aggraver leur condition. Quintus, frère de Cicéron, se plaint de son âpreté à exiger de lui le paiement d'une dette assez modique.

Les premiers Romains n'eurent point de lois pour régler le taux de l'intérêt ou de l'usure (car ces mots avaient la même valeur à Rome). Dans les démêlés qui eurent lieu à ce sujet entre les plébéiens et les patriciens, dans la sédition même du Mont Sacré, on n'alléguait d'un côté que la bonne foi, et de l'autre que la du-

rée des contrats: on suivait donc les conventions particulières, et les plus ordinaires étaient, comme à Athènes, de douze pour cent par an. On appelait l'intérêt à six pour cent la moitié de l'usure, et l'intérêt à trois pour cent le quart de l'usure. Dans la suite, des lois sévères avaient réduit l'intérêt à un pour cent par an, mais elles furent constamment éludées. Avant même la destruction de Carthage, les sénateurs se livraient sans honte et avec impunité à l'usure la plus odieuse; de malheureux plébéiens, couverts de cicatrices, leurs débiteurs, finissaient par se voir réduits à l'esclavage faute de pouvoir s'acquitter. Aussi le vieux Caton, lorsqu'on lui demandait: « Qu'est-ce que prêter à intérêt? » répondait: « Qu'est-ce qu'égorger un homme? » Cet illustre censeur avait lui-même interdit l'usure et permis seulement de prêter à un taux fixe et modéré.

L'intérêt de l'argent était nécessairement soumis à de fréquentes variations. Lorsque les affaires étaient embarrassées et que l'on procédait par voie d'emprunt, l'intérêt de l'argent se portait au double. « Le 15 juillet, dit Cicéron<sup>2</sup>, l'argent est monté tout-à-coup du denier 24 au denier 12; une autre fois 8 au lieu de 4.

Il paraît qu'il fut question quelquefois, et notamment sous Jules-César, de réduire le taux de l'intérêt de la dette publique. Cicéron lui reprocha de vouloir détruire, par une banqueroute, la foi de la société aux engagements de l'état, ce qui suppose des notions distinctes d'un système de crédit public.

On voit par ce rapide exposé que l'économie politique des Romains se rapprochait en beaucoup de points de celle des peuples qu'ils avaient soumis. On sait qu'ils s'empresaient d'adopter et de s'approprier les institutions et les usages des autres lorsqu'ils les croyaient utiles ou plus parfaits, et cette conduite habile et judicieuse ne contribua pas peu à assurer la durée de leur puissance.

Du reste, sans chercher à établir un parallèle qui nous entraînerait trop loin,

<sup>1</sup> Quid est fœnori dare pecuniam? — Quid est hominem occidere?

<sup>2</sup> XLII<sup>e</sup> lettre à Atticus, mai 694.

nous nous bornons à résumer ici les traits les plus caractéristiques de l'organisation économique des Romains.

La fortune et la grandeur de la république, fondées sur la guerre et la conquête, l'agriculture regardée comme la principale base morale et matérielle de la puissance de la république, les grands travaux d'utilité publique exécutés par les soldats, le commerce peu considéré et peu protégé, des arts mécaniques et industriels abandonnés aux esclaves, et la division du travail établie parmi ces derniers; la colonisation des esclaves affranchis; l'exposition, l'infanticide, l'abandon des esclaves vieux et infirmes, employés comme remèdes à l'excès de la population; un système financier plaçant le pillage, le butin, les tributs du peuple vaincu, la confiscation et les douanes au premier rang des ressources publiques; les revenus de l'état affermés à des compagnies de publicains; l'état recourant, dans les crises financières, à des emprunts, et quelquefois à des altérations dans les monnaies; l'usure exercée malgré les lois; les capitaux et l'esprit d'association commençant à entrer comme agens dans l'organisation économique de l'empire; la comptabilité assujétie à des formes savantes et régulières; des budgets de recettes et dépenses présentés annuellement au sénat; un cadastre et des opérations statistiques périodiquement ordonnées: tels sont en substance les éléments de l'économie pratique d'un peuple qui a laissé partout des traces profondes et encore vivantes de son passage et de sa domination sur toutes les nations modernes.

Quant à la théorie, nous avons vu qu'elle se bornait à peu près aux préceptes d'économie, de frugalité et de détachement des richesses donnés par quelques philosophes dont la plupart nageaient dans l'or et le luxe. De toutes les idées émises par Xénophon, Platon et Aristote, sur l'économie politique, les Romains avaient adopté seulement celles qui plaçaient le brigandage et l'esclavage au rang des moyens légitimes avoués par la *chrématistique*. Sauf la prééminence accordée à l'agriculture, on n'aperçoit plus chez les Romains de la république

et de l'empire aucune trace des traditions patriarcales.

Nul peuple n'offre au même degré que les Romains une application plus cruelle des principes adoptés par le paganisme sur l'esclavage et le droit de la guerre. Bien plus que les Grecs, ils poussèrent au dernier terme l'avidité, l'inhumanité, l'égoïsme, l'amour insatiable des richesses et de toutes les jouissances d'un luxe désordonné; ils avaient reçu l'influence contagieuse de la corruption des peuples vaincus; à leur tour, ils réagirent sur tout l'univers dont ils étaient les maîtres, et changèrent ou ébranlèrent toutes les croyances, parce qu'ils n'en avaient plus eux-mêmes.

A l'époque du plus grand développement de la puissance romaine, l'univers civilisé gémissait sous l'oppression la plus tyrannique dont jamais les annales du monde aient fait mention; la vertu n'apparaissait plus que comme un vain nom; les dieux du paganisme s'en allaient, entraînant avec eux la crainte salutaire de la Divinité.

Aussi l'ordre social formé si violemment par la force brutale, commençait à craquer de toutes parts, faute d'appui dans les mœurs et dans les croyances religieuses. Les cœurs élevés et les intelligences supérieures, vaguement avertis, se tournaient vers le *Dieu inconnu*, et appelaient une grande transformation sociale. L'époque était donc arrivée où la terre ne pouvait plus se passer d'une seconde révélation. Le moment était venu de rendre à toutes les vérités, de restituer à toutes les sciences leur pur et antique éclat, et de remplacer par la loi nouvelle l'ancienne loi, qui n'avait rien conduit à la perfection. Alors le Rédempteur promis à Adam, à Noé, à Moïse, à David, aux prophètes, aux sibylles; le Rédempteur, entrevu par Platon et célébré par Virgile, se fit homme pour accomplir la loi d'amour; et l'ère de l'affranchissement de la race humaine commença à l'instant où une voix sublime et touchante exhala, du haut de la croix, ces paroles ineffables: **TOUT EST CONSOMMÉ.**

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

## SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES

## ET MATHÉMATIQUES.

## COURS DE GÉOLOGIE.

## TROISIÈME LEÇON.

Des agens naturels qui influent sur la terre et concourent à son évolution.

Quand nous considérons les phénomènes de l'ordre naturel, nous pouvons toujours y distinguer la puissance et la résistance, l'action et l'inertie, l'actif et le passif : c'est au fond la distinction métaphysique de l'esprit et de la matière transportée dans cet ordre. Cette double notion peut être conçue au point de vue de la quantité et au point de vue de la qualité : au point de vue de la quantité, on a les forces et les masses ; au point de vue de la qualité, on a les agens et les élémens. Ainsi la force est la quantité de la puissance ou de l'action, exprimée en nombres ou en lignes, de quelque manière que cette action s'exerce d'ailleurs ; la masse est la quantité de la résistance ou de l'inertie, exprimée pareillement en nombres ou en lignes<sup>1</sup>. Dans l'agent, on considère la qualité de la puissance, le mode constant, régulier, caractéristique, suivant lequel elle s'exerce, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité ; dans l'élément, on considère la qualité de la résistance, la manière dont l'action est modifiée, neutralisée ou absorbée par elle. Or, la quantité est essentiellement composée, tandis que la qualité est simple ; ce qui achève de caractériser les agens et les élémens par

rapport aux forces et aux masses. A la limite inférieure de la quantité, qui est l'infiniment petit, la force et la masse deviennent la virtuelle et la molécule : la virtuelle est la différentielle de la force, et la molécule est la différentielle de la masse. Si l'on combine ensemble cette notion de la molécule avec celle de l'élément, on forme la notion de l'atome, qui est la vraie base de toute spéculation sur la matière, quand on ne l'envisage que sous le rapport de sa structure et de sa composition<sup>1</sup>. Les forces et les masses sont l'objet de la mécanique. Les agens et les élémens sont l'objet de la physique générale : mais la physique proprement dite considère plus particulièrement les agens, tandis que la chimie considère surtout les élémens. Pour celle-ci, les différens corps sont des mixtes ou des simples ; pour celle-là, ce sont des milieux ou des récipients.

Les agens et les élémens, comme les forces et les masses, se balancent, se pondèrent réciproquement, et sont dans une réaction continuelle. Entre la puissance et la résistance, il n'y a jamais un équilibre durable et parfait ; toujours l'une excède l'autre, et elles se surmontent tour à tour, car le repos n'est pas possible en ce monde, et la lutte ne cesse pas un seul instant. Mais le principe conservateur qui veille sur cet univers tempère ces oscillations et les maintient en de certaines limites qu'elles ne sauraient dépasser. C'est à cette réaction continuelle et mesurée des agens et des

<sup>1</sup> C'est abusivement que l'on a appelé cette quantité *force d'inertie* ; les deux mots force et inertie s'excluent mutuellement.

<sup>1</sup> L'atome ainsi conçu ne doit pas être confondu avec les corpuscules étendus et résistans, imaginés par Leucippe ou Moschus, et qu'on retrouve encore dans le système chimique actuel.

éléments qu'est dû le mouvement intestinal qui travaille incessamment les créatures, et opère leur destruction en même temps que leur réparation.

Il y a quatre agents principaux qui influent sur la terre et concourent à son évolution : la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur.

L'air et l'eau ne sont point des agents, ce sont des milieux qui transmettent l'action.

La pesanteur n'est point un agent, ou plutôt c'est un agent négatif, un *contre-agent*. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que si toutes les puissances qui actionnent cet univers venaient à être suspendues, à l'exception de la seule pesanteur, il subirait dans toutes ses parties une contraction générale, et bientôt à la souplesse et au rythme qui caractérisent la vie dans toutes ses formes, succéderait la rigide immobilité de la mort<sup>1</sup>.

La pesanteur est l'obstacle permanent qui limite et circonscrit toutes les créatures, et que celles-ci tendent sans cesse à surmonter ; mais aussi elle fournit à chacune son lest, et détermine son port et sa station. Pour parvenir à la bien étudier, il ne faut pas perdre de vue que si elle est la cause de toute chute, elle est en même temps le principe de toute stabilité sur terre, et que sans elle rien ne serait en ordre ni en place.

La lumière est dans l'ordre naturel ce que la parole est dans l'ordre intellectuel ; elle éveille les germes, brise leur enveloppe, les élève au dessus de terre, et dirige leur évolution vers le ciel. C'est par elle que tous les êtres vivans sont orientés, c'est d'elle qu'ils tirent leurs vertus, leurs odeurs, leurs signatures, et elle préside avec la chaleur à toutes les fonctions qui se rapportent à l'engendrement. Elle paraît au contraire n'exercer aucune action sur les corps bruts : qu'elle se réfléchisse à leur sur-

<sup>1</sup> Cela n'empêche pas que la pesanteur ne puisse être employée au service de l'homme, et qu'elle ne lui fournisse d'utiles moteurs dans la plupart de ses travaux matériels ; car l'obstacle peut être opposé à lui-même avec avantage ; et on sait que dans la mécanique industrielle, il n'y a pas un effet utile qui ne puisse être mesuré par un certain poids élevé à une certaine hauteur.

face, qu'elle les traverse librement ou qu'elle s'y absorbe, elle n'apporte dans leur structure ou dans leur forme aucun changement apparent ; elle se borne à produire en eux les phénomènes variés de la coloration, de la transparence ou de l'opacité ; et loin qu'elle agisse sur eux, c'est elle qui est modifiée par eux, puisqu'il lui arrive souvent dans son immersion d'être infléchie, brisée, polarisée ou dispersée<sup>1</sup>. Cet agent étant donc spécialement affecté aux êtres vivans, étant en quelque sorte le ministre de la vie dans l'ordre naturel, l'étude de son action sur la terre appartient évidemment à la physiologie générale et à l'histoire naturelle, et nous n'avons point à nous en occuper ici ; nous y reviendrons cependant à la fin de ce cours, quand nous étudierons les rapports de l'homme avec la terre et avec le soleil. Remarquons seulement que la terre, opaque et ténébreuse par elle-même, ne reçoit d'autre lumière que celle qui lui vient du ciel<sup>2</sup>, que, soumise aux alternatives du jour et de la nuit, elle ne la reçoit que d'une manière intermittente et graduée, accommodée à ses fonctions et à ses besoins, bien que cette lumière ne cesse pas un seul instant de jaillir de sa source. Remarquons encore qu'il n'est pas une substance minérale, si opaque qu'elle soit, que l'homme en la dissolvant ou en la vitrifiant, ne puisse rendre perméable à la lumière ; tout au contraire des êtres vivans qui sont toujours voilés et impénétrables, quelque régime qu'on leur impose.

Le soleil, en s'élevant au dessus de l'horizon et répandant ses feux d'orient en occident, dégage à la surface du globe et dans l'atmosphère une certaine quantité d'électricité qui dépend pour un même lieu de l'heure et de la latitude.

<sup>1</sup> Il paraît toutefois que la lumière n'est pas sans influence sur la formation des cristaux dans leur eau-mère, mais nous ignorons encore en quoi elle consiste.

<sup>2</sup> La terre produit une multitude de phosphores, surtout dans le règne animal ; mais il ne faut pas confondre la lumière avec la phosphorescence. Celle-ci n'est qu'une pâle et passagère imitation de la lumière, incapable de la suppléer. Voici au reste le signe auquel on peut les distinguer : la lumière éclaire, la phosphorescence éblouit.

C'est dans la zone torride que ce dégagement est le plus considérable : mais le fluide tendant à se mettre en équilibre, l'excédant se répand vers les pôles à travers les régions tempérées. Ce dégagement et ce flux suivent les mêmes vicissitudes que l'échauffement de la terre et de l'air. Quand le soleil est descendu au dessous de l'horizon, une certaine quantité de fluide abandonne l'atmosphère et rentre dans le sol ; le refroidissement étant plus rapide à la zone torride, le fluide y est bientôt en défaut, tandis que les régions polaires sont relativement surchargées ; c'est pourquoi, en vertu de sa tendance à l'équilibre, il reflue des pôles vers l'équateur, en traversant de nouveau les régions tempérées. Cette retraite et ce reflux suivent les mêmes vicissitudes que le refroidissement de la terre et de l'air. Ainsi l'électricité atmosphérique subit un flux diurne et un reflux nocturne, dont l'ensemble constitue une circulation continuelle autour du globe et d'un pôle à l'autre. L'évaporation des eaux de la mer et des fleuves introduit aussi dans l'air une grande quantité d'électricité, mais cette évaporation dépendant elle-même de l'élévation du soleil au dessus de l'horizon, elle concourt avec la chaleur qui émane de cet astre à la production du flux et reflux électrique sans altérer sa régularité. On conçoit seulement que cette circonstance doit faire varier considérablement d'un climat à l'autre les vicissitudes de ce flux et reflux, et qu'en général, pour un même climat, elles doivent dépendre secondairement de la forme et de l'étendue des mers et des continents. Quant à la qualité du fluide, il est constamment positif pendant le jour et pendant la nuit, au soleil et à la pluie, en hiver et en été, excepté cependant aux approches de l'orage ou quand la tranquillité de l'atmosphère est troublée. Par suite du flux et reflux, la tension de l'électricité atmosphérique éprouve, dans un même lieu, des variations régulières et périodiques. Dans nos climats, elle est à son minimum quelques heures avant le lever du soleil ; elle s'accroît alors par degrés et parvient à son maximum quelques heures après que cet astre s'est élevé au dessus de l'horizon. Elle commence alors

à décroître graduellement, et atteint son minimum quelques heures avant le coucher ; puis elle augmente de nouveau, et parvient encore à son plus haut point quelques heures après le coucher, après quoi elle recommence à diminuer par degrés jusque vers les approches de l'aurore.

L'électricité, comme la lumière, influe principalement sur les êtres organisés ; l'air humide est le véhicule qui la déverse et la distribue partout où la vie la réclame. Quand elle est à son maximum d'intensité, les cimes des arbres, les pointes des feuilles, les barbes des épis, se dirigent vers elle, l'attirent, s'en imprègnent et l'absorbent. C'est elle qui donne aux végétaux leurs saveurs, leurs qualités nutritives, leurs vertus médicinales. Les plantes qui croissent sur les pics élevés, sur les rocs nus et escarpés, sont plus savoureuses, plus actives que celles du même genre qui croissent dans les plaines. Cet agent stimule encore les organes, excite la transpiration à la peau, favorise la circulation du sang, la respiration, la sécrétion des humeurs, et en général toutes les fonctions qui se rapportent à la nutrition. Mais l'air n'a pas toujours les qualités nécessaires pour lui servir de véhicule ; à un certain degré de sécheresse, il cesse de le conduire et l'isole. Dans nos climats, certains vents d'est venant de l'intérieur des terres, en chassant les nuages et les vapeurs, amènent souvent ce degré de sécheresse ; alors le fluide ne peut plus se répandre à la surface du sol et rentrer dans le réservoir commun ; il s'accumule indéfiniment par l'afflux continu du nouveau fluide qui arrive du sud, et de celui qui s'élève du sol, et il fait effort pour surmonter les obstacles qui s'opposent à son écoulement. Ordinairement les vents d'ouest, en ramenant les vapeurs et rendant à l'air sa conductivité, mettent un terme à ce conflit naissant ; le flux électrique reprend son cours vers le nord, et l'équilibre est bientôt rétabli. Si au contraire la sécheresse persiste dans l'air, en même temps qu'un accroissement dans sa température augmente encore le dégagement et l'accumulation du fluide, celui-ci acquiert une tension extraordinaire ;

l'économie de l'atmosphère est troublée; tous les êtres vivans sont en souffrance; privés de ressort, ils languissent accablés sous le poids de l'air, en attendant avec anxiété la solution de la crise. Or, comme il arrive toujours dans l'économie naturelle, à l'image de ce qui se passe dans une économie supérieure, l'excès du mal amène le remède; et le désordre lui-même fournit les moyens de la réparation. Les deux tensions électriques opposées devenant de plus en plus énergiques, les deux fluides s'unissent violemment et avec fracas, et cette union qui les neutralise l'un par l'autre rétablit peu à peu l'équilibre. A chaque explosion, les nuages se résolvent en eau; l'air recouvre peu à peu sa conductricité; l'excédant du fluide accumulé, cause du désastre, s'écoule de toutes parts et rentre dans le sol; la tranquillité se rétablit dans l'atmosphère; les plantes et les animaux recouvrent leur première vigueur, et cette convulsion violente qui semblait devoir bouleverser la nature n'a d'autre effet que de lui donner une vie nouvelle et de la faire briller d'un plus vif éclat. Les phénomènes, quels qu'ils soient, qui amènent ou accompagnent le rétablissement des conditions normales de l'atmosphère sont les *météores*. Il y a les météores ignés, qui sont le tonnerre, les aurores boréales, les étoiles tombantes, les bolides, les aéro-lithes ou pierres météoriques; il y a les météores aqueux, comme la pluie, la neige, la grêle, le brouillard, la rosée; et il y a aussi les météores aériens, qui sont les vents, les tourbillons, les trombes, etc. Tous ont pour agent principal et immédiat l'électricité<sup>1</sup>. Les vents et les pluies sont les plus fréquens, et ce sont aussi les plus importans à cause du rôle qu'ils jouent dans l'économie atmosphérique, qu'ils conservent et réparent: les pluies, en rétablissant dans l'air l'humidité conductrice qui distribue aux êtres organiques et restitue à la terre le

fluide électrique; les vents, en dispersant et détruisant les uns par les autres les exhalaisons mortelles que dégagent incessamment les animaux, les végétaux, et l'immense amas des débris organiques en décomposition; car il n'est que trop vrai que le jeu régulier de la vie naturelle dépose sans cesse dans l'air des principes de mort dont tous les êtres vivans seraient bientôt la victime, si, en vertu de la loi de conservation qui plane sur cet univers, ces principes de mort ne se transformaient par leur propre réaction en des principes de vie. De tous les météores, le plus remarquable par sa violence, ses circonstances et ses effets, par le spectacle majestueux et terrible qu'il déploie, c'est sans contredit le tonnerre; presque tous les autres phénomènes atmosphériques forment son cortège ordinaire, il est accompagné de vents impétueux, d'abondantes averses, et quelquefois de grêles désastreuses; toutefois, son action sur le sol est à peine sensible.

La foudre frappe souvent la cime des hautes montagnes, et y laisse des traces de déchirement ou de fusion<sup>1</sup>. C'est aussi elle qui perce dans le sol ces tubes vitreux qu'on a observés dans plusieurs contrées, particulièrement dans les plaines sablonneuses de la Silésie et de la Prusse orientale, et dans les sables mouvans des landes de Paderborn. Ces tubes sont presque toujours creux; l'intérieur est parfaitement vitrifié, tandis que la surface extérieure est rugueuse et couverte d'aspérités; à une certaine profondeur, ils se divisent souvent en plusieurs branches<sup>2</sup>. C'est à quoi se réduit l'action de la foudre sur le sol, avec toute sa furie, tandis que les eaux qui agissent lentement et d'une manière imperceptible finissent à la longue par apporter de notables changemens à la forme des continens, comme nous le verrons plus tard quand nous étudierons

<sup>1</sup> La chaleur solaire et l'évaporation des eaux marines produisent sans doute certains vents réguliers et périodiques; mais tous les vents irréguliers et intermittens qui balayent la terre et agitent l'atmosphère en tous sens, n'ont pas d'autre cause que l'électricité. Développer et motiver cette assertion nous entraînerait trop loin.

<sup>1</sup> Au mont Blanc, Saussure a observé des effets de ce genre dans l'amphibole schisteux. M. de Humboldt en a observé de semblables sur la sommité du volcan de Toluca.

<sup>2</sup> On est parvenu à former des tubes semblables, en faisant passer la décharge d'une forte batterie électrique à travers du verre poli; ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine des tubes vitreux naturels.

les différens chronomètres naturels qui fonctionnent à la surface de la terre.

Quant aux aérolithes ou pierres météoriques, dont la recherche appartient évidemment à la géographie physique, on ignore encore leur origine et les circonstances de leur formation. On voit paraître tout-à-coup dans l'atmosphère un globe lumineux, qui se meut avec une extrême rapidité, et dont la grandeur apparente approche souvent de celle de la lune; dans son mouvement, ce globe lance des étincelles et traîne après lui une queue brillante, qui semble une flamme rejetée en arrière par la résistance de l'air; la vive clarté qu'il répand se soutient pendant quelques instans, puis elle disparaît subitement en laissant un petit nuage blanchâtre, pareil à de la fumée, qui se dissipe bientôt. Alors on entend une ou plusieurs détonations comparables à celles d'un canon; un fort roulement leur succède, qui se prolonge durant quelques minutes dans la même direction que suivait le globe; partout où il passe, des pierres tombent rapidement en faisant siffler l'air, et frappent avec force le sol dans lequel elles s'enfoncent plus ou moins. Ces pierres, très variables de grosseur, répandent une odeur de soufre; elles sont chaudes, et portent les traces évidentes d'une combustion récente: ce sont les aérolithes. Ils consistent en une pâte pierreuse, homogène, granuleuse, cassante, noirâtre à la surface, grisâtre dans la cassure, renfermant des grains de fer à l'état métallique et très malléable; la surface, vitrifiée çà et là, présente des angles arrondis, des arêtes émoussées, comme celles d'un corps qui a éprouvé un commencement de fusion. Ces caractères sont communs à tous les aérolithes. Ils contiennent en général de la silice, de la magnésie, de l'alumine, de la chaux, du fer, du nickel, du chrome, du soufre, et quelquefois du carbone; le fer y entre toujours dans une forte proportion. Ces corps, à la fois pierreux et métalliques, diffèrent par leurs caractères extérieurs et par leur composition, de toutes les substances minérales qu'on a rencontrées jusqu'ici dans l'écorce du globe terrestre. Toutefois, leur composition n'est pas aussi nette-

ment déterminée qu'on l'avait cru d'abord. Tantôt c'est l'alumine qui manque, et tantôt la magnésie; d'autres fois c'est la chaux. Quand la partie pierreuse contient de l'alumine, elle se rapproche de l'orthose, de l'albite ou de la pierre de Labrador; si elle contient de la magnésie, elle tient le milieu entre le péridot et les différens pyroxènes; quelquefois les pyroxènes et les feldspaths dominent ensemble, alors elle ressemble à certaines variétés de volérites. Il arrive aussi que cette partie pierreuse manque entièrement, et que l'aérolithe est presque entièrement formé de fer uni à quelques centièmes de nickel et de chrome.

Il est difficile de concevoir comment ces masses météoriques pourraient se former dans l'air sans que le fer, le nickel et le chrome fussent oxidés, sans que le soufre et le carbone fussent complètement brûlés; aussi tous les physiciens se sont-ils accordés à chercher leur origine en dehors de notre planète. Les uns, s'appuyant sur les observations de Herschell, ont pensé que les aérolithes étaient lancés par les volcans de la lune, et on avait rendu cette opinion plausible en prouvant que la force de projection suffisante pour les porter au delà du point d'indifférence où se balancent les deux attractions de la terre et de la lune, n'excédait pas le quintuple de celle qui chasse le boulet hors d'une pièce de gros calibre; mais on sait aujourd'hui que les prétendus phénomènes volcaniques de la lune sont de simples apparences lumineuses, et cette explication n'a plus aucun fondement. D'autres regardent les bolides, d'où proviennent les pierres météoriques, comme de petites planètes ou fragmens de planètes, circulant irrégulièrement dans l'espace, et qui, pénétrant dans notre atmosphère, s'y enflamment et se brisent en éclats. Quand la direction du bolide s'approche suffisamment de la normale, elle se réfracte dans l'air, et les débris tombent à la surface de la terre; c'est le cas des pierres météoriques. Quand, au contraire, cette direction fait un angle assez considérable avec la normale (lequel angle est une fonction de la vitesse), elle se réfléchit, les débris du bolide enflammé sortent de



l'atmosphère et vont continuer dans l'espace leur course irrégulière; c'est le cas des étoiles tombantes ou filantes.

Venons maintenant au magnétisme.

Toutes les observations qui ont été faites sur le magnétisme terrestre nous enseignent que le globe se comporte comme un aimant, ayant ses pôles et son équateur, et qu'il n'est aucune de ses parties qui ne soit elle-même magnétique. De même que la lumière oriente tous les êtres vivans, en dirigeant leur évolution vers le ciel, que l'électricité, productrice des météores, conserve et répare l'économie atmosphérique, le magnétisme terrestre est l'agent qui préside à la distribution des masses minérales dans le sein de la terre. Comme l'électricité, il porte les deux signes, et il est par rapport à ces masses, ce que les affinités positive et négative sont pour les atomes, ce que les forces attractive et centrifuge sont pour les planètes. Les masses minérales ont des affinités spécifiques, selon lesquelles elles se disposent et se coordonnent entre elles. Ces affinités molaires sont les résultantes ou les intégrales des affinités moléculaires; les forces magnétiques du globe sont les résultantes des affinités molaires. C'est ainsi que le magnétisme a déterminé la structure de la terre. On comprend que la structure d'un corps ou plus généralement la disposition intérieure d'un système matériel, doit dépendre uniquement des conditions de l'équilibre entre les divers agens spécifiques qui sollicitent les élémens du système; tandis que la forme du corps ou la disposition extérieure du système dépend seulement des conditions de l'équilibre entre les forces générales qui sollicitent indistinctement toutes les parties du système. Cette vertu distributive du magnétisme peut être rendue sensible par une simple expérience. Si dans un tube de verre recourbé en siphon, on verse du mercure sans remplir entièrement la courbure, de manière à conserver la communication entre les deux branches, qu'on remplisse le tube avec une solution médiocrement concentrée de nitrate d'argent, et qu'on le dispose ensuite selon la direction du méridien magnétique: on voit après quelques instans l'argent commencer à se précipiter

dans les deux branches; mais l'arbre de Diane se développe avec plus de force, s'élève plus haut et brille d'un plus vif éclat dans la branche boréale que dans la branche australe, et dans celle-ci, le sel mercuriel qui se forme est plus abondant. Si, au contraire, on dispose le tube dans la direction de l'est à l'ouest, la réaction du sel d'argent et du mercure ne commence qu'après plusieurs heures; l'argent se montre également dans les deux branches et avec un faible éclat, et on y trouve à peu près la même quantité de sel mercuriel. Dans les environs de Kœnigsberg, il existe de l'argent natif, dont les rameaux sont toujours dirigés du nord au sud, et la présence de ce métal est toujours annoncée par une certaine quantité de pyrites et de blendes. Nul doute que cette observation ne s'étende par la suite à un grand nombre de gisemens métalliques.

Le magnétisme peut aussi produire des actions purement chimiques ou moléculaires, à la manière des courans électriques; mais alors cet agent se transforme ou plutôt se différencie. Nous verrons bientôt que les quatre agens que nous considérons ici, la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur, peuvent, sous certaines conditions, se transformer les uns dans les autres; en sorte qu'il conviendrait peut-être de les considérer comme autant de fonctions distinctes d'un seul et même agent. C'est surtout entre le magnétisme et l'électricité qu'existe ce rapport de transformation mutuelle, c'est-à-dire, que la fonction magnétique peut se changer facilement en une fonction électrique, et réciproquement. La théorie électro-magnétique, qui est l'expression analytique de ce rapport, et qui constitue la partie la plus importante de la physique moderne, est due presque tout entière aux travaux d'Ampère, dont les sciences déplorent long-temps la perte.

Toute masse minérale est magnétique, mais ce magnétisme est très faible; il ne se manifeste pas dans les circonstances ordinaires, et ne peut être constaté qu'au moyen d'expériences délicates. Le fer, avec quelques uns de ses minerais, le nickel et le cobalt, sont à peu près les seules substances naturelles qui manifes-

tent spontanément et sensiblement cette propriété. On sait que le frottement, la percussion, et surtout un mouvement de rotation rapide, ou encore l'influence prolongée d'un aimant, font passer la substance magnétique à l'état d'aimant, c'est-à-dire, qu'ils polarisent et déterminent le magnétisme diffus en elle. Tant que l'une de ces conditions subsiste, l'aimantation persiste; et quand cette nouvelle distribution de la vertu magnétique est stable, ou, comme le disent les physiciens, malgré l'éloignement qu'ils professent pour les qualités occultes, quand la *force coercitive* est assez considérable, la substance magnétique est devenue définitivement un aimant. Il en est ainsi de la terre.

Les affinités réciproques, positives et négatives, que les masses minérales exercent entre elles, et d'où résulte leur disposition respective, expliquent comment le magnétisme est une puissance dans le globe terrestre: mais pour le déterminer, le polariser, le convertir en acte, il faut une condition de plus; il faut que les affinités molaires de signe contraire se dégageant, que celles de même signe se composant, toutes se réduisent en définitive à un petit nombre pair, de résultantes égales et directement opposées. Cette condition est remplie par le mouvement de rotation de la terre. C'est en vertu de ce mouvement que le globe est polarisé, et que toutes ses forces magnétiques sont réduites ou du moins tendent à se réduire à deux, l'une australe, l'autre boréale. Effectivement, malgré l'influence énergique et incessante de ce mouvement, le globe ne paraît pas encore parvenu à l'état d'aimant simple, et il se présente à nous comme un aimant composé ou un assemblage d'aimans simples, dont la situation respective n'est pas bien connue. Toujours est-il qu'il y a au moins deux pôles dans l'hémisphère boréal et deux autres dans l'hémisphère austral; que l'équateur magnétique est une courbe à double courbure fort compliquée et encore mal déterminée; que l'intensité des forces magnétiques est variable sur une même ligne d'égale inclinaison; que les nœuds magnétiques ou points d'intersection de l'équateur avec la ligne équinoxiale sont doués d'un mouvement pro-

gressif de l'est à l'ouest, qui fait varier en même temps la latitude magnétique et l'inclinaison de l'aiguille aimantée. La surface du globe présente même des masses plus ou moins considérables, aimantées comme lui d'une manière complexe. Le Heideberg, près de Zell, qui s'élève au milieu d'un vaste plateau à la pente N. O. du Fichtelgebirge, et dont la direction est du S. O. au N. E., agit sur l'aiguille aimantée à vingt pieds de distance de son axe longitudinal. Cette montagne est formée de serpentines enclavées dans des schistes chloriteux et amphiboliques, contenant des parcelles de fer oxidulé, et dont les strates sont parallèles à l'axe. Les pôles nord sont tous situés à la pente sud-est, et les pôles sud à la pente nord-ouest. Les axes magnétiques sont parallèles et perpendiculaires à la direction de la montagne. Les points d'indifférence sont placés aux extrémités. Il est remarquable que le magnétisme polaire de ces roches qui ne renferment que des parcelles de fer oxidulé, est souvent plus puissant que le magnétisme polaire des masses considérables de fer oxidulé qui se trouvent en couches dans les montagnes primitives, plus ou moins enfouies dans la profondeur du globe. Entre Almaguer et Pasto, près de Voisaco, à mille quarante-cinq toises au dessus de la mer, il existe une roche de porphyre trachitique, qui présente, sur une moindre échelle, les mêmes phénomènes que la montagne aimantée de Franconie. Sur la pente orientale du Chimborazo, on trouve un groupe de porphyre trachitique en colonnes pentagonales, dont le magnétisme polaire agit à trois pieds de distance. Tous ces faits prouvent que le magnétisme terrestre n'est pas encore polarisé ou résolu d'une manière définitive.

Si la rotation aimante les sphères, il est bien probable que la lune et le soleil, les planètes et les étoiles, sont autant d'aimans dont la terre subit l'inégale influence. Les physiciens ont jusqu'à présent négligé d'étudier cette influence; c'est pourtant là qu'il faudra chercher l'explication des variations périodiques de l'aiguille aimantée. Il y a des variations diurnes qui dépendent de la révolution diurne de la terre. Il y a lieu de rechercher si la lune ne produit pas des

variations mensuelles. Le soleil amène bien certainement des variations annuelles. Il y a aussi des variations séculaires, qui dépendent sans doute des inégalités séculaires du système planétaire. Quant à l'action du milieu stellaire, c'est évidemment une constante, les dimensions de l'orbite terrestre pouvant être regardées comme infiniment petites par rapport à lui.

Outre le magnétisme minéral, il y a le magnétisme végétal, qui détermine la distribution des plantes dans une même région ou sur une même ligne isotherme. Il y a aussi le magnétisme animal, en vertu duquel les animaux s'unissent, se groupent et s'associent; en vertu duquel chaque animal attire à lui toutes les productions qui lui sont nécessaires pour sa conservation et sa propagation. Les divers instincts, les sympathies et les antipathies sont autant de formes de ce magnétisme. Dans tout individu les organes, dans toute société les individus sont coordonnés entre eux et subordonnés à leur chef naturel par un magnétisme analogue et spécial, d'où résultent l'harmonie des fonctions et le concours de tous les efforts vers un but unique; c'est la condition de tout organisme. Quand cela n'a pas lieu, il y a maladie dans le corps social aussi bien que dans l'individu. Enfin, il

il y a un magnétisme artificiel et anormal, qui tend à pervertir les rapports naturels des êtres, en les isolant du centre universel et vivifiant, pour les rattacher à des centres individuels et mortifians. Heureusement la puissance magnétique de l'homme s'est affaiblie à proportion de l'abus qu'il en a fait. Nous nous bornons à indiquer ces choses qui ne sont pas de notre sujet; nous voulons seulement arriver à une notion générale du magnétisme. Or, en élargissant le sens du mot de manière à y comprendre ces diverses acceptions particulières, on voit que le magnétisme est l'agent de toute hiérarchie, de toute coordination, de toute construction.

Il nous reste à parler de la chaleur, cet agent universel qui participe également à la production des trois règnes; qui concourt, avec le magnétisme, à la formation des roches, des terrains, de toute l'écorce minérale du globe; avec l'électricité, à l'accomplissement des fonctions organiques qui ont pour objet la conservation de l'individu par la nutrition; avec la lumière, à l'accomplissement des fonctions qui ont pour objet la conservation de l'espèce par l'engendrement.

(La suite au prochain numéro.)

MARGERIN.

## LETTRES ET ARTS.

### COURS SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE.

#### SECONDE LEÇON.

Opinion de la prééminence de la musique sur les autres arts, fondée sur ce que la musique est un langage. — De l'invention humaine de la musique. — Résurrection du système de Locke et de Condillac par l'école musicale matérialiste. — Cette doctrine est en opposition avec l'histoire et la tradition.

La musique est le seul, parmi les arts, dont on ait osé dire qu'il est le plus noble

de tous. Nous sommes loin de vouloir faire de cette proposition un de ces sujets de disputes, lesquelles ne prouvent, en dernière analyse, que l'impuissance de l'homme, être nécessairement incomplet, qui ne saurait apprécier, pour ainsi dire, à leur valeur individuelle, tous les dons du Créateur, ni les embrasser dans leur ensemble, comme l'atteste souvent son goût pour un seul et son indifférence pour les autres. Nous voulons seulement faire remarquer que cette prééminence accordée de tout temps à la musique, s'explique par le sentiment

universellement répandu de cette vérité dont nous nous sommes entretenus dans notre première leçon ; savoir : que la musique est un véritable langage, une *transformation de la parole*, comme on l'a dit avant nous. S'il fallait aujourd'hui ajouter quelque chose à la démonstration de cette vérité, nous dirions que la musique est le seul art dont l'expression se transmette à notre âme par le sens de *l'ouïe*, qui est le sens par excellence, celui par le moyen duquel nous venons, avec la parole, l'intelligence et la foi, et dont le nom se confond, selon l'observation profonde de M. de Bonald, avec le nom de la plus noble faculté de notre être, *l'entendement*. « Il semble », dit à ce sujet l'écrivain sur la musique, le plus grave et le plus élevé de notre époque, et qui, sous plus d'un rapport, peut être comparé à l'illustre philosophe que je viens de nommer ; « il semble que l'ouïe « est à l'égard des autres sens ce que « l'homme est à l'égard des animaux, « c'est-à-dire, que l'homme ne paraît « avoir été dénué en naissant de tout ce « qui protège les animaux et les met en « état de se défendre des injures de l'air « et de pourvoir par eux-mêmes à leur « propre conservation, que parce qu'é- « tant destiné par son intelligence à s'é- « lever à une plus grande perfection, il « avait aussi besoin d'exercer sa raison « et d'acquérir cette expérience qui lui « est nécessaire pour jouir de la puis- « sance et des droits qui lui ont été don- « nés sur tous les autres êtres ; de même « l'ouïe ne semble avoir été privée des « moyens qui aident les autres sens <sup>1</sup>, « ainsi que du secours de ceux-ci dans « bien des cas, que parce qu'étant par- « ticulièrement destinée à transmettre « l'expression des sentimens qui sont ma- « nifestés par la voix, elle avait besoin « d'acquérir aussi, par un exercice fré- « quent, un tact beaucoup plus délicat « et plus subtil, pour pouvoir saisir faci-

<sup>1</sup> L'auteur, dans le paragraphe précédent, vient de remarquer avec le docteur Roger de Montpellier (voir son *Traité de l'effet de la musique sur le corps humain*, 1<sup>re</sup> part., chap. 5), que l'ouïe doit en quelque sorte faire sa propre éducation sans le secours des autres sens, tandis que ceux-ci se rectifient les uns par les autres : la vue par l'ouïe, par le toucher, etc.

« lément toutes les modifications infinies « des sons, et les transmettre fidèlement « à l'âme <sup>1</sup>. »

Mais si l'ouïe est le moyen de transmission par lequel le langage musical pénètre jusqu'à notre âme, la musique a la voix pour organe. La voix, cet élément divin, où brille un rayon de l'essence immatérielle ; la voix, cet instrument de la parole, est aussi le premier instrument de musique, et ce principe subsiste jusque dans la musique instrumentale, puisque les corps sonores qu'elle emploie, les instrumens à vent surtout, et, parmi ceux-ci, particulièrement, le plus grand et le plus majestueux, l'orgue, ne peuvent être comptés au nombre des instrumens de musique, qu'à la condition d'être faits à l'imitation de la voix humaine. Voilà, à n'en pas douter, la raison pour laquelle la musique est réputée le premier et le plus noble des arts après la parole, et pour laquelle « *chez tous les peuples cet art est le seul qui ait une origine céleste* <sup>2</sup>. »

Toutefois, comme la plupart des théoriciens modernes n'ont pas vu que la question de l'origine, de l'essence de la musique, et celle de ses divers systèmes ainsi que de leurs progrès, se liaient étroitement à la question de l'origine et de l'essence du langage, et à celle de la formation et de la filiation des langues, ils n'ont pas aperçu que les tonalités n'étaient autre chose que des espèces de langues musicales, distinctes entre elles, mais toutes remontant à une souche commune, en un mot, des modifications différentes d'une tonalité primitive, d'un mode initial. En conséquence, chaque tonalité leur est apparue non comme un système d'art différent, mais comme un art isolé, essentiellement *autre*. En outre, par l'effet de la séparation de la notion de la musique et de la notion du langage, ils ont dû rapporter la musique à un principe tout matériel, puisque l'on ne peut lui reconnaître un principe moral d'expression qu'autant qu'on assimile sa

<sup>1</sup> *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage*; préf. p. LIV. Paris, imprim. royale, 1807, 2 vol. in-8°, par G. A. Villoteau.

<sup>2</sup> *Résumé philosoph. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis, p. LXIV.

nature à celle de la parole. En conséquence, ils ont vu la musique non dans la musique elle-même, mais dans les données matérielles que fournit la nature et les élémens physiques, lesquels, en quelque sorte, servent d'agens à cet art, je veux dire, les sons et leurs combinaisons diverses; c'est ainsi qu'ils sont arrivés à confondre l'origine de la musique avec l'origine du son et du bruit, et que, voulant définir cet art, ils n'ont trouvé rien de mieux à dire que les paroles déjà citées dans la leçon précédente: « *La musique est l'art d'émouvoir par la combinaison des sons* <sup>1</sup>. »

Ayant à discuter aujourd'hui le mérite de cette définition et de celle que nous lui avons opposée, comme aussi les conséquences que la première entraîne dans la doctrine, l'enseignement, la théorie et la pratique de l'art, il importe de remarquer d'abord que cette définition ne tient aucun compte de l'élément spirituel que nous avons distingué dans la musique ainsi que dans le langage, et qui, en musique, réside dans la *consonance*; elle ne reconnaît que l'élément humain, passionné, dramatique, lequel, comme nous l'avons vu, se produit dans la *dissonance*. Ce n'est pas, nous nous hâtons de le dire, que la théorie actuelle ne fasse aucune mention de la *consonance*; au contraire, elle la distingue soigneusement, mais en se bornant à l'envisager, comme la *dissonance*, en tant qu'élément purement matériel, arbitraire en soi, abstraction faite de toute pensée, de tout ordre d'idées préexistant, dont l'un ou l'autre de ces élémens peut être l'expression, la personnification ou le symbole. Nous l'avons déjà dit: selon que les nations sont éclairées par la lumière de la grâce et de la révélation, ou qu'après avoir défiguré les premières notions de l'enseignement divin, elles vivent accroupies dans l'esclavage des sens et le désordre des passions, leur musique et leur langue portent dans leur constitution l'empreinte de caractères analogues. Pour ce qui est de la musique, elle exprime, par l'élément consonnant qui représente la lumière, la plénitude

de l'être, l'aspiration, le calme; elle exprime, disons-nous, l'accord de l'esprit et de la chair, dirigés vers Dieu; et, par l'élément dissonnant, la contradiction perpétuelle qui est dans l'homme, le combat que se livrent l'âme et le corps et la dégradation de l'un et de l'autre en révolte contre le Créateur. Certes, c'est là un grand fait, un fait immense, fait que nous n'avons pas inventé, et qui a été historiquement et solennellement consigné par ceux-là même à qui nous le rappelons <sup>1</sup>. Eh bien! encore que la théorie musicale ne doive pas se surcharger d'une théorie métaphysique, c'était là un fait, et il y en a plusieurs autres de même nature, qui aurait dû déterminer une distinction fondamentale dans la théorie comme dans les monumens de l'art; établir une division radicale entre deux systèmes, le système religieux et le système mondain, bien que ces deux systèmes se rapprochent et se pénètrent quelquefois l'un l'autre; enfin, c'était là un fait qui devait laisser des traces profondes dans toutes les parties de la science et rayonner dans tout l'ensemble. Point du tout. Veut-on savoir quelle est la seule et unique différence que la théorie établit entre l'accord consonnant et l'accord dissonnant? « On donne le nom de *consonnant* « aux intervalles agréables, et celui de « *dissonnant* aux autres », c'est-à-dire, aux intervalles moins agréables <sup>2</sup>. Ouvrez toutes les méthodes, tous les codes musicaux, vous ne trouverez pas une explication plus satisfaisante de ces deux élémens fondamentaux. Après avoir lu de telles paroles, à peine a-t-on la force de remarquer la nullité et la pauvreté de cette distinction, puisque, au point de vue de l'art mondain, il est de fait que la dissonance n'est pas moins *agréable* que la consonance.

*Ab uno disce omnes.* Voilà pourtant à quel point les savans, les professeurs, les théoriciens ont conduit la théorie, à force de technique, de matérialisme; à force, qu'on nous permette l'expression, de couper l'art en deux, de lui arracher

<sup>1</sup> Voir la page LIII et la précédente du *Résumé philos. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis. Nous avons cité la page LIII dans notre première leçon.

<sup>2</sup> *La musique mise à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, p. 82, 1<sup>re</sup> édit.

<sup>1</sup> *La musique à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, chap. 1, p. 1.

violemment la vie, l'âme, de le réduire à son squelette, et, comme l'a dit Villo-teau, à *la pratique des sons*. Aussi, cet écrivain, sentant la nécessité de rappeler la musique à ses premières et saines notions, et d'innover pour reconstituer, prend-il soin d'avertir qu'il « rétablit, « chaque fois que l'occasion s'en présente « *et qu'il le peut*, la première [acception « de plusieurs termes techniques qui ont « évidemment appartenu à cet art avant « qu'il eût été réduit à *la pratique des « sons*, et il prouve que ce n'est que par « l'ignorance des principes et l'abus des « règles qu'on a détourné ces mots de « leur premier usage et qu'on les a em- « ployés dans un sens différent de celui « qui leur était propre; enfin, qu'ils ont « cessé de rappeler les idées auxquelles « ils avaient d'abord été attachés<sup>1</sup>. » M. Fétis veut bien reconnaître aussi que *le langage des écoles est plein de défec-tuosités*. Pour opérer un pareil boule-versement dans les éléments de la science et de ses principes, il n'a fallu rien moins que corrompre l'art dans son essence, le détourner de son origine et de son but, de telle sorte qu'à l'inspection de notre théorie, il est impossible de comprendre que les deux tonalités qui nous sont fami-lières puissent avoir entre elles le moi-nbre rapport, et que les règles de la langue musicale que nous parlons puissent pré-senter quelque analogie avec celles qui forment la syntaxe universelle de l'art.

La définition de la musique que nous opposons à celle de l'école matérialiste<sup>2</sup>, par cela même qu'elle implique la notion du langage, restitue à l'art tout ce que l'autre définition lui enlève dans la sphère morale de son expression; elle a de plus, même pour la pratique, l'avantage im-mense de montrer au premier coup d'œil que les mystères et la théorie de la mu-sique ne sont pas, au fond, d'une autre nature que ceux de la parole elle-même, et, de cette sorte, elle ouvre à l'esprit, dès les premiers pas, une voie lumineuse, celle de l'analogie. Ainsi la musique, langage de l'homme sensible, assimilée à la parole, langage de l'homme intellec-tuel, ne peut pas avoir une origine autre

que celle de la parole. L'invention hu-maine ne peut pas plus être supposée pour la première que pour la seconde, et à moins de soutenir que le langage musical consiste dans *l'articulation de la voix*, les *sons* et les *cris*, si au con-traire on le regarde comme *le mode cé-leste de l'expression de la pensée* ou du sentiment, on peut appliquer à la musique ce qu'on a appliqué à la parole, et dire que la musique est nécessaire pour inventer la musique. Les théoriciens ont toujours admis de fait, et aujourd'hui ils commencent à admettre dogmatique-ment, que les éléments fondamentaux de la musique, la loi, par exemple, qui unit les intervalles, ne sont pas d'inven-tion humaine<sup>3</sup>; mais alors ces éléments, cette loi, ne sauraient être que l'expression d'une pensée préexistante, de même que la création tout entière est la manifesta-tion extérieure et visible d'une pensée qui existe en Dieu. Nul d'entre eux n'a tiré cette conséquence, il est vrai, mais il suffit qu'ils aient reconnu en principe que l'invention des premières données de l'art n'est pas au pouvoir de l'homme. Toutefois, par une contradiction incon-cevable, lorsque la question de l'origine de la musique s'est présentée à leur es-pirit, ils l'ont résolue dans un sens op-posé au principe qui fait la base de leur enseignement.

Nous avons observé tout à l'heure que les théoriciens n'ont pas vu les rapports de la musique et du langage, quant à leur essence, ni ceux des tonalités et des lan-gues, quant à leur filiation et leurs affi-nités morales; mais il faut leur rendre la justice de reconnaître que quand il s'est agi de traiter, *ex professo*, la question de l'origine de la musique, frappés qu'ils étaient sans doute de la beauté et de la profondeur des théories de Locke, de l'abbé de Condillac, de Cabanis et de Lamétrie, sur la formation de l'homme, sur l'invention du langage, ils n'ont pu résister à la séduction de calquer leur système sur celui de ces philosophes. Il est instructif et curieux à la fois de voir à quel point ils ont réussi à faire, en plein dix-neuvième siècle, et sans être

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. LXXXII.

<sup>2</sup> Voir cette définition dans notre première leçon.

<sup>3</sup> Voir la *Musique simplifiée*, par M. Buset, préf. p. IX, et *passim* dans l'ouvrage.

déconcertés le moins du monde par la tendance générale vers le spiritualisme, la contre-partie des théories du dix-huitième.

Leurs travaux à ce sujet ont eu pour premier but, ainsi que le disent leurs auteurs, d'expliquer par des moyens naturels ce que le genre humain s'était contenté de regarder jusqu'à présent comme l'effet de la révélation; nous entendons par *révélation* le moyen, quel qu'il soit, par lequel l'humanité s'est trouvée en possession d'un élément préexistant et divin de son essence. L'abbé de Condillac qui, lui aussi, comme il en convient, avait voulu se rendre compte de l'origine de la musique, par des moyens conformes à sa raison, avait dit: « Dans l'origine des langues, la prosodie étant fort variée, toutes les inflexions de la voix lui étaient naturelles. Le *hasard* ne pouvait donc manquer d'y amener quelquefois des passages dont l'oreille était flattée. On les remarqua, et l'on se fit une habitude de les répéter: telle est la première idée que l'on eut de l'harmonie<sup>1</sup>. » Ainsi voilà une philosophie basée sur le *hasard*.

Maintenant écoutons M. Fétis: « Malgré sa capacité relative, l'esprit humain a des bornes telles que l'idée de l'infini n'y entre qu'avec effort. On veut trouver un commencement à toutes choses, et, dans les idées vulgaires, la musique doit avoir une origine comme toutes nos connaissances. La Genèse ni les poètes de l'antiquité profane ne parlent pas des inventeurs de cet art, seulement on y voit les noms de ceux qui ont fait les premiers instrumens: Jubal, Mercure, Apollon et d'autres. On pense bien que c'est la Genèse que je crois sur cet objet comme sur d'autres plus importants; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. » Nous ne nous arrêterons pas sur ce singulier passage, nous ferons seulement remarquer en passant, à propos de Jubal, que plusieurs anciens écrivains sur la musique, en parlant de lui comme du créateur de la musique instrumentale<sup>2</sup>, ne manquent

pas de noter qu'il était de la race de Cain; *ex perditâ Caini stirpe*, dit Gerbert<sup>1</sup>. C'est là une observation importante sur laquelle nous reviendrons lorsque nous examinerons dans l'application le style de la musique mondaine et les moyens qu'elle met en œuvre. Poursuivons:

« Quant à l'origine de la musique, *chacun l'a arrangée à sa fantaisie*; toutefois, l'opinion qui la place dans le chant des oiseaux a prévalu. Il faut avouer que c'est là une idée bizarre, et que c'est avoir une opinion bien singulière de l'homme que de lui faire trouver l'une de ses plus vives jouissances dans l'imitation du langage de certains animaux. Non, non, il n'est point ainsi. » Et pourquoi pas, je vous le demande, puisque l'homme, dans ce système, n'est ni plus ni moins qu'un animal? Mais ce qui frappe surtout ici, c'est que tandis que le plus magnifique accord règne parmi ceux qui attribuent l'origine de la musique à des causes surnaturelles, les philosophes et les musiciens ne cessent de se quereller entre eux sur la meilleure manière d'expliquer cette origine par des moyens naturels et conformes à la raison: *chacun l'a arrangée à sa fantaisie*. Voyons donc quel est sur ce point la *fantaisie* de M. Fétis: « L'homme chante comme il parle..... » Jusqu'ici tout est bien: l'homme a reçu le chant comme il a reçu la parole, et la parole avec le chant. Mais malheureusement M. Fétis parle ici de l'homme sauvage. Remarquez bien: « L'homme chante, comme il parle, comme il se meut, comme il dort, par suite de la conformation de ses organes et de la disposition de son âme. Cela est si vrai, que les peuples les plus sauvages et les plus isolés de toute communication avaient une musique quelconque quand on les a découverts, lors même que la rigueur du climat ne permettait point aux oiseaux de vivre dans le pays ou d'y chanter. La musique n'est, dans son origine, composée que de cris de joie ou de gémissemens douloureux; à mesure que les hommes se civilisent, leur chant

<sup>1</sup> *Essai*, t. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> part., 2<sup>e</sup> sect., p. 517, édition de 1798.

<sup>2</sup> *Pater canentium citharæ et organo*. Genes. iv, 21.

<sup>1</sup> *De cantu et musica sacr.*, tom. 1, chap. 1, p. 2.

« se perfectionne ; et ce qui, d'abord, « n'était qu'un accent passionné, finit « par devenir le résultat de l'art. Il y a « loin, sans doute, des sons *mal articu-* « *lés* qui sortent du gosier d'une femme « de la Nouvelle-Zemble, *aux fioritures* « *de mesdames Malibran et Sontag*, « *mais il n'est pas moins vrai que le* « *chant mélodieux de celles-ci a pour* « *premier rudiment l'espèce de croasse-* « *ment de celle-là.* » Prenons haleine avant de revenir sur ces propositions :

*L'homme chante comme il parle ; mais s'il ne parle pas, comment chante-t-il ? Il chante comme il se meut et comme il dort ; premièrement, par suite de la conformation de ses organes ; secondement, par suite de la disposition de son âme.* (Remarquez en passant que c'est par suite de la disposition de son âme que l'homme dort.) Ainsi, la conformation des organes de l'homme produit d'abord le chant, et comme M. Fétis pense que le chant a une expression et même une expression *morale*, il est clair que, dans son système, l'organisation, c'est-à-dire la matière, engendre la pensée et le sentiment. L'auteur dit dans un autre endroit, en parlant des échelles tonales ou des gammes : « L'une engendre nécessairement la musique calme et religieuse <sup>1</sup> ; » et, dans sa définition de la musique, il établit que les combinaisons de sons engendrent l'émotion. C'est toujours la matière prise pour principe, et nous voilà embourbés dans la fange de la philosophie de la nature. Nous passons sur quelques observations que les lecteurs feront d'eux-mêmes, et nous prions M. Fétis de vouloir bien nous apprendre par quels perfectionnements graduels, par quels procédés logiques, en un mot, par quels moyens naturels on est arrivé des *sons mal articulés et du croassement qui sortent du gosier d'une femme de la Nouvelle-Zemble*, lesquels sont une *musique quelconque*, suivant lui, *au chant mélodieux et aux fioritures de mesdames Sontag et Malibran*. A cela il répond : *A mesure que l'homme se civilise, le chant se perfectionne.* Il est impossible de franchir un abîme plus lestement que ne le fait M. Fétis d'un trait de plume. Hâtons-

<sup>1</sup> *Résumé*, p. XXXVIII.

nous d'arriver à la conclusion de tout ceci. La conclusion ? vous ne vous y attendez pas. « Au reste, il importe peu « de savoir quelle a été l'origine de la « musique, etc., etc. <sup>1</sup>. » Ainsi, pour Condillac, tout se réduit à ce seul mot : *le hasard* ; pour M. Fétis, à celui-ci : *qu'importe ?*

A vrai dire, il importe peu que M. Fétis se livre à toutes les *fantaisies* de son imagination, si, l'histoire en main, il vient les détruire lui-même, et établir solennellement l'origine divine de la musique. Ouvrez son *Résumé* : « Chez tous les peuples, s'écrie-t-il, ce sont les dieux qui « ont fait don de la musique aux humains, et cet art est le seul qui ait une « origine céleste. » Et le voilà qui nous montre le *miracle* de la musique chez les Hindous, chez les Chinois, chez les Arabes, chez les Grecs <sup>2</sup> ! Néanmoins, M. Fétis s'obstine tellement dans son système, qu'il persiste à ne voir qu'un *système* dans ce témoignage unanime, cette tradition constante. Citons encore : « On « voit que c'est partout le même système, « partout l'art est représenté comme « ayant opéré des prodiges dans l'antiquité. » Et ailleurs : « Le merveilleux « ne manque jamais dans l'histoire des « arts chez les peuples anciens ; les Chinois *en ont mis* dans l'origine de leur « système de musique <sup>3</sup>. » Ne dirait-on pas vraiment que les peuples anciens se sont donné le mot sur ce point ; que l'origine de leur musique est *divine*, parce qu'il leur a plu de décider cela ainsi, *à priori*, après mûre délibération ? Et puis admirez cette expression : *Les Chinois ont mis du merveilleux !* Si nous ne craignons de faire une plaisanterie trop *vulgaire* pour M. Fétis, nous renverrions ses Chinois à un vers de Boileau. Passe encore que Laborde ait débité des niaiseries sur l'origine de la musique et ses *effets merveilleux* ; il avait du moins pour excuse l'entraînement des idées de son siècle. Oh ! que nous regrettons que M. Fétis, à la science de qui nous ren-

<sup>1</sup> *La musique mise à la portée de tout le monde*, p. 4 et 5.

<sup>2</sup> *Résumé*, p. LXIV, XC, XLI et suiv., LI, LIII, LXXVII, LXXXV et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. LI, LIII.



drons toujours hommage, n'ait pas nourri son esprit de cette autre philosophie qui a dit, par la bouche d'un de ses plus nobles organes : « La fable, bien plus vraie que l'histoire pour des yeux préparés, vient encore renforcer la démonstration. C'est toujours un oracle qui fonde les cités, c'est toujours un oracle qui annonce la protection divine et les succès du héros fondateur <sup>1</sup>. » Toute l'histoire de la musique dans l'antiquité est dans ces quelques lignes.

Comme tout se lie dans le système d'un auteur, et quelquefois malgré l'auteur lui-même, M. Fétis repousse toute identité de nature et de principes entre les divers systèmes de musique des anciens peuples, et cela est tout simple : refusant de remonter, pour ce qui est de la musique en général, à une seule et même origine, il a été forcé de voir autant de musiques particulières, autant d'arts radicalement *différens* qu'il y a de tonalités. C'est ce que prouve la partie dogmatique de son livre tout entière.

Aussi conclut-il par ces paroles : « Il n'y a point d'art absolu résultant d'une base unique, universelle; cette base est variable comme les phénomènes de la sensibilité..... Je reviens souvent sur cette doctrine parce qu'elle est nouvelle et qu'elle est vraisemblablement destinée à éprouver bien des contradictions. L'éclectisme en matière d'art est plus difficile à établir qu'en toute autre chose <sup>2</sup>. » Assurément cette doctrine est nouvelle, mais de la part de qui éprouve-t-elle les premières contradictions? de la part de M. Fétis qui, ici encore, vient démentir, l'histoire en main, ce qu'il avance dogmatiquement. Nous ne reproduirons pas toutes les analogies de fait entre tous les systèmes musicaux que l'auteur a accumulés dans son livre, et notamment au chapitre qui traite de la musique des peuples septentrionaux. Nous dirons seulement que, dans la Préface du même ouvrage, il se félicite du bonheur qu'il a eu de découvrir la base éternelle, non seulement de la musique qui est à notre usage, mais de toute mu-

sique possible <sup>1</sup>. Lequel faut-il croire ici? de M. Fétis disant dans le *Résumé* que la base de la musique est *variable*, ou de M. Fétis disant dans la préface que la musique repose sur une *base éternelle*? Oui, il y a divers systèmes de musique, des tonalités différentes, issues d'une première tonalité, mais il n'y a qu'une musique, et Chabanon l'a dit excellemment : « Serait-il vrai que le chant fût un par toute la terre; que, résultant des proportions harmoniques qui sont une loi invariable de la nature, sa principale constitution fût invariable aussi? Nous le pensons, et ce fait étant reconnu vrai, il existe pour tous les hommes, de tous les temps, de tous les climats, une langue commune, et dont les différences d'un pays à un autre, n'empêchent pas qu'elle ne soit partout intelligible <sup>2</sup>. »

Partant d'une *base variable* et négative, marchant au hasard dans son aveuglement *éclectique*, et ne s'apercevant pas qu'il renverse d'une main ce qu'il édifie de l'autre, M. Fétis, comme nous le verrons par la suite, est contraint d'articuler une négation sur chacun des points dont la réunion forme la doctrine universelle relative à la musique. Lorsqu'il se laisse guider par l'histoire, la logique des faits le conduit à la vérité philosophique; mais à son approche, les tendances de son esprit se réveillent et l'entraînent dans la voie opposée.

Par tout ce qui précède, l'on voit que la définition de la musique donnée par l'école matérialiste se rapporte parfaitement à l'ensemble de son système. C'est un art de sensation, comme dit Framery; peu importe de savoir son origine. « Ce qui intéresse, continue M. Fétis, c'est de savoir ce qu'elle est (la musique), dès qu'elle mérite le nom d'art <sup>3</sup>. » Mais encore une fois, que l'on dise à quelle époque et de quelle manière elle s'est élevée au rang des arts! Peu importe encore, et l'auteur se met aussitôt en devoir de formuler sa

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. xxix.

<sup>2</sup> *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre.* Paris, 1773, Disc. prélim., p. 5.

<sup>3</sup> *La musique à la portée de tout le monde*, p. 6.

<sup>1</sup> *Principe générateur*, par le comte de Maistre, p. 515.

<sup>2</sup> *Résumé*, p. cxxxii, cxxxiii.

théorie, se disposant à lever tous les doutes, à tout expliquer<sup>1</sup>. Tout expliquer! oui vraiment, il commence bien.

Mais voyons jusqu'à quel point M. Fétis a le droit d'expliquer et de lever les doutes. Et d'abord, a-t-il celui de définir la musique? Ce droit? Mais M. Fétis se l'enlève à lui-même: « Que la musique « nous émeuve, dit-il, et c'est assez. — « Mais sur quel sujet? — *Peu m'importe.* « — Par quels moyens? — *Je l'ignore;* « *je dis plus, je ne m'en inquiète guère<sup>2</sup>.* » Toujours le même argument: *Peu m'importe!* Ainsi M. Fétis ne s'inquiète guère de savoir quelle est la nature et l'essence de la musique. Alors, comment ose-t-il la définir?

Venons à la théorie. Qu'est-ce que la théorie? C'est le résultat de toutes les observations faites sur un art et sur ses moyens d'action, consacrées par l'expérience et érigées en corps de doctrine. Comment M. Fétis peut-il nous présenter une théorie de la musique, lui qui fait si bon marché de toutes les observations sanctionnées par l'expérience? Supposons qu'un élève se présente à M. Fétis pour lui demander des leçons d'harmonie:

— Qu'est-ce que la musique, lui dira l'élève? quelle est son origine, son essence, son but?

— *Le professeur.* Le but de la musique est de nous procurer des impressions de plaisir<sup>3</sup> et de nous émouvoir; quant à son origine, à son essence, je ne m'en inquiète guère.

— *L'élève.* L'histoire ne fait-elle pas connaître l'inventeur de cet art?

— *Le professeur.* L'histoire dit qu'elle a été révélée aux hommes par la Divinité, mais c'est là une absurdité, un système. Au reste, ce n'est pas de cela qu'il s'agit; je suis venu pour vous enseigner les règles de l'harmonie.

— *L'élève.* Vous venez donc m'apprendre les principes d'une chose dont vous ignorez vous-même le principe, d'une chose arbitraire en elle-même?

— *Le professeur.* Parfaitement arbitraire en elle-même, mais non pas arbitraire en tant qu'art.

— *L'élève.* Je ne vous comprends pas. Quelle différence y a-t-il entre la musique en elle-même et la musique en tant qu'art?

— *Le professeur.* La musique en elle-même, c'est un son mal articulé, c'est le croassement du sauvage; c'est là le rudiment de l'art; mais l'art repose sur des bases fixes, des principes établis par l'usage et reconnus par la généralité des musiciens.

— *L'élève.* Mais veuillez bien m'expliquer de quelle manière on est arrivé du croassement à l'art, au chant mélodieux.

— *Le professeur.* A mesure que l'homme se civilise, l'art se perfectionne.

— *L'élève.* Je ne vous comprends pas davantage; mais dites-moi, je vous prie; ces règles, ces principes dont vous venez de me parler, pourquoi sont-ils fixes, invariables, si la musique repose sur une base variable?

— *Le professeur.* Parce que ces règles sont fondées sur la nature.

— *L'élève.* Comment! les règles de la musique sont invariables parce qu'elles sont fondées sur la nature, et la musique elle-même repose sur une base variable? Permettez-moi de vous faire observer qu'une chose qui devient l'objet de principes fixes, certains, universels, ne saurait être arbitraire et variable dans son essence.

— *Le professeur.* Encore une fois, tout cela m'importe peu et je ne m'en inquiète guère.

— *L'élève.* En ce cas, vous n'avez rien à m'apprendre, puisque je puis, moi aussi bien qu'un autre, inventer une musique, des systèmes, des tonalités, des théories, aussi inattaquables que la doctrine que vous prétendez m'enseigner.

On pourrait pousser beaucoup plus loin ce dialogue, et si nous avons déjà tant insisté sur de pareilles questions, c'est que nous n'avons pas à combattre une opinion individuelle. La majorité des musiciens et des personnes qui cultivent cet art, n'ont pas pénétré plus avant dans la connaissance de la nature, et c'est là, il n'en faut pas douter, une des principales causes du discrédit où

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 533.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 5.

cet art est tombé dans l'esprit de certains hommes graves.

Il est temps de finir : aussi bien, après une semblable discussion, éprouvons-nous le besoin de relever notre âme par la contemplation des pures clartés de la doctrine au nom de laquelle nous avons repoussé tant d'extravagantes erreurs, si tristement exhumées de la poussière du matérialisme.

Et quant à la définition qu'à notre tour nous avons donnée de la musique, nous en abandonnons la défense tant à la réfutation qui précède, qu'aux citations qui vont suivre. Redisons donc avec Plutarque : « Quant à moi, je n'estime point « que c'ait été un homme qui ait inventé « tant de biens que nous apporte la mu- « sique, ains cuide que c'ait été de « Dieu qui est orné de toutes vertus<sup>1</sup> ; »

Avec Plutarque, Platon et Pindare : « Que la musique a été donnée aux hom- « mes ; non pas pour delices ny pour « volupté, ny un chastouillement d'oreille, « mais pour que la musique survenant « à grande confusion et désordre ès ac- « cords et consonnances de l'âme, les « rameine et les remet derechef tout « doucement en leur ordre et en leur « lieu ; »

Avec Hippocrate : « Je ne doute pas que « les arts ne soient primitivement des « grâces accordées aux hommes par les « dieux ; »

Avec le Li-ki : « La musique est l'ex- « pression et l'image de l'union de la « terre avec le ciel<sup>2</sup> ; »

Avec Quintilien, que « la musique se lie à « la connaissance des choses divines<sup>3</sup> ; »

Avec Platon, toute l'antiquité païenne, l'antiquité chrétienne, Zarlino et tous les théoriciens jusqu'au dix-neuvième siècle : qu'elle est divine dans son essence, son origine et sa destination ;

Avec le P. Mersenne : que la musique est en Dieu ;

Avec le docteur Gall : « La musique et le chant ne sont pas des inventions de l'homme ; le Créateur les lui a révélées à l'aide d'une organisation particulière ; »

Avec le cardinal Bona : « Que le premier homme reçut de Dieu le bienfait de la musique avec une instruction universelle ; »

Avec le Père Martini et Rameau, « que la musique n'est faite que pour chanter les louanges de Dieu ; »

Avec Méhul : « Je crois que cet art a un but plus noble que celui de chatouiller l'oreille, et qu'il n'est pas condamné à n'être jamais qu'aimable<sup>1</sup> ; »

Avec un écrivain que les lecteurs de ce recueil reconnaîtront aisément : « C'est « sous la forme de la musique que la reli- « gion nous représente l'état supérieur « de la parole dans le monde futur<sup>2</sup>. Le « chant est le commencement de la régé- « nération, de la transfiguration de la « parole terrestre ; c'est l'élan de la voix « humaine vers le modé céleste de l'ex- « pression de la pensée. »

On ferait des volumes de textes de ce genre. Nous finirons par une citation empruntée à un musicien théoricien, et que nous recommandons aux théoriciens et aux musiciens de nos jours. Nous sommes heureux, en terminant cette leçon, de nous reposer sur d'aussi belles paroles que les suivantes. Elles furent écrites en 1807, époque où le retour aux idées saines et élevées était beaucoup moins marqué qu'il ne l'est aujourd'hui :

« La musique ne fut point inventée par « les hommes, dans le sens que nous « donnons ordinairement au mot in- « venter ; elle ne fut que découverte par « eux. Cet art nous vient réellement de « Dieu ; c'est lui qui l'a inspiré aux hom- « mes ; c'est lui qui en a établi les prin- « cipes et les règles dans les accens de « nos besoins ; c'est lui qui en a noté « tous les sons dans notre cœur ; c'est là « qu'il a déposé tous les secrets de la « science musicale, de cet art de peindre le « sentiment par la voix, et d'en imiter les « accens par les sons. C'est pourquoi aussi « les anciens reconnaissaient à l'étude « de la musique un double objet, applica- « ble à tous les arts qui étaient du ressort « de la voix, celui de la morale et celui « de l'éloquence. C'était par l'étude de la

<sup>1</sup> Plutarque, *Traité de la musique*, trad. d'Amyot.

<sup>2</sup> *Mémoires sur les Chinois*, tom. 1, p. 237.

<sup>3</sup> *Cum rerum cognitione esse conjunctam, Quint. Inst.*, lib. 2, cap. 16.

<sup>1</sup> Préface de *l'Irato*.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet un beau passage de Zarlino, *Instit. harmon.*, 1762, cap. 2, p. 6.

« musique qu'on apprenait à distinguer  
 « l'expression des sentimens louables et  
 « vertueux, d'avec l'expression des sen-  
 « timens méprisables et criminels. C'é-  
 « tait par l'étude de cette science qu'on  
 « apprenait à célébrer dignement les  
 « louanges des dieux et les bienfaits des  
 « héros; c'était enfin par les effets puis-  
 « sans de la musique que l'on parvenait

« à graver dans l'esprit et dans le cœur  
 « des peuples les lois religieuses et poli-  
 « tiques sur lesquelles reposait l'ordre  
 « social<sup>1</sup>. »

JOSEPH D'ORTIGUE.

<sup>1</sup> De l'analogie de la musique avec le langage, par Villoteau, tom. 2, p. 127.

## SCIENCES HISTORIQUES.

### COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

#### QUATRIÈME LEÇON.

Constitution de l'Église; première partie: Dogme et Discipline, sources de la vie spirituelle.

Je me suis occupé jusqu'ici de reconnaître et de constater la grande différence qui distingue le monde nouveau ou chrétien de l'ancien monde ou païen; j'ai montré les progrès de la civilisation païenne, et ses tristes résultats chez les Romains, la nation la plus fortement constituée qui fut jamais. Ma troisième leçon, qui contient cette dernière partie, se rangeait déjà sous la presse, lorsque l'orateur de Notre-Dame développait une neuve et importante observation, savoir: que les *six Écritures*, appelées *sacrées*, chacune par les peuples qui l'ont conservée, sont exclusivement *constituantes*; il a cité en preuve dans l'ancien monde, avec les Juifs, les Chinois, les Indiens et la secte des Parsis, reste des Perses, qui tous subsistent encore avec le même nom et le même caractère, malgré tous les bouleversemens de l'Asie, tandis que les Grecs et les Romains, les deux nations des arts, de l'éloquence et de la science, ont disparu pour toujours. Ceci, à la première vue, semblerait détruire mes remarques sur la constitution romaine, que j'ai représentée comme le plus grand effort de l'esprit humain. J'aurai donc

aujourd'hui à contredire M. Lacordaire ou à rectifier mes idées. Or, pour un chrétien, aucune de ces deux choses ne serait difficile; rien de plus simple que de céder surtout à une telle supériorité: s'il fallait lui résister, je n'éprouverais pas plus d'embarras, car je sais que la vérité est au dessus du génie, qu'elle ne lui est point promise par privilège, et qu'elle éclaire les esprits les plus ordinaires; et *intellectum dat parvulis*. Je sais que notre admirable orateur en est lui-même très convaincu et que je puis répéter en son nom comme au mien la protestation du psalmiste: *Mandata tua super aurum et topazion*<sup>1</sup>. Je sais enfin que si mes éloges sont bien peu de chose pour un si beau talent, son entière soumission et son filial dévouement à l'Église, notre mère commune, mettront quelque prix à ce témoignage de l'amitié.

Mais je ne suis obligé ni d'abandonner mes remarques, ni de combattre celles de M. Lacordaire. Il est incontestable que les quatre peuples anciens, qui ont eu seuls des traditions écrites sur l'origine du monde, sont les seuls aussi qui subsistent, et qu'ils subsistent par leur attachement à ces traditions, et en proportion de ce qu'ils y ont reçu ou gardé de vérité. De même il est évident que, dans les temps modernes, deux seules dominations se disputent l'univers, l'une qui a complété, l'autre qui a prétendu

<sup>1</sup> Ps. 118.

achever la tradition écrite, c'est-à-dire le christianisme et le mahométisme, qui n'est au fond qu'une secte sortie du christianisme. En effet, tant que ces souverains originels n'ont point péri entièrement à travers les longues déviations des races, tant que l'impulsion de la source n'est point interrompue, l'activité, la vie continuent, les eaux sont courantes; au lieu qu'il y a stagnation, et tout périt quand le mouvement primitif ne se communique plus. Ainsi un peuple ne meurt point, tant qu'il tient par ses traditions à la première origine de toutes choses, et en ce sens on peut dire que ces *Écritures* sont *constituantes*; mais elles ne *constituent* point dans le sens vulgaire du mot; l'organisation ni la destinée politique des peuples n'en dépendent point absolument. Les Juifs avaient une *constitution* essentiellement unie à leur religion, à leur tradition; ils ont perdu depuis long-temps leur forme sociale, leur gouvernement propre, ils ne sont plus *constitués* même religieusement, puisqu'ils n'ont plus de sacrifice ni de sacerdoce, et ils vivent néanmoins indestructibles, parce qu'ils possèdent une véritable *Écriture Sainte*, l'écriture de la préparation évangélique. Voltaire, pour diminuer le prodige de la durée des Juifs, mettait en parallèle les Parsis: l'argument est doublement faux, d'abord parce que le parallèle n'existe pas comme il l'entendait; on n'avait qu'à lui répondre: Avez-vous vu des Parsis? Et quel autre en a jamais vu hors des limites obscures de leur ancienne patrie! Tandis que vous avez vu souvent à côté de vous des Juifs, et qu'il n'y a pas de contrée habitée où il ne vous soit possible d'en rencontrer. Quelle comparaison à faire entre une race transplantée partout, partout perpétuellement distincte, entre ces exilés universels et quelques misérables familles qui végètent dans un coin de la terre, cachées aux regards des nations? Ensuite, le seul point de ressemblance qui existe entre les deux races renverse précisément la conclusion de Voltaire; car si peu qu'il soit demeuré de conforme à la vérité dans le *Zend-avesta*, c'est ce peu de vérité qui fait la durée des Parsis; et ce peuple qu'on voudrait opposer à l'au-

thenticité de la tradition primitive, est encore, dans son genre, un témoin de cette tradition, qui l'a préservé jusqu'à présent d'un entier anéantissement.

Les Romains, au contraire des Juifs, n'ont rien su des grandes origines de l'homme, ils n'ont point eu d'*Écriture sacrée*, et par les seuls moyens naturels ils ont fondé la plus habile organisation politique. Ils semblaient donc, à en juger par les vues païennes, se promettre avec raison une immense et éternelle prospérité. C'est d'ailleurs l'invariable instinct, et jusqu'à un certain point légitime, du cœur humain; c'est ce qui fait l'esprit de famille et l'esprit national. Tout ce que l'homme conçoit de la vie, c'est-à-dire la force, le plaisir, la gloire, la durée, idée vraie s'il ne l'attache point à la terre, où il la voit s'évanouir chaque jour, il veut du moins la réaliser dans sa patrie. Il se dédommage ainsi de sa brièveté, et croit en quelque sorte se perpétuer lui-même; il aime à penser que sa postérité et sa nation ne s'éteindront pas. Mais tout le succès comme le principe de la civilisation des Romains étant matériel, leur superbe volonté a tourné contre eux, ils ont succombé à la fin de despotisme, de misère et d'infamie, avec leur constitution qui fut le chef-d'œuvre et le fléau du vieux monde. Cette grande et terrible épreuve n'était point encore achevée, la civilisation païenne n'avait point encore fourni tous ses résultats désastreux, quand la société chrétienne, qui devait tout réparer, fut établie à son tour: à elle était réservé d'accomplir la tradition et les saintes Écritures, à elle appartenaient aussi la force et la perpétuité.

Lorsque Dieu voulut rendre visible l'ouvrage de la création, il dit: Que la lumière soit, et la lumière fut: lorsqu'il voulut rendre visible sur la terre l'ouvrage de la rédemption, deux paroles lui suffirent aussi; il dit aux Apôtres: Enseignez, baptisez les nations; et la vie spirituelle fut fondée. De même il dit à Simon, fils de Jean: Tu es Pierre.... je te donne les clefs du royaume des cieux; et l'Église, la société spirituelle fut *constituée*. Les législateurs humains ne parviennent jamais qu'à force de gloire, de talents, de puissance, d'éloquence et

d'adresse, à disposer les esprits et les circonstances, à formuler, à publier et mettre en action un ordre social. Ils écrivent des codes, ils instituent des magistratures; plus tard ce seront des assemblées qui prétendront se concerter en discutant des chartes. Le céleste Législateur agit autrement; toutes les ressources qui sont de l'homme et indispensables à l'homme; il les écarte, il les méprise. Après avoir passé ses trente premières années artisan pauvre, dans la pratique des devoirs domestiques, il ne s'est montré au milieu des mortels que pour accomplir encore les devoirs d'un simple mortel avec des œuvres divines. Il refusa d'être roi, il paya le tribut à César, il ne siégea point au conseil de l'Etat, il n'exerça aucune autorité temporelle; il avait inspiré à ses prophètes la plus magnifique poésie et le plus sublime langage qui ait été parlé sur la terre, mais il en a un autre qui n'est qu'à lui, qui ne cherche ni l'admiration ni l'entraînement; on n'y remarque pas un seul trait d'esprit, pas un de ces mouvemens d'élévation, de vivacité ou de passion qui plaisent tant à notre faible intelligence, et que nous appelons du génie. Soit qu'il s'indignât contre l'hypocrisie des Pharisiens ou contre les vendeurs dans le Temple, soit qu'il déplorât l'ingratitude et le châtement prochain de Jérusalem, soit qu'il évangélisât les pauvres et les petits, sa parole toujours simple pénètre doucement et profondément l'âme, l'éclaire en la calmant loin de remuer les passions. Il priaït, il faisait le bien, il délivrait l'homme de la corruption de la mort et du péché; il donnait des préceptes et des secours pour la vertu; et comme il avait créé l'homme à son image, il le réparait à son imitation, se proposant pour notre modèle tout Dieu qu'il était et parce qu'il était Dieu. Il n'écrivit rien: une seule loi avait été autrefois promulguée à la terre par sa souveraine justice, la charte du Sinaï, la charte constitutionnelle des âmes; toute sa vie et tous ses enseignemens n'en furent que l'application et le commentaire: il ne fit pas autre chose, et quand il remonta au ciel, l'Eglise, la société spirituelle à peine commencée était déjà établie ici

bas jusqu'à la consommation des siècles inébranlablement. Elle était une, sainte, perpétuelle, universelle par sa constitution, car elle avait reçu de celui dont toutes les paroles étaient *esprit et vie*, non seulement un *gouvernement*, mais une *discipline* et une *doctrine*, trois conditions nécessaires à constituer une société.

Qu'est-ce en effet qu'une société; sinon une réunion d'idées, un accord de volontés, une tendance de divers sentimens vers un même but? Entre les choses matérielles il y a coordonnance, classification, mélange, on ne dira jamais qu'il y ait société. Si nous en voyons une image chez certaines espèces d'animaux qui vivent en commun, nous y reconnaissons aussi une cause particulière; un instinct indéfinissable pour nous, extrêmement borné dans ses plus étonnans effets; incomparablement inférieur à la raison humaine; mais qui n'est pourtant pas matière; c'est cet instinct qui produit entre eux un ordre extérieur; une industrie qui paraît ingénieuse, une sorte d'association; mais les intelligences seules sont réellement sociables. L'homme à la vérité n'est point une pure intelligence, il a une âme et un corps, il est à la fois esprit et matière, et le corps influe sur l'âme, qui n'agit pas de son côté sans grande difficulté sur ses sens. Il n'est personne qui ne sente en soi ce combat intérieur dont saint Paul se plaint, mais avec tant de courage, et le poète païen si lâchement.

Depuis la chute originelle, l'âme est comme un captif saisi par des ennemis dans un pays qu'ils ne connaissent point; ne pouvant avancer sans lui, ils l'obligent à leur servir de guide; contraint ou séduit, ils le suivent, mais ils le tiennent. Au rebours de la méthode proclamée de notre temps pour l'administration des états, où le chef doit régner et non gouverner, l'âme gouverne et ne règne pas. D'où il résulte un prodige qui serait incroyable, si nous n'en portions continuellement en nous la preuve, c'est que l'âme affaiblie et comme prisonnière, gouvernant toujours, mais au gré des sens, s'oublie elle-même, se matérialise pour ainsi dire, et participe de la corruption

de la matière. Quand ce mal est général, la société tout entière et sa civilisation se matérialisent aussi nécessairement. Il y a toujours société, parce qu'il y a intelligence, mais non société spirituelle, parce que l'intelligence ne vit que de passions terrestres.

Pour que l'âme reprenne sa libre supériorité, il faut qu'elle soit remise en union avec Dieu, c'est-à-dire qu'elle connaisse Dieu, qu'elle se connaisse elle-même, son origine, sa nature, sa destinée, ses rapports avec les autres intelligences; il faut que des enseignemens divins lui révèlent de nouveau la vérité qu'elle a perdue, le langage de la céleste patrie où elle est rappelée, la part et la communion de bonheur qui lui est rendue. Et plus elle sera unie à son créateur, son principe et sa fin, unité parfaite, lien unique de toutes choses, plus elle sera sociable; plus elle aimera Dieu, plus elle aimera tout ce qui est appelé à Dieu comme elle. C'est pourquoi le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous; c'est pourquoi il a dit à son Père, en priant pour ses disciples : *Qu'ils soient un comme nous sommes un*. En un mot, il faut à l'homme la doctrine ou le dogme; le dogme est la condition essentielle de la vie spirituelle ou morale, et la vie spirituelle est la condition essentielle d'une société véritable. Toujours la morale d'un homme et d'un peuple a été et sera plus pure en proportion de la pureté et de l'intégrité de sa doctrine. Ce n'est donc point chose si indifférente qu'on le pense communément, que la vérité, l'exactitude du dogme; le salut des états comme celui des individus en dépend. « Craignez de vous tromper, on ne se moque pas de Dieu : *Nolite errare, Deus non irridetur* <sup>1</sup>. »

Avec la doctrine, l'homme a besoin encore d'une règle de conduite, d'une discipline; la doctrine regarde l'âme, la discipline regarde l'âme et le corps. Toute notre carrière mortelle se composant d'actes extérieurs la plupart, un culte extérieur est indispensable pour assujétir le corps à l'âme, pour ne pas laisser distraire l'âme de la doctrine, et pour la ramener sans cesse des objets

sensibles au culte intérieur, à l'union avec Dieu. Telle est la raison et telle est la puissance de ce qu'on appelle les pratiques catholiques, toutes profondément liées au dogme, toutes fournissant des secours efficaces pour pratiquer la vie spirituelle ou la vertu. Et, sous ce point de vue, on doit comprendre dans la discipline les sacremens, *signes sensibles institués pour nous sanctifier*, quoiqu'ils fassent d'ailleurs par leur nature une partie essentielle du dogme.

Il était du moins resté de la tradition primitive aux peuples païens, un sentiment confus de cette double nécessité. Il ne s'en trouve aucun qui n'ait fondé sa forme sociale sur une religion. Tous prétendaient donc avoir un dogme et une discipline, mais le dogme était partout faux et incertain quand il n'était pas extravagant, et le culte conséquemment vain et vicieux. Lorsque les législateurs et les philosophes parurent, ce fut pour s'égarer davantage par les progrès même de la science humaine; toutefois, les uns et les autres n'ont pas moins tourné continuellement autour de ces deux idées sociales. Presque toute la législation de Lycurgue est disciplinaire, et c'est celle qui a duré le plus long-temps avec le moins de variation; mais outre qu'elle était impraticable hors de Sparte, elle a montré par la férocité et la mauvaise foi des Spartiates, ce que peuvent produire les plus austères réglemens, sans doctrine, sans vérité, sans autre mobile qu'une passion. Quant aux philosophes, ils se sont constamment occupés de la doctrine; Pythagore, et quelques autres à son exemple, ont essayé d'établir certaines observances, une espèce de discipline; on sait ce que tout cela est devenu. La philosophie, depuis ce temps, discute toujours, elle reconnaît même aujourd'hui qu'elle n'a encore rien trouvé; n'importe, c'est sa folie de vouloir éclairer le monde sans savoir avec quoi. Toutefois, par ses efforts obstinés à inventer une doctrine, elle servira perpétuellement de preuve à cette vérité, que l'homme et la société ne peuvent vivre sans doctrine, et que l'homme, trop faible pour se relever lui-même, ne peut être relevé par une invention de l'homme.

<sup>1</sup> Saint Paul, aux Galates, c. 6.

Si tout ce que l'on vient de dire est exact, c'est donc une erreur fondamentale, quoique dominante maintenant, que la civilisation et le bonheur d'un peuple consistent dans un pacte politique, dans une combinaison où les trois pouvoirs, administratif, législatif et judiciaire soient habilement balancés, où les droits civils de chacun soient nettement posés et garantis, où les arts, les sciences, le commerce et l'industrie, c'est-à-dire toutes les jouissances intellectuelles et sensuelles, soient largement favorisés; tout cela ne fait pas une société; les fondemens n'y sont pas. Je suis bien loin de nier l'importance, souvent la nécessité d'un pacte politique, ni le droit que peut avoir une population d'établir des conventions sociales. Dieu a voulu même confier aux hommes l'arrangement temporel, l'ordre extérieur de la vie commune; mais sous la condition d'accorder cet arrangement des intérêts temporels avec les intérêts spirituels: sans quoi les plus habiles systèmes, qui se sépareront du dogme et de la discipline, n'auront que de funestes résultats. L'empire romain l'a montré; mais si nous voulons nous rendre compte de cette expérience et entrer dans le fond des choses, nous verrons qu'il en doit être ainsi. Le principe reconnu, quelques déductions en sortiront aisément, et les nouvelles expériences que le dix-huitième siècle a commencées pour le monde civilisé les vérifient déjà. La science moderne éblouie d'elle-même, comme l'ange rebelle, se vante de conduire toute seule le genre humain et de faire des sociétés; mais dès l'abord, sans y prendre garde, elle proclame son impuissance. La société n'existant point sans la vie spirituelle, sans dogme, ni discipline, sans religion, le premier soin d'une constitution devrait être, ce semble, d'accepter ou de choisir une religion; or on convient, en général, qu'il faut une morale; quant à la religion, on ne l'exclut pas, on l'admet seulement comme facultative. C'est là ce qu'on appelle la liberté de conscience, que la civilisation moderne regarde comme un des plus sages et des plus heureux progrès. Aveu formel que la conscience et la religion sont tout un, et que l'homme n'a pas le pouvoir de

faire ni d'imposer une religion. Et comme il y a toujours un côté vrai dans les erreurs humaines, c'est là le sens réel, c'est la vérité de cette maxime législative qui fait de la liberté de conscience une des premières libertés. Certes l'homme n'a pas le droit de commander à la conscience de l'homme; rien n'est plus essentiellement libre que la conscience; elle ne cède qu'à la persuasion, jamais à la force; cela est, cela doit être; il n'y a pas de certitude plus intime et plus invincible. D'un autre côté, je demanderai qui est juge de la morale, sinon la conscience? et si la conscience est libre, comment la morale ne le sera-t-elle pas? si la morale ne tient pas à la doctrine, où est-elle? qui l'a définie? qui la définira? Si on veut une morale, pour qu'elle soit quelque chose, il faudra au moins qu'elle accepte la croyance en Dieu et en la vie à venir: si vous exigez cela des citoyens, vous ne laissez plus la liberté de conscience; et si vous ne l'exigez pas, comme cela est, la liberté de conscience n'est évidemment que la liberté de n'en pas avoir. Alors à quoi bon parler de morale? voilà la grande difficulté à résoudre aux législateurs et aux philosophes. Pour nous catholiques, nous pensons que, quand une population en est venue à ce point de vouloir de la morale sans religion ou sans conscience, nul pouvoir humain ne doit chercher à la contraindre; ce serait une tyrannie inutile et tout au moins une maladresse; la seule chose à faire alors est de remonter sans cesse, infatigablement, qu'en renonçant à la religion, l'on renonce à la conscience, à la morale, au principe même de la société; que si la conscience est bien indépendante de l'homme, elle n'est pas indépendante de Dieu. Mais la science moderne a juré de tenir la gageure, de construire et de gouverner une société avec un ordre extérieur, avec des constitutions et des législations. La grande et perpétuelle difficulté de concilier l'intérêt public et l'intérêt individuel ne l'embarrasse pas. Un ordre public est évidemment indispensable; suivant un sentiment naturel et le plus impérieux de l'homme, celui de son bien être propre, l'amour de soi-même, elle décide que le bonheur général se compose du bonheur des individus. Elle éta-



blit, en conséquence, certaines fonctions qu'elle distribue et qu'elle désigne sous le nom collectif de *pouvoirs*, voilà pour l'ordre public ou l'intérêt général. En même temps, elle constate les droits de chacun, voilà pour l'intérêt privé. Les *pouvoirs* n'auront plus qu'à se diriger simultanément à l'avantage des individus ; et si surtout, par un perfectionnement de combinaison progressive, elle peut parvenir à ce que le plus grand nombre d'individus puisse participer à l'administration ou au choix des administrateurs, le problème sera résolu. Pour bien faire, ce semble, tous y devraient concourir ; mais cela est trop évidemment impossible ; cet inconvénient tout seul serait déjà assez considérable, et de plus l'essai de la participation du grand nombre ou le *gouvernement par lui-même*, en usage au delà de l'Océan, a déjà beaucoup baissé dans l'admiration cismarine, depuis plusieurs années. Je n'insiste pas néanmoins sur cette objection préjudicielle. Si l'on suit les premières conséquences du système moderne, on y découvrira bientôt un autre défaut radical, c'est l'esprit d'égoïsme. En ne parlant à l'homme que de ses intérêts temporels, de ses droits personnels, de sa liberté, on l'accoutume à ne considérer que lui, à ne s'occuper que de lui ; de son indépendance on fait un isolement. On multipliera bien, par le développement de l'industrie et par la plus grande popularité de l'instruction, les points de contact entre lui et ses semblables, on n'augmentera pas ses liaisons, on ne l'attachera point à eux ; on multipliera ses jouissances, et c'est là uniquement ce qu'il cherchera dans la fréquentation. En vain dira-t-on que l'ardeur du bien être propre rapprochera sans cesse des concitoyens ; ce ne sera qu'une activité factice, qui animera momentanément les intelligences ; chacun n'y sera toujours que pour soi, n'y fera que des échanges d'utilité et d'agrément, à peu près comme dans une foire on achète et on vend, puis on s'en va. L'intérêt personnel l'emportera partout et sans cesse, et loin d'unir les cœurs, ruinera même peu à peu cette communauté apparente de talens et d'avantages. Ceci arrivera infailliblement, et plus l'individualisme dominera

plus ce résultat sera rapide. Car il ne faut pas s'y tromper, ce mot de *droits*, que la science moderne fait retentir avec tant de complaisance et de succès, renferme une grande illusion. Nous autres catholiques, nous parlons aussi de nos droits, mais de droits spirituels, de nos droits à l'héritage céleste, et surtout nous ne prétendons pas les posséder de nous-mêmes, nous aimons, au contraire, à les recevoir comme un don gratuit de Dieu, de celui qui seul possède des droits, parce que seul il a l'être par lui-même. Au lieu que les constitutions politiques ne peuvent rien concéder, puisque ce sont des hommes qui les font. Ce sont des hommes qui proclament leurs propres droits, qui se les donnent, comme s'ils pouvaient se donner quelque chose ; et « quel est celui qui avec tous ses efforts « peut ajouter à sa taille la hauteur d'une « coudée ? » Plus follement encore, êtres finis et faibles, proclamerons-nous notre indépendance et nos attributions, nous retomberons toujours dans les bornes de notre nature. Il en est du droit comme du territoire, nous aurons beau l'étendre, nous aurons toujours des voisins. A plus forte raison, quand il s'agira de le partager, ce qui est le but spécial des constitutions. Plus vous divisez le territoire, plus vous multipliez les limites ; plus vous égalez le droit individuel, plus vous morcelez le droit commun ; d'où ce qui paraît se faire pour tous se fait réellement contre chacun. Tous les droits enclavés les uns dans les autres seront dans un état de gêne et d'hostilité permanent ; chacun, voyant toujours beaucoup mieux ce qui est à prétendre pour lui que ce qui est à céder, connaîtra fort bien ses *droits* et fort peu ses devoirs. On parle de devoirs, il est vrai, ou du moins on sent qu'il en faut parler ; mais les constitutions et les législations modernes en parlent-elles ? Je l'accorderai, si l'on veut ; je n'ai pas le loisir de faire cet examen ; j'ajouterai même qu'il n'y en a pas une qui ne suppose des devoirs, parce qu'il est impossible de sortir de cette nécessité, et de nier la conscience. Mais obligées, tout en l'invoquant ou en s'y référant tacitement, de la laisser libre, quel moyen leur restera-t-il ? Voyez comment elles procèdent ; unique-

ment par prohibition; autre conséquence du droit individuel posé en principe, autre cause certaine de ruine. En effet, selon les législations modernes, les devoirs de chacun sont dans les droits d'autrui; elles vous diront de les respecter, voilà tout: devoirs purement négatifs. Elles empêchent, elles contraignent, elles n'agissent point, elles n'impriment point le mouvement. Sancho dans son île de Barataria rencontre la nuit un jeune homme qui chante, il l'envoie dormir en prison: je vous en défie bien, répond le chanteur; vous me mettez en prison, mais me faire dormir, si je ne veux pas, cela vous est impossible. Voilà l'image exacte de tout pouvoir humain; il prohibe, il ne fait rien davantage. Il ne connaît que les faits saisissables, les actes extérieurs. Les plus grands crimes n'existent devant les lois que quand elles peuvent les traduire à leur barre. On est donc venu fort logiquement jusqu'à ce point que le dessein criminel le mieux prouvé, s'il n'a pas eu commencement d'exécution, reste comme nul. La législation humaine, il est vrai, punit l'intention dans l'homicide, mais il faut pour cela que l'homicide ait été commis, que le meurtrier ait manifesté, pour ainsi dire, matériellement son intention. En Angleterre elle ne punit pas même les délits qui ne sont point écrits à la lettre dans son texte, et l'on admire ce respect de la loi pour le citoyen, qui se moque d'elle. La loi ne pénètre jamais jusqu'à la vie intérieure du citoyen; c'est un axiome moderne que la vie intérieure doit être murée. Tout le mal qu'on y peut faire aux autres, il n'est pas permis à la loi de le voir, bien moins encore le mal qu'on peut se faire à soi-même; car votre droit individuel, de son aveu, est d'user et d'abuser, pourvu qu'il n'y ait point dommage extérieur pour un autre que vous. Elle sévit contre le banqueroutier, elle ne sévit point contre le joueur, ni le dissolu. De là vient que les lois somptuaires ont toujours été inexécutables et sans résultat. De là vient que jamais les lois n'ont réformé les mœurs. La censure romaine a prohibé le luxe et la débauche, le luxe et la débauche ont étouffé la censure romaine dans l'infamie.

Si la législation humaine est impuis-

sante à prévenir le mal, combien plus à produire le bien! Ici sa nullité est plus évidente encore. Dieu seul peut commander à la volonté; il peut défendre et ordonner tout ensemble, et la loi catholique seule, dans ses défenses et ses ordres, a parlé pour la volonté. Elle ne dit pas seulement: tu ne prendras pas le bien d'autrui; elle ajoute: tu ne *désireras* rien qui soit à autrui. Bien plus, elle commence par cette injonction merveilleuse: tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toutes tes forces. Et le divin Rédempteur, « qui n'est pas venu « abroger la loi mais l'accomplir, » l'a résumée divinement en deux commandemens, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Toutes ses instructions, tous ses exemples s'y rapportent. Ce n'est plus *œil pour œil et dent pour dent*, mais: « vous pardonnerez à votre frère jusqu'à « sept fois et jusqu'à septante fois sept « fois. — Celui qui regarde une femme « avec convoitise est déjà adultère dans « son cœur.—Soyez parfaits comme votre « père céleste est parfait. » — Tout est compris dans ses préceptes et ses conseils, l'abstinence du mal et de tout ce qui peut porter au mal. C'est là, pour le dire en passant, le secret de ces abstinences légales imposées par l'Eglise: discipline d'une si haute sagesse, et dont le mépris et la risée ne prouvent autre chose dans ceux qui méprisent et qui raillent; que la prédominance des idées sensuelles et un profond enfoncement de l'esprit dans la matière. L'abstinence du mal est donc prescrite comme une préparation au bien; le bien, surtout, est ordonné, inspiré, encouragé; car il n'y a pas de plus sûr moyen d'éviter le mal que de pratiquer le bien, et enfin le bien est poussé jusqu'à la perfection. La constitution de l'Eglise ne demande pas seulement l'équité, la probité, la bienveillance, elle commande et elle inspire le dévouement, le sacrifice, en un mot la charité. C'est qu'encore une fois la loi ne *justifie pas*, et que des prohibitions ne produisent point la vertu. *Quoniam in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est quia justus ex fide vivit... Quid igitur lex? Propter transgressionem posita est donec veniret semen...*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Saint Paul, aux Galates. Ce passage semble s'ap-

Aussi, l'on ne peut trop admirer la confiance que les hommes ont prise dans ce siècle de récompenser la vertu ici-bas et de la payer en argent. Les païens, avec un peu plus de bon sens, avaient imaginé de récompenser le courage, les talens, l'adresse, la vigueur, et ils décernaient des couronnes de feuillage. Un objet si chétif, loin d'abaisser le mérite, le présentait au contraire comme inappréciable. Le véritable et assez digne prix de semblables mérites était dans d'immenses acclamations, dans la renommée. Mais quoi de plus ridicule que de donner des prix à la vertu ? Vous avez sauvé la vie à l'un de vos frères, vous avez adouci les maux de la vieillesse, soutenu de votre travail une existence délaissée, réjouissez-vous ; si on peut le savoir, on vous donnera de l'argent. Singulière récompense, qui, si elle était capable d'exciter l'émulation, finirait par faire de la générosité un calcul, une intrigue, corrompre le désintéressement en orgueil et décourager le dévouement inconnu ; sans compter qu'elle déshonore, en prétendant les évaluer matériellement, les plus nobles affections. Tarifez donc aussi la fidélité conjugale, la piété filiale, le pardon des injures, les services rendus à un ennemi ; et quel prix trouverez-vous pour celui qui se sacrifie tout entier, qui se dévoue à la conservation de ceux qu'il ne connaît pas, et qui meurt pour sauver les autres d'une contagion funeste ? Vincent de Paul, Jean de la Croix, François-Xavier et tous ceux qui ont voulu faire du bien aux hommes, ont commencé par embrasser la pauvreté, l'abnégation, et vous, vous donnez de l'argent : il faut tendre la main devant vous ! Il ne reste plus au lauréat que de s'assurer si le compte y est ; ce qu'il ne faut pas désespérer de voir, si cela n'est pas arrivé déjà.

Cependant, tout n'est pas fait pour l'homme quand on l'a détourné du mal et porté au bien ; il a besoin de secours contre les souffrances, les chagrins, les ennuis, contre lui-même : que par des accidens imprévus, que par la faute

d'autrui ou par la sienne, il soit affligé dans sa fortune, dans sa santé, dans ses vœux, dans ses affections les plus chères, dans ses prétentions les plus légitimes, qui le consolera ? qui l'affermira ? Qu'un indigne concurrent l'emporte sur lui ; qu'un procès le ruine ; qu'un fils déshonore sa vieillesse ; qu'une épouse, une fille chérie lui soient enlevées par la mort ; que ses imprudences ou ses excès dissipent ses possessions ou ses forces, que lui feront alors ses droits civils et politiques et toutes les prospérités publiques, sinon d'aigrir ses douleurs ? Le système administratif établira des dépôts de mendicité, des taxes pour la misère, mais que peut-il pour le cœur souffrant ? Est-ce avec des souscriptions, des sociétés sanitaires en commandite qu'on réparera la trahison d'un ami, l'ingratitude d'un fils ou le dégoût de la vie ? Condorcet, dit-on, espérait qu'à force de perfectibilité on parviendrait à ne point mourir, et nous avons vu de nos jours une folie de ce genre qui a essayé de faire secte ; mais quelle découverte scientifique sera capable de guérir le dépit d'une ambition déçue, le ressentiment d'une offense, l'amertume d'une séparation éternelle ? Qui n'a pas entendu, au moment de l'affliction, les consolations banales de la philosophie ? — C'est une nécessité du destin ; le mal est sans remède ; on doit se consoler de tout ; il faut s'armer de courage. — Qu'on lise Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, et l'on verra quelles plaintes pitoyables et quelle puérilité de raisonnement on a su jusqu'à présent appeler au secours contre la souffrance et le chagrin.

C'est à cela surtout que l'homme n'entend rien ; Dieu seul connaît les endroits les plus sensibles de ce cœur comme les secrets de cette conscience qu'il a formés. Écoutez encore le céleste réparateur des âmes ; quelle sublime nouveauté ! « Heureux, dit-il, les pauvres en esprit ; heureux ceux qui pleurent ; heureux ceux qui sont doux ; heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Que sert de gagner le monde entier, si l'on perd son âme ? » Lisez l'Évangile, lisez-le tout entier sans en rien passer ; car tout y est dit, tout ce qui est nécessaire à l'homme. Cette législation a tra-

pliquer si bien à ma pensée, que j'ai cru pouvoir m'en appuyer, sans prétendre nullement donner ici le sens théologique.

versé dix-huit siècles sans altération ; elle est une , sainte , universelle. Nulle part et en aucun temps il n'est de condition qui n'y ait puisé sa dignité , sa perfection , sa consolation ; là , pas un danger qui ne trouve son rempart , pas un malheur son remède , pas un mérite son espérance , pas une douleur son baume , pas une vertu son appui , son progrès. « Pas un cheveu de nos têtes qui ne soit compté ; un verre d'eau donné a sa récompense. »

Comment concevoir après cela qu'on ait pu dire sérieusement et avec un ton de sensibilité notable, que « ce fut la faiblesse comme la grandeur du catholicisme de vouloir répondre à tous les besoins de l'homme ? » On lui sait gré de l'intention , mais « les hérésies ont bien plus de vigueur. » Pour moi, je n'avais pas cru cela jusqu'à présent , et je n'ai pas encore vu , dans aucune hérésie , une aussi grande force de résistance et de persuasion que dans l'Eglise catholique. Celle-ci « traîne après elle le bagage des tièdes et des timides : » cela est vrai , cela même est bien dit ; mais qu'on en fasse une preuve de faiblesse , c'est ce qui étonne bien davantage. Comme s'il n'y avait pas partout des tièdes et des timides ! Avec cette différence qu'ils sont partout délaissés ou opprimés , au lieu que l'Eglise ne retranche jamais que ses ennemis déclarés. Quant aux faibles , elle les supporte : elle relève même avec tendresse les *tombés* , comme une mère qui conduit devant elle et à ses côtés ses enfans déjà grands ; mais elle tient par la main et elle porte dans ses bras ceux qui ne peuvent aller seuls , ceux qui ne peuvent marcher ; elle ne consentira jamais à les abandonner sur le chemin. Appelez cela de la faiblesse si vous voulez ; à mes yeux c'est une grandeur de plus. Ce reproche , au reste , qu'on reproduit presque aussitôt sous une autre forme , en comparant l'Eglise catholique à l'Océan qui reçoit toutes les souillures , est renouvelé de Julien l'apostat <sup>2</sup> , qui lui-même ne l'a pas inventé. Long-temps avant lui , les Pharisiens censuraient déjà notre divin maître de sa bonté pour les

pêcheurs et les publicains , et notre divin maître répondait par la céleste parabole de l'Enfant prodigue. Julien avait été *lecteur* dans l'Eglise de Nicomédie , et il avait certainement lu cela dans l'Evangile , mais il ne l'a jamais compris. Je croyais le dix-neuvième siècle plus avancé.

Ainsi , les constitutions les plus habiles , les législations les plus savantes , toujours nulles pour le bien et presque autant contre le mal , n'ayant que des droits à constater et des prohibitions à faire , laisseront toujours l'homme à lui-même , sans devoirs certains , sans consolations et avec des droits illusoires ; dans une indépendance égoïste , et cernée de tous côtés par d'autres indépendances aussi certaines , qui le gêneront plus ou moins. Par cette disposition , une nation se fractionne elle-même sans le savoir , trompée par cette parité de sentimens et cette activité simultanée d'ambitions particulières qu'elle prend pour unanimité. On verra beaucoup d'entreprises d'industrie et de bénéfice , jamais de corporations ; et plus elle gagnera en égalité politique , plus l'illusion sera grande. Mais comme chacun a besoin de tous , et que tous réclament le niveau pour chacun , la difficulté restant toujours de concilier l'intérêt ou le droit public avec l'intérêt ou le droit individuel , alors ou la législation sera plus forte ou l'administration. Si c'est la législation , les lois , incapables de tout prévoir , seront sans cesse changées , éludées , transgressées ; les fonctions salariées et sans cesse renouvelées , afin que nul ne soit exclu de la participation au pouvoir : l'administration ira toujours s'affaiblissant ; la démocratie excédera pour se dissoudre en anarchie et tomber sous le despotisme d'un seul. Si , au contraire , c'est l'administration qui l'emporte , comme elle n'a plus affaire qu'à des individus , qui veulent aussi ne traiter qu'avec elle , il faut qu'elle s'établisse dans une résidence fixe , d'où tout parte et où tout revienne ; qu'elle multiplie son action à l'infini pour correspondre avec tous ; que pour ne rien laisser languir ni échapper , elle étende et ramifie , jusqu'aux dernières extrémités , une filière de légalités fiscales , judiciaires et coercitives. La cen-

<sup>1</sup> M. Michelet , préface des *Mémoires de Luther*.

<sup>2</sup> Julien , *Dialogue des Césars*.

tralisation, qui est sa nécessité et sa force, achève le morcellement individuel. Il n'y a plus de provinces, seulement des villes; plus de groupes, seulement des citoyens, et chaque citoyen se trouve seul en face du pouvoir, comme les municipes et les colonies, qui n'avaient de rapports directs qu'avec Rome. Il en résulte plusieurs inconvénients irréparables. D'abord, du siège de l'administration dépend l'existence de tous. Sans doute l'organisation sociale présentera une grande régularité, mais une régularité toute mécanique, celle d'une armée ou d'un atelier : le soldat est à son rang, l'ouvrier à son métier; ils vont uniformément non ensemble, juxtaposés non unis; l'un et l'autre marche ou remue sans s'inquiéter de son voisin. La moindre tentative de désordre est plus promptement arrêtée; mais le centre troublé, tout demeure en suspens; le centre pris, tout est perdu; l'organisation sociale est remise en question. Secondement, la centralisation prenant une partie des citoyens à son service, elle les sépare entièrement des autres, et divise la nation en salariés et administrés. Ceux-ci restent inférieurs et jaloux, les autres responsables sans influence, car ils ne feront jamais une aristocratie; ce sera une cause perpétuelle de dissensions intestines. Enfin, ce sentiment de l'égalité, quelque naturel et juste qu'il soit au fond, ne détruit jamais la vanité; l'esprit d'égalité même, poussé jusqu'à un certain point, n'est plus que de l'orgueil. Or, l'égalité sociale ne laissant plus de distinction extérieure que le luxe et la jouissance, inspirera une émulation de richesse et de cupidité qui pourra bien exciter et entretenir long-temps l'industrie, mais qui

tournera infailliblement à la ruine des mœurs, du patriotisme, de l'énergie et du caractère national.

Voilà les inévitables résultats de toute société purement politique, qui n'aura point la vie spirituelle, laquelle n'existe que dans l'Eglise catholique. Là, l'homme connaît ses véritables droits, ses devoirs, ses besoins; il sait ce qu'il faut ne pas faire, ce qu'il faut faire et comment il le faut faire. En lui donnant des espérances plus hautes que cette terre, l'Eglise lui donne l'esprit de charité, l'esprit d'union, avec la résignation et le courage. Singulier contraste! La législation humaine ne considère l'homme que comme sociétaire, et elle le rend individuel, égoïste; la législation divine le considère avant tout comme homme, et elle le rend social. La civilisation moderne en flattant l'homme, en lui parlant surtout de ses droits, paraît ne chercher que le bonheur des peuples, et elle aboutit à la même fin que la civilisation antique, le despotisme et la barbarie. La civilisation catholique ou spirituelle révèle à l'homme des droits plus précieux, insiste sur les devoirs par lesquels il les faut acquérir, établit une égalité réelle en compensant les supériorités sociales par des obligations plus redoutables, et elle rend par là le pouvoir plus solide et plus humain, les peuples plus libres et plus heureux.

La leçon prochaine exposera la constitution de l'Eglise dans son gouvernement et dans son action sur la société politique.

ÉDOUARD DUMONT,  
Professeur d'histoire au collège  
Saint-Louis.

# REVUE.

## ROME CHRÉTIENNE.

### I<sup>er</sup> SIÈCLE.

*Salve, magna parens frugum....  
Magna virum.*

Salut, terre féconde, mère de grands  
hommes!

VIRGILE.

*Squallet Capitolium.*

Le Capitole est souillé.

S. JÉRÔME.

Si l'impression que cause la vue de Rome est si puissante sur toutes les âmes, sur celle du vieillard et de l'antiquaire refroidie par les années et les systèmes, comme sur celle du jeune homme au cœur chaud et à l'ardente imagination, que ne doit-elle donc pas être pour le chrétien qui voit toujours dans la grande ville la capitale du monde, *caput orbis*; car n'est-elle pas le siège de cette Eglise indéfectible qui a couvert les nations de la gloire de Dieu comme l'eau de la mer recouvre les abîmes<sup>1</sup>; et qui, autrement puissante que la vieille république, maintient depuis dix-huit siècles l'empire qu'elle s'est acquis sur l'univers! Pour celui-là les sentimens qu'il éprouve en approchant de Rome, s'épanchent comme la prière en *gémissemens inénarrables*<sup>2</sup>. Vous marchez dans une plaine déserte où le soleil brûle à plaisir l'herbe et les chardons; point de maisons, point d'arbres, mais çà et là des troupeaux de

<sup>1</sup> Isaïe.

<sup>2</sup> S. Paul, *ad Rom. c. VIII, v. 26.* — *Ipse spiritus postulat pro nobis gemitis inenarrabilibus.*

buffles et de cavales; à l'horizon, un grand cercle de montagnes vaporeuses; et devant vous la plaine, la vaste plaine dans une étendue que l'œil ne peut embrasser. Vous allez lentement, car la chaleur pèse, accable; un immense ennui vous domine, lorsque tout-à-coup du milieu des herbes flétries surgit un globe lumineux, c'est la boule de saint Pierre! Cette première apparition a quelque chose de magique, vous avancez; vous avez hâte de toucher à la ville des grands souvenirs: durant plusieurs heures elle semble fuir devant vous, mais cependant à mesure que la distance diminue, les formes élancées de la coupole se dessinent avec majesté sur le bleu azuré du ciel: une multitude de dômes et d'aiguilles se jouent à l'entour avec les hautes tours carrées du Bas-Empire: vous apercevez déjà les frontons des temples, les splendides corniches des palais; c'est comme une vision qui réaliserait pour vous une de ces villes mystérieuses qui apparaissent à l'œil fasciné du voyageur comme de séduisantes oasis dans les solitudes. La route passe quelquefois au pied de tombeaux antiques, dont l'un se nomme encore le tombeau de Néron: deux ou trois torrens la traversent, mais sans le bruit de leurs eaux sur les cailloux, à peine prendriez-vous garde à leur cours sinueux qui se dérobe sous des buissons de lauriers-nains et de bruyères: puis enfin vient le Tibre; il roule ses flots jaunâtres sous les arches d'un pont demi-antique: c'est là que Cicéron arrêta les émissaires de Catilina; c'est près de là, à droite, si l'on en croit la tradition, au dessus de cette petite église dont la coupole paraît à peine à travers les pins de la villa Mellini, que se traça dans le ciel cette croix lumineuse qui disait — *In hoc signo vinces.*—

Au lieu même où vous marchez, lutteront acharnées et terribles, les armées de Constantin et de Maxence, dans cette sanglante bataille qu'ont immortalisée l'imagination de Raphaël et le pinceau brûlant de Jules Romain.

Lorsque vous mettez le pied dans la ville éternelle ; la pensée vous échappe, étourdi que vous êtes par le bruit des eaux jaillissantes <sup>1</sup>, et le roulement précipité des *caretelles* promenant au *Corso* ou traînant à *Ponte-malle* l'ouvrier content de son travail et la bourgeoise vêtue de soie qui tient à occuper son rang entre l'équipage du cardinal et celui du patricien : mais partout ce sont des églises, des statues, d'élégantes fontaines. Oui, Rome est une ville de chefs-d'œuvre, de contrastes, de merveilles apportées de tous pays ; où le buffle rumine pesamment couché au pied des colonnes du temple de la *Fortune virile* <sup>2</sup>, où l'obélisque égyptien s'élançe gracieux et svelte devant les temples du Christ, entre les ouvrages de Phidias et de Praxitèle, et où les ruines gigantesques de l'amphithéâtre de Vespasien n'entendent plus, au lieu des vieilles clameurs des *Chrétiens aux bêtes* ! que les prières de quelques moines et de paysans à genoux invoquant la miséricorde divine pour les persécutés et les persécuteurs, *pro afflictis et persequentibus eos* <sup>3</sup>.

Que d'autres s'efforcent maintenant de déterrer Rome païenne de dessous les débris que le temps a amoncelés sur ses ruines ; qu'ils se perdent en conjectures sur les lieux où l'on fit voler l'encens en l'honneur de *Volupia* ou de *Ridiculus*, qu'ils cherchent à restituer à Jupiter, à César, à Vénus, quelque peu des prestiges de leur culte ; pour nous, laissons dormir leur sommeil à ces divinités d'un

<sup>1</sup> Je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit de Rome, si l'on en excepte les quartiers presque inhabités tels que le mont Cœlius et Saint-Jean-de-Latran, d'où l'on n'entende une ou plusieurs fontaines.

<sup>2</sup> Ces contrastes sont communs à Rome : le quartier-général des bœufs est l'ancien *Forum*, et celui des buffles est dans l'espace qui s'étend du temple de *Vesta* au temple de la *Fortune virile*.

<sup>3</sup> On a établi un chemin de la Croix au Collisée.

jour ; elles ont moins vécu que le grand cloaque de Tarquin.

Celui qui voit autre chose dans le passé que l'agencement artistique de quelques pierres, qui n'estime les monumens d'autrefois qu'autant qu'ils se rattachent à l'histoire de la civilisation et du perfectionnement de l'humanité ; celui qui ne voit dans la puissance romaine qu'un colosse écrasant le monde de son poids, sans jamais lui tendre une main secourable pour l'élever jusqu'à lui ; celui-là jettera un regard de pitié sur le *Forum*, et s'écriera avec le Tasse : — « O Rome ! ce ne sont pas les colonnes, les arcs de triomphe, les thermes que je recherche en toi, mais le sang répandu pour le Christ et les os dispersés dans cette terre maintenant consacrée. Bien qu'une autre terre l'enveloppe et la recouvre de partout, oh ! puissé-je lui donner autant de baisers et de larmes que je puis faire de pas en traînant mes membres infirmes ! »

Oui, c'est Rome chrétienne, c'est elle seule qui est admirable aux yeux du philosophe. La Rome des Brutus et des Césars fut puissante par le glaive, mais elle corrompt, elle humilia, elle abrutit l'humanité : Rome chrétienne n'eut aucune force apparente et elle consola, elle éleva, elle agrandit l'humanité : à elle se rattachent tous les prodiges de la civilisation moderne ; à elle donc, à ses monumens sacrés, à ses saintes reliques, notre respectueuse vénération et nos hommages !

C'est assez la coutume parmi ceux qui se disputent les lambeaux des rideaux de Voltaire à Ferney, qui contemplent avec un pieux recueillement le mouchoir sale de Jean-Jacques à l'Ermitage, ou qui chargent leurs poches de débris de marbre arrachés à quelque temple païen, de se moquer de la bonhomie chrétienne s'agenouillant devant des ossemens, devant quelques parcelles de bois richement enchassées dans l'or. Ils souriront en voyant les pèlerins prier à Sainte-Marie-Majeure au pied du berceau du fils de la Vierge ; à Saint-Jean de Latran, devant la table sur laquelle il célébra la cène ; monter à deux genoux les degrés que monta Jésus-Christ durant sa passion ; ou bien s'humilier à Sainte-Praxède, devant la colonne, à Sainte-Croix, devant

le bois auguste, à Sainte-Marie *in campo santo*, devant la terre qui fut arrosée de son sang : Pitié ! folie ! disent-ils. Eh ! pauvres gens, ne voyez-vous donc pas que ce berceau si modeste, si nu, mais resplendissant des feux de mille bougies brûlant dans des cassolettes d'or, que ce meuble de l'indigent entouré de pierres précieuses, c'est la réhabilitation, l'anoblissement du pauvre ! Qu'était le pauvre dans ce monde antique dont vous scrutez avec admiration les vestiges ? esclave, gladiateur, il servait, il mourait pour le plaisir du riche, voilà toute sa vie ! Or donc, où étiez-vous, vous et les vôtres, quand un bras d'en haut a rompu ses chaînes ? où étaient vos systèmes et vos élucubrations philosophiques sur l'égalité, la liberté, lorsque ce malheureux, ce paria a été invité à la table commune pour y manger le pain des forts ! Allez, jamais votre morale ne sera éloquente, jamais elle ne parlera au peuple comme le berceau de Sainte-Marie-Majeure.

Que si maintenant vous attachez quelque prix aux idées d'affection, de dévouement ; que si vous admettez une providence quelconque pour expliquer la répartition inégale des biens et des peines sur la terre, où en trouvez-vous de plus touchans symboles que cette table à laquelle s'est assis un Dieu et où il s'est distribué lui-même à ses disciples ; que cette colonne, cette croix où il a souffert pour ceux qu'il aimait et souffert jusqu'à la mort ; que cette glorification enfin des instrumens de son supplice, que cet éclat, cette pompe, ce respect dont on les environne, haute et solennelle réparation, heureux présage pour celui qui gémit et qui pleure, car ce sont autant de voix pour lui dire que ses larmes sont comptées, et qu'il n'est pas une de ses souffrances qui ne lui devienne un jour comme un trésor ! Pour Dieu, agenouillez-vous ; car si à de tels souvenirs, à de telles pensées, vous ne savez répondre que par un dédain amer ; si votre âme ne palpète pas à des émotions qui font vibrer des millions de poitrines, si ce qu'il y a de plus saint au monde vous touche peu, vous n'avez de l'homme que le mouvement ; mais votre âme est aussi froide qu'un cadavre.

La loi de Jésus-Christ fut annoncée

pour la première fois à Rome par saint Pierre, en l'an 42<sup>1</sup>. Suivant la tradition, le saint apôtre se serait logé au pied de l'Esquilin, près de la voie *Suburra*, dans la maison d'un citoyen dont les deux filles, Praxède et Pudentienne, furent les premières à abjurer le culte des idoles. C'est à la place de cette maison que depuis a été édiflée la petite église de Sainte-Pudentienne avec son haut clocher bysantin. La prédication de saint Pierre eut les mêmes succès dans la capitale du monde qu'à Jérusalem et à Antioche, et le nombre des fidèles s'élevait déjà à plusieurs milliers, lorsqu'une persécution dirigée contre les Juifs obligea le chef du troupeau à quitter l'Italie<sup>2</sup>. La garde de l'Eglise naissante fut alors confiée à Andronic, à Urbain et à quelques autres enfans chéris des apôtres<sup>3</sup>. Or, cette Eglise croissait de jour en jour dans le silence ; *sa foi retentissait déjà partout le monde*, et saint Paul brûlait du désir de venir répandre sur elle ces *trésors de la grâce*, dont Dieu l'avait fait le dispensateur et le ministre<sup>4</sup>. C'est vers l'an 58 qu'il adressa aux Romains son épître dogmatique, et dès lors il leur parle comme à de vieux convertis. Au peuple le plus vain de sa raison, il proclame la faiblesse et l'insuffisance de la raison, il lui dit que ses philosophes *se sont évanouis dans leurs pensées*, et *qu'en proclamant leur sagesse, ils sont devenus comme des stupides* : il leur rappelle leurs crimes, leurs vices sans nombre, leurs penchans contre nature, leur orgueil, leur perfidie ; et s'élevant haut et ferme sur les débris souillés du monde antique, il lui prêche l'humilité, la docilité aux enseignemens, car

<sup>1</sup> L'avenue de saint Pierre à Rome a été niée par des protestans ; mais toute leur dialectique est impuissante contre les témoignages de saint Jérôme, *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum*, — *in Petro*, — de Tertullien, *de prescriptionibus*, c. 36, — et d'Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, L. 2, cap. 24.

<sup>2</sup> Il est question de cette persécution aux Actes des apôtres, cap. XVIII, v. 2.

<sup>3</sup> Saint Paul, *ad Rom.* cap. XVI.

<sup>4</sup> *Fides vestra annuntiat in universo mundo... Desidero videre vos, ut aliquid impartiar vobis gratia spiritualis, ad confirmandos vos.* — *Ad Rom.* cap. I.



il n'y a de salut que dans la foi en J.-C., et la foi ne se trouve pas, elle s'apprend, *fides ex auditu*.

Saint Paul se rendait alors à Jérusalem : on sait comment, emprisonné, menacé de mort dans cette ville, il vit le Christ soutenant son courage et lui disant : — Sois constant et fort, car il faut que tu rendes témoignage à Rome comme tu viens de me le rendre ici. — Peu de temps après en effet, saint Paul est dirigé vers Rome sous la garde d'un soldat. Débarqué à Puteoli (Pouzzole), il y rencontre des chrétiens qui le retiennent pendant sept jours, puis il se remet en route : les fidèles de Rome étaient venus au devant de lui jusqu'au *Forum d'Appius* et aux *trois tavernes*, aujourd'hui *Casarillo di santa Maria et Cisterna*. Saint Paul bénit Dieu en les voyant et fit son entrée avec eux dans la ville éternelle<sup>1</sup>. Bientôt il y fut délivré de ses chaînes et y ayant été rejoint par saint Pierre, les deux apôtres se logèrent, suivant la tradition, au lieu où s'élève l'église de *Santa Maria in via lata*, en face du Capitole. C'est de là que Paul écrivait à Philémon, à Tite, aux Ephésiens, aux Galates; c'est là qu'il prêchait la folie *de la Croix* avec cette fougue ardente, cette éloquence abrupte, qui s'échauffait dans la lutte et que l'inspiration rendait sublime.

Il y avait plus de douceur dans la voix de Pierre, plus d'onction peut-être : on conçoit que les âmes souffrantes, opprimées par le malaise moral des superstitions païennes, et qui soupiraient après une loi plus pure, après un bien qu'elles pussent posséder avec amour, on conçoit que les Praxède, les Pudenticenne, les Prisca, les Basilisse, les Anastasie se laissassent facilement entraîner par la bénignité de sa parole.

Paul s'adressait surtout à la science pour la confondre, à la raison pour l'humilier. N'avait-il pas déjà converti le proconsul Sergius Paulus et Denys l'aréopagite? A Rome, il commande, il domine avec le même ascendant qu'autrefois; quelques uns peuvent bien se boucher les oreilles, mais un grand nombre est subjugué; des courtisans même

de Néron, de ses parens, Flavius Clemens entre autres et Domitille son épouse s'humilient devant la puissance de Dieu qui se révèle dans chacun des enseignemens de son ministre<sup>2</sup>. — Au bout de deux années, Paul s'éloigne de Rome pour visiter l'Italie, puis il retourne en Asie, à Ephèse, en Crète, et ne revient à Rome que vers l'an 64. Les progrès de l'Evangile commençaient alors à troubler le sommeil des augures : Simon le magicien, cet ennemi acharné des Apôtres, avait cherché à lutter avec eux dans la capitale même de l'empire. On prétend que voulant simuler une résurrection, il était parvenu à faire remuer la tête d'un mort, mais que saint Pierre ayant ordonné d'isoler le lit sur lequel gisait le cadavre, avait bientôt mis à néant sa supercherie, et rendu le mouvement lui-même à cette masse froide et inanimée. Simon se flatta alors de pouvoir se soutenir en l'air par l'effet de ses enchantemens : il s'éleva en effet du haut du Capitole, mais Pierre et Paul prièrent, et Simon tomba rudement à terre.

Ces prodiges, l'influence chaque jour croissante de la nouvelle loi, l'éloquence séductrice de ceux qui en développaient les préceptes avaient mis en mouvement toutes les mauvaises passions qui fermentaient dans le vieux levain du Paganisme; on pressentait une persécution; saint Pierre le disait lui-même : — « Je suis certain qu'approche rapidement la destruction de ma demeure<sup>3</sup>. » — Aussi est-ce peut-être alors que le prince des Apôtres songea à fuir de Rome. Il partit, raconte une tradition sainte<sup>4</sup>, suivit la voie Appienne, mais à peine était-il arrivé au lieu où s'élève aujourd'hui une petite chapelle ronde<sup>4</sup>, qu'il rencontra Jésus chargé de sa croix. — Seigneur, où

<sup>1</sup> C'est bien vers cette époque que se convertit Flavius Clemens, mais il n'est pas aussi certain que ce soit saint Paul qui l'ait converti. — C'est une tradition.

<sup>2</sup> *Sancti Petri epistola secunda. Cap. I, v. 14.*

<sup>3</sup> Voir les Bollandistes au 29 juin.

<sup>4</sup> Cette petite chapelle porte le nom de *Domine quò vadis*. Elle est peu éloignée de l'église Saint-Sébastien. On conserve dans cette dernière église une pierre sur laquelle on prétend que J.-C. imprima ses pieds, lorsqu'il rencontra l'apôtre.

<sup>1</sup> Voir Actes des apôtres, *cap. XXVIII.*

allez-vous? s'écria Pierre. — Je retourne au Calvaire me faire crucifier de nouveau, répondit le Fils de l'homme; — et saint Pierre confus, comme chez Caïphe, revint partager les dangers de ses frères. Peut-être alors se rappela-t-il les paroles que lui avait adressées son divin maître, peu de jours avant sa passion : « En vérité, en vérité, je te le dis, lorsque tu étais jeune, tu allais où tu voulais, mais lorsque tu auras vieilli, tu tendras la main et un autre..... te conduira où tu ne voudras pas aller <sup>1</sup>. »

C'est vers cette époque que Rome fut dévorée par un affreux incendie, dont la vue si pleine d'angoisses fit étinceler de joie les yeux caves de Néron : il fut pour lui comme la révélation d'une nouvelle sorte de volupté : le monstre s'était habitué au goût du sang comme une bête carnassière, et il ne lui était plus possible de s'en passer. Il advint donc que les chrétiens furent arrêtés comme auteurs de l'incendie, et l'empereur se fit de leur supplice un jeu cruel et barbare. On emmenait les malheureux dans les jardins de Néron, lesquels s'étendaient du Tibre à la place actuelle de Saint-Pierre; on les entassait dans le cirque qui comprenait l'espace occupé aujourd'hui par l'église du Vatican; et là, tantôt on les couvrait de peaux de bêtes, pour les faire déchirer par des chiens, tantôt on les brûlait, on les crucifiait, et le soir, enduits de poix enflammée, ils devaient éclairer les plaisirs du prince <sup>2</sup>.

Peu de temps après ces horribles scènes, Pierre et Paul furent enchaînés dans la prison Mamertine. — La prison Mamertine, aujourd'hui *San Pietro in carcere*, avait été construite par Ancus Martius et Tullus Hostilius *au milieu de la ville, au dessus du Forum* <sup>3</sup>. Elle se

<sup>1</sup> *Ev. sec. Joan. Cap. XXI, v. 18.*

<sup>2</sup> *Et pereuntibus addita ludibria, in ferarum tergis contexti laniatu canum interiunt, aut crucibus affixi aut flamandi, atque ubi defecisset dies in usum nocturni luminis urerentur. Hortus suos in spectaculo Nero obtulerat et circense ludibrium edebat, habitu auriga permixtus plebi, vel curriculo insistens. (Tacite, Ann. L. XV.)*

<sup>3</sup> *Carcer ad terrorem excrecentis audaciæ, mediâ urbe, imminens Foro, ædificatur. (Titelive.)*

composait de nombreux cachots et de souterrains profonds qui seuls existent encore : il y avait un précipice dans ces souterrains où l'on jetait quelquefois les criminels; d'autres fois, ils étaient étouffés dans la prison, et leurs cadavres étaient abandonnés sur l'escalier qui conduisait à ces sombres cavernes; cet escalier s'appelait *les Gémonies*.

Les souffrances qui attendaient les Apôtres dans cet odieux repaire ne pouvaient pas plus diminuer leur foi que ralentir leur zèle. Pierre prêchait toujours, et à sa voix, les geoliers Processus et Martinianus et quarante-sept captifs embrassaient la loi du Christ; une source jaillissante s'élançait de terre pour servir au baptême des néophytes. — Paul, l'ardent apôtre, soutenait les droits de la conscience et la justice de Dieu en face de Néron, ou bien il épanchait avec bonheur ses dernières paroles dans le sein de Timothée, son enfant, son disciple. — « Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte, mais de courage, lui disait-il... ne rougis donc point de rendre témoignage à notre Dieu.... c'est pourquoi je souffre, mais je ne suis pas confondu parce que je sais en qui j'ai foi... Je t'adjure au nom du Seigneur et de Jésus-Christ qui doit juger les vivans et les morts... Prêche la parole sainte, insiste au temps propice ou même avec importunité, discute, supplie, reproche en toute patience et toute vérité de doctrine.... veille avec soin, travaille pour tous, remplis l'œuvre d'un évangéliste, accomplis ton ministère, sois sobre... Pour moi, j'ai combattu un bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi <sup>1</sup>. »

Le jour approchait où le saint apôtre devait recevoir *la couronne de justice* qui lui était réservée. Pierre et Paul furent extraits des prisons le 29 juin 66; ils marchèrent ensemble jusqu'à ce lieu, sur la route d'Ostie, où s'élève aujourd'hui une petite chapelle sous leur invocation <sup>2</sup>. Là,

<sup>1</sup> *Secunda ad Timoth., cap. I et IV.*

<sup>2</sup> Cette chapelle est désignée sous le nom de *SS. Pietro e Paolo qui separati*. — Si cette tradition est exacte, il faut en conclure que les apôtres avaient changé de prison; car la route d'Ostie est loin de la direction qu'on eût dû

au dire de la tradition, les gardes les séparèrent; et Pierre fut conduit au sommet du Janicule qui était le quartier des Juifs, ou peut-être aux jardins de Néron, déjà consacrés par le sang de dix mille martyrs <sup>1</sup>. Avant d'arriver au lieu de son supplice, il détacha de sa jambe la bande qui couvrait les plaies que lui avaient faites les chaînes, et la jeta à l'endroit où depuis a été érigée la petite église de la Bande (*della Fasciola*) <sup>2</sup>. Or, une croix avait été préparée pour sa mort comme pour celle de son maître; mais le disciple voulut y être attaché la tête en bas, par respect pour celui qui avait sanctifié cet instrument de souffrances. C'est ainsi qu'il mourut louant et bénissant Dieu, au milieu de ses bourreaux et des saintes femmes qui étaient venues en cachette s'édifier à son martyre et chercher à dérober son corps. Deux d'entre elles, Basilisse et Anastasie furent saisies à l'instant où elles recueillaient le sang du saint apôtre et eurent la tête tranchée aussitôt.

Saint Paul avait suivi la route d'Ostie. Ayant rencontré une dame, nommée Plautille, au lieu consacré aujourd'hui par l'église de *San Salvatore*, il la pria de lui donner un linge pour se couvrir les yeux, lui promettant de le lui rendre. Plautille lui donna le linge, et la nuit suivante le saint lui apparut et le lui restitua. Ses gardes le menaient aux *Eaux Salviennes*, vallon riant et frais, à trois milles de Rome. Là il fut attaché à une colonne de marbre, et décapité: sa tête, assure-t-on, bondit trois fois sur la terre, et à chacun des bonds jaillit une fontaine.

Le corps de saint Pierre fut déposé au Vatican, lieu que devait rendre à jamais célèbre l'église érigée à sa mémoire; et suivre pour aller du Capitole, soit aux jardins de Néron, soit au Janicule.

<sup>1</sup> La fête de ces martyrs se célèbre le 22 juin dans l'Église romaine. Les auteurs qui pensent que saint Pierre a été crucifié au Janicule, sont le cardinal Baronius, Veguis, Octave Pancirole, Martinelli et Porzio. Ceux qui pensent qu'il l'a été au Vatican, sont Mallo, Comestore, Biondo, Affarano, Panvinio, Anastase-le-Bibliothécaire, etc.

Cette église est au pied du mont Coelius, devant les thermes de Caracalla,

celui de saint Paul fut enterré par Lucine, dame romaine, dans un terrain qui lui appartenait, à peu de distance des *Eaux Salviennes*, et sur lequel s'éleva, au quatrième siècle, la basilique placée sous son invocation.

Aujourd'hui des temples magnifiques ont été édifiés en tous les lieux sanctifiés par la présence des deux martyrs. Dès le premier siècle, saint Anacleto, troisième évêque de Rome, creusa un oratoire souterrain au Vatican, pour y recevoir les reliques de saint Pierre. Au quatrième, le sommet du Janicule, qui, suivant quelques opinions, avait été le théâtre du crucifiement de l'apôtre, se couronna de la belle église de *Saint-Pierre-in-Montorio*. Au cinquième, l'impératrice Eudoxie fit construire l'admirable basilique de *Saint-Pierre-ès-Liens*, derrière les thermes de Titus, pour y conserver et y exposer au respect des fidèles la chaîne qui avait attaché l'apôtre à Jérusalem, et qui fut rompue par un ange. La prison Mamertine devint à son tour un oratoire et un lieu de saint pèlerinage. La table sur laquelle le premier vicaire de Jésus-Christ avait coutume de consacrer le pain et le vin devint un autel à Saint-Jean-de-Latran, sur lequel la messe ne put être célébrée que par le souverain pontife ou par un cardinal muni d'un bref spécial de sa sainteté. Enfin les *Eaux Salviennes* furent consacrées par une chapelle où l'on vénère encore la colonne de marbre blanc sur laquelle Paul fut décapité, et les trois fontaines, muets souvenirs de son supplice. Mais ce n'était pas assez de ces pieux hommages de la foi chrétienne envers les glorieux prédicateurs de la loi du Christ, ce n'était pas assez de ces temples, de ces tableaux, de ces chefs-d'œuvre des arts chrétiens de la civilisation moderne envers ceux qui implantèrent au sol de Rome le germe de ces arts et de cette civilisation; il fallait que les monuments du paganisme s'humiliaient à leur tour devant ceux que le paganisme avait humiliés, opprimés, martyrisés; il fallait qu'ils devinssent comme autant de marche-pieds pour élever plus haut le souvenir de leur triomphe! Aussi, est-ce une grande chose de voir aujourd'hui, à la place des statues décrépités des empe-

reurs, s'élever nobles et pures celles du pêcheur de Tibériade et du fabricant de tentes de la Cilicie <sup>1</sup>; au dessus de deux des plus beaux ouvrages de l'art antique, les colonnes de Trajan et d'Antonin! <sup>2</sup>.

Les successeurs de saint Pierre au gouvernement de l'Église furent, dans le premier siècle, saint Lin, saint Anaclét et saint Clément. Ce dernier avait été compagnon des apôtres, et avait prêché avec eux l'Évangile <sup>3</sup>. Or, en dépit des persécutions, le nombre des disciples se multipliait. On se retirait dans quelque maison solitaire pour prier; là, les prêtres, les évêques, vêtus comme le reste des fidèles, s'asseyaient au haut bout de la table; ils lisaient les prophètes, consacraient et distribuaient l'Eucharistie; puis on prenait un repas en commun, lequel était encore sanctifié par la prière. On choisissait surtout pour les réunions pieuses les lieux qu'avaient habités les martyrs. Ainsi la maison de sainte Prisca au mont Cœlius, celle de sainte Pudencienne au pied de l'Esquilin, et plus tard celle de saint Valentin, près du cirque de Flaminius; celle de saint Clément, au dessus de l'amphithéâtre de Vespasien; celle de sainte Sabine, sur l'Aventin; celle de saint Pancrace, sur la voie Aurélienne, étaient transformées en chapelles où tout ce qui avait appartenu au saint était religieusement conservé, comme rappelant de nobles vertus et un grand courage. Lorsqu'on pouvait se rassembler près du tombeau des martyrs, on le faisait avec bonheur. J'ai parlé de l'oratoire creusé au Vatican par saint Anaclét; mais il fallait un profond mystère, car la surveillance était minutieuse dans tous les lieux de supplice pour empêcher les chrétiens d'en approcher. Alors il arrivait que de saintes femmes se dévouaient pour enlever les reliques des saints et les cacher dans quelque caverne, dans quelque puits autour duquel on pût prier. Ainsi, dans l'église actuelle de Sainte-Praxède se trouve un puits où la

sainte patronne amoncelait les ossemens des martyrs qu'elle parvenait à arracher aux bourreaux. Cette paisible intrépidité de la femme est remarquable. Nous avons vu sainte Lucine ensevelissant saint Paul, sainte Basilisse et sainte Anastasie mises à mort pour avoir voulu recueillir le sang de saint Pierre. Ne sont-ce pas des femmes qui se montrèrent le plus attachées, le plus fidèles à Jésus-Christ durant sa passion, qui apportèrent des parfums à son tombeau, sans craindre les gardes, lorsque les apôtres semblaient déjà l'oublier? Avec moins d'élan que l'homme peut-être, la femme se laisse moins rebuter par les obstacles; sa force d'âme n'est peut-être pas si brillante, mais elle n'en est que plus admirable, parce qu'elle est plus de sang-froid. La femme entend mieux cette voix du cœur qui parle toujours, et fait accomplir des prodiges pour ce qu'on aime. Si le catholicisme était un inappréciable bienfait pour toutes les positions sociales, corrompues, avilies par le paganisme, il l'était surtout pour la femme; il répondait enfin à ce besoin d'affections pures, nobles, élevées, généreuses, qui la distingue, et que comprimait violemment le paganisme avec ses dissolutions hideuses, et cette servitude domestique dont la raideur prévenait tout abandon dans l'intimité et toute confiance dans les épanchemens. Aussi voyez comme, aux premières prédications de cette loi sainte, elles abjurent tous les préjugés de l'éducation, elles renoncent avec joie à tous les avantages du rang et de la fortune. Sainte Prisca était fille d'un consul; sainte Domitille était de la famille impériale, et ses enfans avaient dû succéder à Domitien. Visiter les prisonniers, consoler les malades, soigner les plaies des confesseurs, recueillir les ossemens des martyrs, telles étaient les fonctions de ces anges chez qui tout était devenu amour et sacrifice, du moment qu'elles avaient trouvé des frères, une famille, un Dieu, pour répondre aux battemens de leur cœur.

Lorsque l'assemblée chrétienne pouvait se réunir près du tombeau de quelque saint, c'était sur ce tombeau qu'on offrait le sacrifice, et cet autel alors s'appelait la *Confession*. C'est ainsi que

<sup>1</sup> Les Actes des apôtres disent en parlant de saint Paul et d'Aquila, *erant scunofactorice certis*.

<sup>2</sup> Ces statues ont été placées là par Sixte-Quint.

<sup>3</sup> *Ad Philipp.*, cap. IV, v. 2.

les tombeaux placés sur les autels des grandes basiliques romaines ne sont encore nommés que la *Confession de saint Pierre*, la *Confession de saint Laurent*, la *Confession de saint Sébastien*, etc. Là, en effet, étaient les dépouilles mortelles de ceux qui avaient confessé Jésus-Christ par leur mort comme par toutes les actions de leur vie. Dans les momens de persécution, on priaït avec une ferveur nouvelle, mais sans crainte, car on se souvenait des paroles de saint Paul : *Si Dieu est avec nous, qui est contre nous? Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

La persécution, après avoir été si violente sous Néron, cessa d'être publique et ouverte avec son règne. On sait comment Néron, gorgé de sang et de débauches, se tua misérablement dans la maison d'un de ses affranchis, en apprenant la révolte de ses gardes. Il fut enterré près de la voie Flaminienne, le malheureux, en attendant que ses cendres fussent jetées au vent pour faire place à une église de cette religion qu'il avait cru pouvoir étouffer, et qui devait grandir par les supplices. C'est cette église de *Sainte-Marie-du-Peuple*, la première que l'on aperçoit en entrant à Rome, avec ses peintures de Pinturicchio, ses bas-reliefs de Contucci, ses marbres, ses riches cénotaphes et son nom si doux, symbole de ce règne de paix et de justice qui prend soin des plus petits, et a détrôné à jamais la tyrannie antique.

Sous Vespasien et sous Titus s'accomplissent les anathèmes des prophètes contre cette nation *perfide* et *lourde d'iniquités*<sup>1</sup>, qui n'avait pas craint de faire retomber sur elle le sang du juste. Jérusalem est emportée d'assaut; le temple est détruit sans qu'il y reste pierre sur pierre, et les Juifs, traînés à la suite des cohortes romaines, doivent bâtir un arc de triomphe à leur vainqueur sur la *voie sacrée* (l'arc de Titus), et élever un immense amphithéâtre pour le martyr des disciples du Christ (le Colysée). Il fallait en effet un monument égal à la lutte; il fallait que ce monument, le plus gigantesque de l'antiquité païenne, fût un éternel témoin de la vérité de cette foi, qui

condamnait les Juifs à la dispersion et à l'esclavage, et que des milliers de bêtes féroces ne purent éteindre dans le sang dont elles firent tant de fois ruisseler son arène!

Dans les dernières années du règne de Domitien, la persécution redevint terrible et ardente. Flavius Clemens, cousin de l'empereur, subit le premier la colère du despote; Domitille, son épouse, cette exilée de Rome, et ses eunuques, Nérée et Achillée, après avoir enduré de cruels tourmens, ne tardent pas à recevoir, eux aussi, la couronne du martyr. Leurs corps furent ensevelis par le diacre Césarée, et dans la suite une église fut construite, sous leur invocation, sur un terrain qui avait appartenu à sainte Lucine. On la voit encore au devant des thermes de Caracalla. Rebâtie par le cardinal Baronius, en 1597, elle a conservé du moins sa forme antique et sa disposition primitive, qui nous reporte encore aujourd'hui aux premiers temps du christianisme.

Vers cette époque (95), saint Jean fut amené à Rome, d'Éphèse, où il s'était retiré avec la sainte Vierge depuis la dispersion des apôtres, et d'où il gouvernait les églises d'Asie. On se rappelle que saint Jean était le disciple *que Jésus aimait*, homme d'une tendresse vive, d'une onction touchante, qui, dans ses vieilles années, ne répétait plus qu'un seul mot : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres! » et dont l'Évangile est tout entier comme une émanation de l'amour divin. Il faisait donc ombrage, lui aussi, ce prêtre si peu offensif, cet homme de paix qui n'avait que des paroles de charité et de bénédiction sur les lèvres; il faisait ombrage à la politique haineuse et craintive de Domitien. N'était-ce pas un crime de prêcher une doctrine qui captivait les populations, et dominait le pouvoir des dieux comme celui des préconsuls? n'était-ce pas un crime d'attaquer les vices auxquels l'empereur se plaisait à sacrifier? Saint Jean fut donc condamné à d'affreux supplices. On le mena sur le mont Cœlius, près de la route du Latium. Là, ses cheveux furent coupés, et on le plongea dans de l'huile bouillante; mais vainement le feu était-il attisé par

<sup>1</sup> *Gens perfida*, Evang. — *Populo gravi iniquitate*. Isaïe.

les bourreaux ; vainement l'huile bouillonnait-elle dans la chaudière, Jean demeurait intact. La patience des bourreaux se lassa avant la patience de Dieu ; le confesseur sortit sain et sauf de l'épreuve, et il fut relégué dans l'île de Pathmos. Les cheveux du saint et les instrumens de son supplice furent soigneusement conservés par les fidèles. Dans la suite, une chapelle, sous le titre de *San Giovanni in Oleo*, fut érigée au lieu sanctifié par le miracle, et ces reliques en devinrent le plus précieux trésor. Cette chapelle est aujourd'hui contiguë à Saint-Jean *in Portâ latinâ*, et elle a été reconstruite au dix-septième siècle avec une magnificence toute italienne.

Ainsi finissait le siècle qui avait commencé avec la naissance du Fils de l'Homme dans la crèche de Bethléem. Que d'événemens, quelles révolutions dans cette période ! Les païens n'en voyaient rien encore ; ils juraient toujours par Hercule, battaient des mains aux combats de gladiateurs, s'abandonnaient à de hideux plaisirs en l'honneur de la déesse Flore, et s'imaginaient que les disciples de la Croix n'étaient qu'une poignée de fanatiques dont on aurait toujours aisément raison en les faisant passer par les verges comme des esclaves. Mais les chrétiens étaient déjà partout. Invisibles comme l'âme, ils commençaient à se répandre, comme elle, dans toutes les parties du corps social et à en modifier l'action. Chaque excès, chaque violence nouvelle du paganisme épuisait le monde vieilli ; c'était un corps étioilé avant l'âge, heureux au moins qu'un sang nouveau vint tout-à-coup réchauffer ses veines, et lui rendre sa vigueur qu'il avait usée, sa jeunesse qu'il avait flétrie.

Eugène DE LA GOURNERIE.



FLAVIEN,  
OU DE ROME AU DÉSERT.

DEUXIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

Pour compléter l'esquisse de la société païenne à l'époque décrite par l'auteur de *Flavien*, au troisième siècle de notre ère, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les doctrines philosophiques qui partageaient les esprits cultivés. Depuis long-temps déjà, près de trois siècles avant la venue du Christ, le platonisme et le péripatétisme avaient été remplacés sur la scène de la philosophie grecque par le stoïcisme et l'épicurisme, qui passèrent en Italie et y prévalurent jusqu'au triomphe définitif de la sagesse révélée. Le stoïcisme et l'épicurisme, peu enclins aux spéculations métaphysiques dans lesquelles leurs devanciers avaient laborieusement promené l'esprit humain, s'occupaient plus spécialement de formuler les règles de la vie pratique, les préceptes de l'hygiène morale.

Suivant Epicure, le monde, composé d'atomes qui possèdent en eux-mêmes le mouvement et les lois de leurs combinaisons, s'explique sans moteur premier et sans Providence conservatrice. Il ne s'occupe des dieux que pour les reléguer dans une oisive et béate indifférence, et quant aux rapports que tous les peuples ont cru néanmoins exister entre l'homme et les êtres surnaturels, il les attribue à l'intervention de je ne sais quels équivoques fantômes, ni purs esprits, ni matière, par lesquels l'âme serait impressionnée à peu près comme nous le sommes dans le rêve. Pour rendre raison des fonctions psychologiques dont la délicatesse veut une autre cause que la sensation vulgaire, il met en jeu un principe subtil, analogue peut-être aux *esprits animaux* du dix-septième siècle ou au *fluide nerveux* du dix-huitième, mais qui périt lui-même et se dissout quand cesse la combinaison atomistique qui constitue la vie. Tout se réduisant donc en réalité à l'existence terrestre et à la sensation plus ou moins fine, la volupté devient le but suprême de l'homme. Seulement,

<sup>1</sup> Voir la livraison de mai, t. I, p. 401.

Épicure la fait consister dans la quiétude de l'âme et des organes : le sage sera celui qui, au lieu de se livrer inconsidérément aux ardentes provocations de la passion, à la fièvre des sens, à l'ivresse de la prospérité, si souvent suivies d'amers retours, s'enveloppera dans sa modération comme dans un manteau, afin d'amortir les coups du sort et d'éviter l'aiguillon de la douleur, que recèle tout plaisir excessif, que stimule toute émotion violente. Cette doctrine n'est au fond que le code savant de l'égoïsme. Les âmes énergiques des Romains la poussèrent à ses extrêmes conséquences ; déjà Cicéron se plaignait de la contagion que répandaient dans la cité les discours et les exemples des troupes d'épicuriens ; qu'eût-il dit s'il avait été témoin des ignominies de l'époque impériale ?

Le stoïcisme ne fut, à proprement parler, qu'une factice exaltation de la volonté humaine ; il érigeait en loi, mais en loi dépourvue de sanction, les résistances d'un mâle orgueil aux séductions ou aux atteintes hostiles du monde extérieur. Proclamant que la raison est le fond de l'humanité, de la nature, de Dieu même, les stoïciens s'obstinaient à ne point avouer d'autre mal que la non-conformité de nos actions à cette raison. La douleur et le plaisir ne lui étant intrinséquement ni conformes, ni contraires, ils leur refusaient toute réalité. L'homme qui vivait conformément à la raison, ils le disaient pourvu de tout ce qui constitue le bonheur, libre, riche, beau, fût-il, comme Epictète, esclave, indigent, infirme. Le stoïcisme ne niait pas Dieu, il s'en passait, fièrement appuyé sur la conscience de sa force. Toute ruine néanmoins ne le trouva pas inébranlable. Caton, cherchant un asile dans la paix du tombeau, démentait la constance surhumaine prêtée par le poète à son sage idéal, et son exemple fut reproduit, comme on sait, par plus d'un illustre imitateur. Lorsqu'en effet l'homme désespérait de faire triompher la cause de la justice parmi ses semblables, et que lui-même se sentait troublé dans le sanctuaire de sa raison par le déchainement et la mêlée orageuse des passions qui bouleversaient la société, le stoïcisme ne lui interdisait pas de mettre la tombe

entre lui et un monde corrompu, de protester une dernière fois par sa retraite contre le règne des méchants et l'excès des iniquités contemporaines. Bien plus, si les infirmités de la vieillesse, une infortune extrême, des douleurs qui arrachaient un cri d'angoisse à la nature, avertissaient le stoïcien que la dignité de son âme était en péril, la mort s'offrait encore à lui comme un moyen licite de mettre fin à la lutte et de se retirer avec les honneurs de la guerre. Le philosophe Démonax avait vécu d'une manière irréprochable, au point que le satirique Lucien s'inclina devant sa vertu ; il avait coutume de se servir seul, ne voulant ni se souiller par le contact d'esclaves, ni rien devoir à l'obligeance volontaire d'hommes qu'il méprisait et fuyait. Quand ses membres lui refusèrent tout service, et que la vieillesse, trahissant sa volonté, menaça son indépendance morale, il se laissa mourir de faim. C'est bien le cas de dire avec Montaigne : « Cela mène à quoy en général la philosophie consent, cette dernière recette qu'elle adonne à toutes sortes de nécessités, qui est de mettre fin à la vie que nous ne pouvons supporter. Qu'est-ce autre chose qu'une confession de son impuissance, et un renvoi non seulement à l'ignorance pour y estre à couvert, mais la stupidité même, au non sentir, au non estre. » (Essais, l. 2, c. 12.)

Dans l'isolement austère et inconsolé auquel le stoïcisme réduisait l'homme, les vérités les plus essentielles échappaient à son intelligence assombrie. Sénèque ne voyait dans la croyance à l'immortalité de l'âme, qu'un beau songe dont il assurait s'être éveillé depuis longtemps. La notion d'une Providence juste, intelligente, flexible aux prières de l'homme et laissant une part légitime à son activité dans le cours des événements, fut obscurcie par un fatalisme dont on retrouve la teinte jusque chez le sage Marc-Aurèle. Verus lui ayant dénoncé les projets ambitieux d'Avidius Cassius, Marc-Aurèle lui répondit : « J'ai reçu votre lettre pleine de défiance, au delà de ce qui convient au rang que nous occupons et à un gouvernement tel que le nôtre. Si les dieux destinent à l'empire

celui contre lequel vous m'exhortez à me tenir en garde, nous ne pouvons pas nous en défaire, quand nous le voudrions; car vous savez le mot de notre aïeul Adrien : *Personne n'a tué son successeur*. Si au contraire Avidius Cassius combat l'ordre des destins, lui-même trouvera sa perte, sans qu'on inculpe notre clémence. » Le comte de Maistre a admiré les deux maximes des stoïciens : *abstine et contine*; M. Cousin observe avec justesse qu'elles paralysaient chez l'homme du paganisme toute activité, toute expansion, ne lui laissant qu'une raideur passive et inféconde : il leur manquait le tempérament divin de l'humilité et de la charité. Le titre le plus méritoire du stoïcisme est d'avoir défendu la jurisprudence romaine, patrimoine commun des nations, contre la pernicieuse influence et la mollesse délétère des doctrines épicuriennes. Du reste, il fut essentiellement solitaire, et les quelques hommes distingués qu'il produisit, les quelques actes de vertu outrée qu'il inspira, n'exercèrent aucune action morale sur les masses.

La philosophie grecque s'était rencontrée avec des idées provenant d'autres sources, dans la docte et riche cité d'Alexandrie, où nous avons laissé Flavien qui venait y demander à la sagesse païenne son dernier mot. Lien commercial et intellectuel de l'Orient et de l'Occident, Alexandrie voyait affluer leurs vaisseaux dans son port, leurs doctrines dans ses écoles. Platon, Pythagore, Aristote, Zénon; les enseignemens cosmogoniques des prêtres de Memphis et de Thèbes; Moïse et les prophètes, révélés par la traduction des Septante, popularisés par la fréquentation des Juifs qui occupaient tout un quartier de la ville; la parole chrétienne que saint Marc l'Évangéliste avait apportée sur ces rivages, et qui, à l'époque qui nous occupe, retentissait par la bouche d'Origène; tous ces élémens disparates, amalgamés par les Alexandrins, formèrent une Babel philosophique au sein de laquelle l'érudition moderne a essayé de faire pénétrer des clartés qui peut-être ne satisfont nos habitudes méthodiques qu'au détriment de la vérité. Les dénominations appliquées aux philosophes

d'Alexandrie, que l'on a appelés tantôt *néo-platoniciens*, tantôt *néo-pythagoriciens*, d'autrefois simplement *éclectiques alexandrins*, sont vagues et confuses comme le chaos qu'elles désignent. Le résultat le plus clair et le plus saillant de ce dernier travail de l'esprit humain, fut un double mouvement qui aboutissait à confesser l'impuissance du rationalisme. D'une part le scepticisme, qui avait surgi sous Arcésilas du sein même de l'académie, fut reconstitué à Alexandrie par une secte de physiciens et de médecins empiriques, qui concluaient à la suspension de tout jugement, à l'*ataraxie*. D'un autre côté, un idéalisme mystique essaya de s'élaner par la force de l'intuition à la source même de la vérité et de la lumière, et de développer chez l'homme, en spiritualisant sa nature, des facultés nouvelles, une sorte de seconde vue qui le mit en relation avec le monde supérieur. Cette tendance au supernaturalisme, personnifiée avec éclat chez Plotin, est le trait caractéristique des alexandrins. Afin d'atténuer les liens qui retiennent l'âme captive dans la région des corps et allourdissent son vol, Plotin, à l'imitation de Pythagore, interdisait à ses disciples la chair des animaux; il pratiquait l'abstinence et la continence. Comme les stoïciens, il niait la réalité du plaisir et de la douleur, et n'avait que des mépris pour les mortels aveugles qui pleurent leur fortune ruinée ou la perte d'un ami. Au milieu d'une foule désolée qui se lamentait sur les désastres d'un incendie, Flavien entendit les déclamations du philosophe :

« Quel dommage réel avez-vous senti de toutes ces pertes? En quoi votre essence en est-elle moins pure, moins céleste, moins calme, si elle le veut? Et les génies bienfaisans qui nous visitent demandent-ils des lits somptueux et des lambris d'ivoire, eux qui ne cherchent sur cette terre que notre âme qui n'en est pas?

« Vos proches, vos amis, qui ont été délivrés dans cette nuit dernière, et qui maintenant, réunis au grand Être, remplissent les espaces qui vous environnent, animent l'air que vous respirez,



sont incorporés de nouveau à cette nature, à cette âme universelle d'où ils étaient émanés : les plaindriez-vous d'avoir perdu des palais, eux qui maintenant prennent en pitié tous les vôtres ; de n'avoir plus de familles, eux qui sont rentrés dans la grande famille humaine qui peuple tous les soleils ; de ne plus respirer votre air et vos parfums, eux qui nagent dans une atmosphère plus douce, et respirent déjà peut-être, dans un séjour plus haut, toutes les émanations des cieux ?

« C'est vous qu'il faut plaindre, vous qui n'appartenez qu'à la terre, et qui n'avez pas assez épuré le fond de vos âmes, pour qu'un de ces génies qui volent dans l'espace ne dédaigne pas d'y apparaître. Une seule de ces révélations intimes que favorisent ou l'obscurité silencieuse des nuits, ou une solitude éclatante de lumière, vous en apprendrait sur tout cela plus que tous mes discours, etc., etc. »

Sans nous arrêter à faire remarquer l'affinité dangereuse qu'offrent avec le panthéisme mystique de l'Inde, ce grand Être duquel tout émane, auquel tout retourne, ces épurations successives des âmes qui finissent par s'abîmer dans l'harmonie de l'âme universelle, signalons un écueil contre lequel allait se perdre un idéalisme que ne contenait aucune autorité régulatrice, et qui était le *coup de désespoir de la raison*. Il dégénérait fatalement en rêveries folles et en amour déréglé du merveilleux. Aussi trouvons-nous chez les écrivains de cette école l'*extase* décrite avec tous les détails d'une observation minutieuse. Porphyre, disciple de Plotin, affirme que son maître a été une fois honoré de la vue de Dieu. Quand l'école décline, quand on arrive à Jamblique, on la voit s'adonner aux folies de la divination, à une théurgie extravagante. L'idée d'une influence exercée par les astres sur les destinées de l'homme y reproduit le fatalisme, et la liberté, qui avait renié si énergiquement l'empire des sens, subit sous une autre forme la tyrannie de la matière.

L'impuissance de la philosophie alexandrine à sortir du cercle scholastique et à se constituer socialement, fait éclater

l'inanité de ses conceptions et la rabaisse au niveau de toutes les œuvres purement humaines. Pour réorganiser le paganisme en y faisant pénétrer ses principes, elle eut à sa disposition le génie, le zèle, le pouvoir, l'autorité d'un grand nom, tout cela dans Julien. « Julien, dit M. Cousin, ce n'est autre chose qu'un écolier d'Alexandrie devenu empereur ; c'est l'école d'Alexandrie sur le trône. » Que fit-elle ?

Ses derniers jours reçurent quelque lustre des écrits de Probus ; elle-même sembla dire adieu au monde dans les hymnes mystiques et si profondément mélancoliques que nous a laissés cet écrivain. Ce qui lui restait de sectateurs, contraints par la persécution de chercher un asile à la cour de Cosroès, revinrent ensuite s'éteindre sans bruit dans les déserts d'Égypte, où priaient et chantaient, autour de la croix, d'autres solitaires radieux de foi et d'espérance.

Dans cette exposition sommaire, nous n'avons indiqué que les noms et les choses graves. Que serait-ce si nous scrutions la vie privée de tous ces diseurs de sentences, si rudement flagellés par Lucien, et dont l'immense majorité donnait par ses actes un perpétuel et scandaleux démenti à ses paroles ; si nous écoutions Diogène-Laërce, révélant avec une naïveté malicieuse les secrets honteux de ses confrères ? A Rome, un philosophe était devenu chose amusante comme un bateleur, comme le *fou* qui égayait les convives des princes durant le moyen âge. Tout riche devait avoir le sien, et il était coté sur le budget de ses menus plaisirs à une immense distance au dessous du cuisinier, immédiatement après la courtisane : *à un cuisinier dix mines, à un flatteur cinq talents, un talent à une courtisane, à un philosophe trois oboles*. (Cratès in Diogène-Laërce. Lib. vi.) La face railleuse et déhontée du cynique, cette caricature populaire de la philosophie ancienne, s'adaptait parfaitement au tableau. Passons sur ces misères.

En résultat dernier, les efforts de l'esprit humain avaient abouti à l'abjection des doctrines épicuriennes, à la stricte et inféconde individualité du stoïcisme ou aux rêves des mystiques alexandrins. Certes, le sentiment d'une faiblesse con-

statée par tant de siècles d'épreuves, devait disposer à accueillir la religion révélée les *hommes de désir*, chez lesquels le doute n'était que l'humble aveu d'une indigence qui aspirait après la parole de vie. Est-ce à dire pour cela que les étonnans progrès du Christianisme trouvent une explication suffisante dans le scepticisme qui régnait à l'époque de son établissement ? Est-ce à dire que les intelligences étaient livrées d'avance à la doctrine nouvelle, de même qu'un conquérant n'a qu'à dresser son étendard en face d'une ville démantelée et affamée pour s'en faire ouvrir les portes ? Assertion familière à ces hommes qui saluent dans l'avènement du Christianisme un grand progrès social, et se mettent volontiers à genoux devant la religion de Jésus-Christ, mais à condition que *l'humanité* remplacera *Dieu*, et que les grâces et les œuvres merveilleuses de la Providence deviendront le résultat nécessaire des lois qui régissent l'esprit humain, la conséquence purement naturelle de ses besoins et de ses facultés.

C'est une singulière façon de raisonner, ce nous semble, que de prétendre infirmer le prodige de l'établissement du Christianisme, par cela même que toute autre doctrine mourait à la peine en essayant ce qu'il réalisa, la conquête d'esprits incrédules et de cœurs corrompus. Que si la religion de l'empire croulait, quoique étayée par tant de souvenirs, d'intérêts et par une autorité formidable ; si les religions nouvelles et les systèmes des philosophes qui pullulaient à Rome essayaient en vain de s'y implanter solidement ; où le Christianisme puisa-t-il donc cette vertu privilégiée de fleurir dans le vide et de jeter si promptement des racines vivaces et profondes dans un sol dénué de consistance ? Par quelle étrange interversion du cours ordinaire des événemens, la doctrine qui combattait le plus directement les penchans, les habitudes, les traditions de la société ; qui avait contre elle toutes ces choses, et pour elle, à son origine, rien qu'un symbole ignominieux et d'obscurs sectateurs, se fit-elle, seule, accepter de ce monde hostile ? Et que parle-t-on des lois naturelles de l'humanité, quand tout se passe en sens inverse des probabilités humaines ?

Ne nous faisons point non plus illusion sur la *foi* des anciens républicains de la Grèce et de Rome, sur ces antiques croyances dont la chute laissait, dit-on, place libre et facile victoire aux novateurs. D'abord, quant aux philosophes qui n'ont jamais rien fondé, qui ne fonderont jamais rien, minorité superbe, qui marche en dehors et au dessus du peuple, et se fait gloire de sa solitude ; nous avons remarqué déjà que le scepticisme s'était développé, dans le cercle restreint où elle s'agitait, dès les plus beaux jours du rationalisme grec, dès l'origine de l'académie. La morgue du dogmatisme philosophique était moindre assurément chez Socrate que chez les sophistes de l'empire. Les stoïciens, au fur et à mesure que les institutions et les mœurs s'en allaient en ruine autour d'eux, se concentraient avec une fermeté plus obstinée dans l'étroit et sombre asile de leur doctrine. Le plus grand philosophe de l'antiquité, Platon, avait confessé que la vérité ne se dévoilerait pleinement aux hommes, que si un envoyé divin daignait lui-même les instruire. Il est regrettable que ces doutes modestes et si bienséans au génie n'aient point amolli l'airain du stoïcisme chez les Marc-Aurèle et les Antonin. *L'envoyé divin* les aurait comptés parmi ses disciples, à côté des Athénagore et des Clément d'Alexandrie, au lieu de les rencontrer dans les rangs de ses adversaires.

S'agit-il de la religion, de la foi populaire ? Accoutumés que nous sommes à trouver dans les dogmes chrétiens la solution de tous les grands problèmes qui concernent les destinées supérieures de l'homme et ses rapports avec Dieu ; dans le sacerdoce chrétien, le ministère de la prédication uni aux fonctions du culte, nous commettrions une grave erreur en attribuant un caractère analogue aux rites et aux prêtres du paganisme. La religion de la Grèce et de Rome ne fut guère autre chose qu'une formule sacrée de l'histoire, du droit, du génie de chaque nation. Elle glorifiait les origines nationales par l'intervention des dieux et l'apothéose des héros ; consacrait, par la présence de statues-dieux, la cité, le foyer domestique, les limites des héritages, les terrains funéraires ; prêtait ses

symboles à tous les actes solennels de l'état et de la famille ; s'identifiait, en un mot, avec les institutions politiques, les droits privés, tous les besoins et toutes les pratiques de la vie sociale : mais ses prescriptions n'étaient guère relatives qu'à cet ordre borné d'intérêts. Les quelques débris de vérités primitives qu'elle recélait, disparaissaient sous le voile épais de l'allégorie et sous un amas de grossières erreurs. Si elle parlait de la vie future, c'était encore pour y transporter une image de l'organisation civile ; reléguant sur les rives ténébreuses du Styx les esclaves, les enfans, cette multitude d'êtres faibles et méprisés, dont la société antique ne tenait aucun compte ; et n'ouvrant les Champs-Élysées qu'aux héros et aux personnages insignes. Le prêtre païen demeurait complètement étranger à l'enseignement de la morale ; mais l'exemple des dieux parlait assez haut, et leurs leçons étaient telles que la piété consistait à les oublier. La religion, dans les plus beaux temps des républiques grecque et romaine, fut donc beaucoup plutôt un devoir et une habitude du *citoyen* qu'une croyance et une règle de *l'homme*. Lorsque l'aréopage condamna à l'exil cet Athénien qui, ayant vu la statue de Minerve sortir de l'atelier du sculpteur pour prendre place dans le temple, s'obstinait à ne pas confondre la déesse avec le bloc de marbre façonné par son voisin, apparemment les juges savaient aussi bien que le coupable à quoi s'en tenir sur cette identité fictive, sur cette divinité légale ; mais ils avaient foi au génie d'Athènes, qui s'admirait elle-même dans ses grands hommes et ses dieux, en sa fortune, que les traditions populaires plaçaient sous l'égide de Minerve, en sa gloire que rehaussaient les pompes du culte, et ils ne voulaient pas qu'on infirmât les coutumes des ancêtres par un examen téméraire. Or, cette *foi civique*, par laquelle le paganisme avait eu vigueur, ne lui manqua point à Rome dans ses luttes contre la religion chrétienne.

Rome, en propageant ses conquêtes, avait, il est vrai, multiplié ses dieux ; et assurément un quirite de ce patriciat primitif, qui avait possédé autrefois le monopole des choses sacrées, auquel

était attaché celui des droits civils, aurait eu peine à reconnaître sa patrie dans la ville des Césars, encombrée d'affranchis, de barbares et de divinités étrangères. Mais les grands dieux de la cité continuaient néanmoins de recevoir tous les honneurs du culte officiel. Les antiques oracles, qui établissaient une sorte de solidarité entre leurs autels et les destinées de la ville éternelle, les recommandaient vivement à la vanité nationale. Si les Romains avaient accueilli dans leurs murs les dieux des nations vaincues, c'est qu'ils voyaient en eux autant de trophées de leur puissance, autant de vassaux qui rendaient hommage à Jupiter Capitolin et confirmaient la suprématie de son peuple. Seul, le Dieu des Chrétiens fut exclu du bénéfice de la tolérance commune, et ne participa point au droit de bourgeoisie. Rome comprit en effet que cet humble Dieu, dont les adorateurs mouraient sur les chaises ardentes ou sous la dent des lions plutôt que de brûler un grain d'encens devant les idoles, ne se contenterait pas d'un rôle secondaire et d'adorations partagées. Elle comprit que, si tous les prêtres et tous les bourreaux de l'empire ne se liguèrent contre lui, c'en était fait des anciens temples ; des autels de la Fortune et de la Victoire, au pied desquels le sénat recevait les hommages des nations tributaires ; des rites consacrés par la mémoire des aïeux et dernier étai d'une nationalité qui ne pouvait consentir à abdiquer ses illusions superbes. Cela explique l'acharnement qu'elle déploya contre la *sédition chrétienne*. L'instinct de la multitude repoussait une religion qui anathématisait ses passions et ses plaisirs, et se présentait à son ignorance sous les couleurs odieuses et méprisées du judaïsme. Chez les hommes d'un rang plus élevé, l'orgueil romain, un patriotisme aveugle se soulevaient contre le Galiléen mort du supplice des esclaves. On sait que les empereurs philosophes n'épargnèrent pas ses disciples ; on sait aussi quels ménagemens Constantin et les premiers empereurs chrétiens furent contraints de garder envers le sénat de Rome, dont la majeure partie se cramponnait encore avec obstination aux symboles vénérés de l'ancien culte. Ainsi,

cette mollesse des opinions, ces fluctuations des consciences que l'on présente comme facilement malléables et presque bienveillantes aux enseignemens du Christianisme, se changeaient contre lui, contre lui seul, en opposition violente. Faire honneur de ses succès au scepticisme, c'est oublier volontairement Julien, Libanius, Symmaque et nombre d'autres personnages renommés qui défendirent le paganisme à outrance; c'est rayer de l'histoire ces longues persécutions qui protestèrent avec une si cruelle énergie contre les envahissemens de la religion nouvelle. D'ailleurs, l'universalité de ses progrès exclut toute cause purement locale; elle eut prise sur la nature vierge et abrupte des Barbares, aussi bien que sur la civilisation savante, efféminée et sceptique. Les Celtes, cette race dure et aux croyances fortement trempées, se laissèrent pénétrer par elle, presque sans effusion de sang, et les premiers monastères chrétiens dans l'Armorique furent d'anciens collèges de Druides. Au sein même du paganisme philosophique, l'Eglise fit de brillantes conquêtes dans cette fraction de l'école d'Alexandrie, qui dogmatisait avec tant de hardiesse, et qui portait jusque dans ses illusions le cachet de la grandeur et de la bonne foi; elle y recruta saint Panthène, Athénagore, saint Clément d'Alexandrie, Tatien, etc. A l'époque où Flavien visita la ville, on voyait se presser autour d'Origène une foule d'auditeurs que la vertu de sa parole gagnait à Jésus-Christ ou confirmait dans la foi chrétienne. Parmi eux se distinguaient un jeune homme né païen, et que la chrétienté invoque aujourd'hui sous le nom de Grégoire-le-Thaumaturge, et Ambroise qui illustra plus tard le siège de Milan. « Admirez, dit M. Guiraud, comment les saintes doctrines vinrent jusqu'à Augustin qui devait les répandre avec une si merveilleuse profusion. Lui, les tenait d'Ambroise; Ambroise, d'Origène; Origène, de Clément Alexandrin; Clément, de Panthenus, etc. Quelle admirable succession d'hommes dignes d'un tel dépôt! » Ces savans docteurs, qui avaient professé ou étudié à fond la sagesse païenne, s'en servaient pour attirer à eux les intelligences d'élite, et les exhausser peu à peu vers les dogmes et

les mystères de la religion révélée. Loin de croire qu'il fût opportun de détruire radicalement toute croyance antérieure, et de faire au préalable le vide dans les esprits, pour que la semence nouvelle y prit racine, ils y cherchaient soigneusement tous les débris de vérités, afin de les vivifier par les rayons de la lumière divine, de les dégager d'un alliage d'erreurs, de les convertir peu à peu à une foi plus haute, plus ferme et plus pure. Saint Justin, père et martyr, a été jusqu'à dire que les philosophes n'auraient presque à changer que de nom pour devenir disciples du Christ: ce qui doit s'entendre de ceux qui, imbus des idées de Platon, se trouvaient en outre initiés par Philon aux doctrines hébraïques, et préparés par conséquent au christianisme qui épure l'antiquité profane et complète l'antiquité sacrée. Si l'on peut toutefois reprendre dans ces paroles l'innocente exagération que le comte de Maistre appelle *le mensonge des honnêtes gens*, elles sont une manifestation nouvelle du désir qu'éprouvaient les docteurs chrétiens de saisir l'homme par ce qu'il avait conservé de croyances légitimes et vivaces. Une expérience qui se renouvelle chaque jour autour de nous, leur avait appris que le scepticisme vulgaire, fils de l'orgueil et de la volupté, paralyse tous les efforts de la foi et de la charité évangélique, bien loin d'en aider le triomphe.

Ce fut entre les mains d'Origène que Flavien déposa le fardeau de ses erreurs et de ses fautes passées. La parole d'Origène acheva ce qu'avaient commencé l'expérience des douleurs de la vie, contre lesquelles le paganisme n'avait que la négation menteuse des stoïciens; l'expérience plus amère encore de ses joies, qui avaient arraché à un empereur, au milieu des délices de Caprée, un cri de si profonde angoisse; l'exemple, l'ineffable charité, le courage surhumain des disciples du Christ; Néodémie, type ravissant de grâce et de candeur, qui représente parfaitement dans l'ouvrage de M. Guiraud l'influence et la dignité morale dont le christianisme investissait la femme; par dessus tout enfin, l'autorité des miracles, ces magnifiques lettres

\* Tiéère, dans sa fameuse lettre au sénat.

de créance que Dieu donnait à ses envoyés et sans lesquels le triomphe de la *folie de la croix* serait lui-même, comme on l'a dit souvent, le plus inexplicable des prodiges. Lorsque le martyr de Néodémie a rompu le dernier lien qui attachait Flavien au monde, et que la doctrine régénératrice a pris possession de son cœur, il n'hésite plus, c'est au ciel qu'il marche. « Allez, lui dit Origène, et dites à Antoine que je vous envoie à lui afin qu'il vous bénisse et vous enseigne la pénitence et le paradis. »

Qu'on nous permette une dernière citation.

« La Thébaïde !... Comme ce nom retentit dans l'âme chrétienne ! que de hautes leçons il fait passer sous les yeux ! que de saints exemples il retrace !

« C'est un merveilleux spectacle à contempler, de notre époque même, que cette lutte terrible, continue, commencée au désert contre la chair toute puissante, lutte plus pénible peut-être que celle des amphithéâtres, et qui partage avec elle la gloire d'un triomphe si miraculeusement, si irrévocablement obtenu.

« C'est la Thébaïde qui a expié Carthage, Antioche, Rome, Parthénope et Alexandrie. C'est au désert que le christianisme, religion de pénitence et de miséricorde, s'est définitivement constitué, formulé ; c'est là qu'avait commencé Jean le Précurseur, là que le Christ avait envisagé le Calvaire, là enfin que le monde romain, qui n'était que chair et mensonge, alla se transformer en esprit et en vérité.

« Il restait au désert quelque chose de l'Eden primitif : l'homme pénitent y renouvelait presque l'homme d'avant le péché, et si Dieu ne venait pas y converser avec lui, ses anges du moins y descendirent sans crainte de souillure, et le solitaire les retrouvait près de lui à toutes les défaillances de l'âme, à tous les appels qu'il élevait vers les cieux.

« Que les hommes de nos jours n'aient donc que des rires ou des mépris pour ces hommes primitifs de Scété, de Nistrie ou de la Thébaïde ! à eux permis ; mais qu'ils ne s'applaudissent pas alors et ne s'enorgueillissent pas devant nous

de ce qu'ils appellent le progrès social ! car ce progrès tout chrétien, si on veut l'appeler de son vrai nom, ce sont les austérités de l'Égypte qui l'ont secondé, qui lui ont donné toute sa force, qui lui ont valu ses merveilleux résultats. C'est la chair, c'est la matière domptée au désert qui a ouvert les voies à l'intelligence ; là seulement, on peut le dire, a commencé avec quelque puissance le mouvement spiritualiste qui a soulevé la société moderne, et qui l'emporte encore en ce moment vers un avenir de gloire et de liberté. La liberté ! la plus belle prérogative de l'homme, celle qui lui permet de se faire une place à sa guise dans toute l'échelle des êtres, depuis le démon jusqu'à l'ange. La liberté ! qui, lorsque l'homme en aura chrétiennement conçu tous les privilèges, le servira si efficacement pour remonter à Dieu.

« Ce sont les leçons, ce sont les exemples du désert, qui, pénétrant dans les villes et les bourgades, sous les colonnes des palais et jusqu'au fond des gynécées, y parlaient avec autorité à la chair en révolte, et la contraignaient du moins à rougir de ses emportemens, si ce n'était de se soumettre à leurs exigences : aussi voyez comme, durant tout le quatrième siècle, ce monde romain, que les récits merveilleux de ces saintes vies étonnent, vient successivement traverser le désert pour s'y dépouiller en passant de la saleté qui le couvre, et, après s'être épuré dans cette atmosphère de pénitence, s'avancer d'un pas plus ferme sur le chemin de la croix. »

L'ouvrage de M. Guiraud offre quelques rapports avec les *Martyrs*, par l'époque même qu'il retrace, laquelle n'est guère antérieure que d'un demi-siècle à celle qu'avait choisie M. de Chateaubriand ; par le mélange du drame et de la doctrine ; par la similitude des élémens qui se disputaient l'empire du monde, et dont la lutte est le pivot sur lequel roulent les deux actions. Toutefois, outre le soin que l'auteur de *Flavien* a pris d'éviter des rapprochemens que lui-même se plaît à reconnaître dangereux, des différences profondes font de son livre une œuvre à part. Le but spécial des *Martyrs* était de réha-

biliter la *poésie* du christianisme. De là cette magnificence de la forme, cet emploi des ressorts épiques, ces hardiesses d'imagination qui ne se contentent pas du *merveilleux* que fournissait l'histoire, mais entr'ouvrent les cieux eux-mêmes, et sondent les abîmes de l'enfer, comme avaient fait Dante et Milton; de là aussi cette teinte homérique que prête au paganisme usé et décrépit la plume de M. de Chateaubriand, plus généreuse peut-être que vraie. Le triomphe du christianisme par la satisfaction donnée aux besoins du cœur et à ceux de l'intelligence, telle est la pensée dominante de *Flavien*, pensée plus modeste à la fois et plus philosophique, et que M. Guiraud a mise en action avec un rare bonheur. Il excelle surtout dans l'analyse de ces transformations qui se font peu à peu au fond d'une âme ballottée entre le doute et la vérité, entre ses réminiscences et ses pressentiments, entre le souvenir de joies coupables qui la troublent et les attraits austères de la vertu qui la sollicite. *Flavien* est riche de science, fécond en aperçus d'une haute portée, remarquable comme œuvre d'art; un des principaux personnages, le gladiateur, est une création vraiment admirable et qui suffirait seule pour imprimer au livre un cachet d'énergique originalité.

P. L.

## OEUVRES D'ÉDOUARD TURQUETY,

BELLE ÉDITION,

Grand in-8°, sur papier vélin satiné<sup>1</sup>.

«..... En outre de la grandeur ou de la perfection de son œuvre, le poète a son principe naturel, son caractère; et, selon qu'il remue la lie que l'on a dans le cœur, ou qu'il la précipite pour

<sup>1</sup> *Poésie Catholique*, 1 vol., 7 fr. 50. — *Amour et Foi*, 2<sup>e</sup> édit., augmentée de quatre pièces nouvelles, 1 vol., 7 fr. 50. — Sous presse : *Esquisses*, 2<sup>e</sup> édit., augmentée, 1 vol. Ce livre, premier ouvrage de l'auteur, fut publié en 1829, et ne se trouve plus depuis long-temps. Les trois volumes réunis forment la

« n'amener au soleil que des eaux pures  
« et transparentes; selon que par lui la  
« corruption fermente, l'envie moqueuse  
« insulte, la haine vibre et détruit,  
« l'égoïsme resserre et stérilise, ou bien  
« qu'il inspire l'amour qui vivifie, le  
« dévouement qui sauve, la force qui  
« porte le fardeau des épreuves, l'esprit  
« dégagé qui s'élève vers sa source, la  
« charité qui déborde de toutes parts;  
« selon sa tendance et sa mission, il a  
« bien mérité ou démérité de l'humani-  
« té. » Tous ceux qui ont lu les poésies  
de M. Turquety, savent auquel de ces  
deux feuillets appartient son nom; c'est  
parce qu'elles sont profondément em-  
preintes d'un caractère chrétien; c'est  
parce que leur *tendance* est non seulement  
spiritualiste et vaguement religieuse,  
mais encore et surtout positivement catho-  
lique, qu'elles ont pu grandir et se  
faire jour dans ce siècle si peu préoccupé  
de poésie, et que tant de cœurs les ont  
accueillies tout d'abord avec reconnais-  
sance et avec amour, car « le caractère,  
« bien plus encore que le talent, éveille  
« les sympathies » ajoute celui de nos  
amis auquel nous avons emprunté nos  
premières paroles : « C'est par le carac-  
« tère qu'on attire, qu'on amène, qu'on  
« pénètre, qu'on assimile. Le poète sur-  
« tout ! plus puissant sur la société qu'on  
« ne croit, quand on regarde la rigueur  
« logique des idées gravement assises  
« sur les faits comme la sève unique de  
« l'esprit humain. Dans une sphère supé-  
« rieure, les hommes de doctrine et les  
« hommes de poésie réagissent les uns  
« sur les autres plus qu'ils ne peuvent le  
« voir ou qu'ils ne veulent l'avouer. Au  
« dessous d'eux, on obéit autant aux  
« allures imprimées à l'âme qu'aux idées  
« introduites de gré ou de force dans  
« l'intelligence; davantage, peut-être !  
« Celui qui atteint le cœur est à la  
« source vive des actions ! Et comme il  
« n'y a qu'un homme dans chaque hom-  
« me, on ne saurait dire quelle maîtresse  
« influence ont les inspirations sur les  
« efforts rationnels de l'esprit, leur di-  
« rection et leur résultat.

collection complète des poésies de M. Turquety.  
Chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69, et à  
Rennes, chez Molliex, libraire-éditeur.

« Plus on y songe et plus on trouve  
 « que les gens *positifs* sont plaisans dans  
 « leur dédain pour le poète ! Ne sau-  
 « raient-ils comprendre que les raison-  
 « nemens les plus irréfragables, le ba-  
 « gage scientifique le plus riche, n'auront  
 « point sur l'humanité l'action *positive*  
 « d'un chant de vingt vers, écrit dans le  
 « cœur et dans la mémoire d'un million  
 « d'hommes par la main du génie. Axiome  
 « bien venu, dont leurs sentimens relè-  
 « vent, dont leur vie se colore, dont  
 « l'impression encourage ou décourage  
 « les volontés, qui échappe au qui vive in-  
 « quiet et vaniteux du jugement ! Comme  
 « ce n'est pas l'orgueil de l'esprit qui  
 « s'impose à l'orgueil de l'esprit, il est  
 « reçu sans l'aigre défiance. L'âme s'é-  
 « chauffe au contact de l'âme : l'antiquité  
 « le savait, et disait avec un respect  
 « plein de signification et de profondeur :  
 « *mens divinius.* »

Mais, si telle est la puissance de la poésie, ne devons-nous pas quelque reconnaissance à ceux qui, comme M. Turquet, usent de cette puissance pour le bien ; et qui, au lieu de consacrer leur talent, ainsi que la foule des poètes, à la peinture et au développement des passions mauvaises, ne font jamais entendre que des cantiques de louange et d'action de grâces, des chants de foi et de pur amour ?

Les *Esquisses*, premier ouvrage de l'auteur, parurent en 1829, et elles portent l'empreinte de cette époque. On y trouve des pièces dédiées à M. Nodier, à M. Hugo, à M. de Vigny, à M. Emile Deschamps, etc., et l'on y reconnaît la trace de tous ces rois aujourd'hui déchus de la littérature d'alors. Toutefois, et pour un esprit attentif, M. Turquet s'en séparait déjà. Quant à la forme, il n'adopta jamais le vers brisé et disloqué de l'école romantique ; quant au fond, on ne rencontre jamais dans les pièces qui composent ce volume un mot qui puisse effaroucher l'oreille chaste, et quoique le poète ne parût aspirer qu'à redire

Les doux rêves de l'âme, et les bois et les fleurs,  
 bon nombre d'entre elles sont saintement sérieuses et vraiment chrétiennes. Nous pourrions citer, par exemple, *la Mendicante, l'Absence, Exaltation, Un Ange,*

*Mon Ame.* Tantôt c'est l'amour filial qui inspire le poète,

J'étais à mon foyer, je revoyais ma mère,  
 Et, pour remercier Dieu qui me protégea,  
 Mon père au pied du Christ s'agenouillait déjà ;  
 Puis il me demandait, penché pour mieux m'entendre,  
 Si ce grand Paris laisse un souvenir bien tendre ;  
 Si mon cœur, ébloui par son faste royal,  
 Se tournait quelquefois vers l'asile natal ;  
 Et dans le vaste bruit quelle était ma pensée  
 En voyant cette foule autour de moi pressée ;  
 Et surtout si j'avais, dans mon orgueil breton,  
 Contemplé le grand cygne, émule de Milton.  
 Et moi, le cœur joyeux de leur présence aimée,  
 Je prolongeais encor la veille accoutumée ;  
 Ma voix était plus lente,

Et j'avais oublié

Qu'il était loin, bien loin, ce moment envié ;  
 Que ce bruyant Paris, dont je rêvais l'absence,  
 M'environnait encor de son murmure immense ;  
 Et qu'un bonheur si doux ne m'était pas permis ;  
 Et que j'étais là, seul, sans mère et sans amis.

Tantôt dans sa douleur il s'écrie :

Dépouillée ici-bas de sa grandeur première,  
 Mon âme qui s'agite et cherche la lumière,  
 Mon âme souffre et pleure, orpheline du Ciel.

Puis se tournant vers Dieu :

Seigneur, je crois en vous, Seigneur, Dieu de mes  
 pères,  
 Voyez ce cœur brisé, faites mes jours prospères ;  
 Seigneur, je crois en votre amour :  
 Courbé, mais sans remords, je pleure et vous réclame,  
 Car l'ennui qui déchire a posé sur mon âme  
 Ses grandes ailes de vautour.

S'adressant enfin à son âme :

Regarde autour de toi : tout ce qui t'environne,  
 Ces grands bois dont l'hiver a noirci la couronne,  
 Ces collines, cette onde où l'aiglon bruit,  
 Voilà les lieux aimés qui t'inspiraient naguère,  
 Et c'est là que ton luth, dans un repos vulgaire,  
 S'endort immobile et sans bruit.  
 Viens sous l'arbre attristé qui frémit et s'incline,  
 Viens chercher les rayons du soleil qui décline,  
 Et, quand leur douce fuite à tes yeux va s'offrir,  
 Des flammes du couchant si l'onde caressée  
 Ne réveille pas ta pensée,  
 Prends ton vol, ô mon âme, il est temps de mourir.

Adieu, lumière fugitive,  
 Vallons dont l'aspect n'est plus doux :  
 Adieu, mon âme inattentive  
 Ne chantera plus devant vous.  
 Ma lyre, désormais glacée,  
 Dormira comme ma pensée  
 Sous le voile obscur de la mort ;  
 Je chercherai mon lit de pierre,

Et j'y fermerai ma paupière  
Comme un voyageur dans le port.

Bois déserts, je vous abandonne,  
Je rentre dans le vaste bruit :  
Déjà la cité m'environne  
De son murmure et de sa nuit.  
En côtoyant chaque demeure,  
Hélas! je m'arrête et je pleure :  
Dans ces demeures que je vois  
Il n'est pas d'âme qui comprenne  
Et puisse consoler la mienne,  
Pas de voix qui cherche ma voix.

Mais quels bruits!... Dans l'église où la fête com-  
mence  
J'entends la rumeur sainte et l'hymne de clémence  
Que le cœur ne peut oublier ;  
Et j'entre, et dans la nef où le chant sacré passe,  
A l'endroit le plus sombre en tremblant je me place...  
O mon âme, je veux prier!

Oh! murmure long-temps sous la voûte profonde,  
Orgue mystérieux dont la voix tremble et gronde ;  
Orgue immense aux sourdes rumeurs,  
Murmure ; que ta voix tonnante et sépulcrale  
Parcoure lentement la vieille cathédrale,  
Et descende au fond de nos cœurs!

Que les mille clartés de l'église enflammée,  
Que l'encens qui voltige, odorante fumée,  
Accompagnent tes saints concerts.  
Orgue, moteur de l'âme, inspirateur sublime,  
Roule de voûte en voûte et d'abîme en abîme,  
Comme la voix des grandes mers.

Oh! toujours prisonnière et toujours élancée  
Vers ce monde idéal qu'invoque sa pensée,  
L'âme ici plane sur les temps ;  
Et, quand l'orgue a gémi, de sa plainte divine  
Mon regard s'épouvante et ma tête s'incline,  
Je sens que Dieu passe et j'attends.

Du nom de Jéhovah l'étendue est remplie :  
Ce grand nom roule et meurt avec mélancolie  
Comme un mystère inachevé.  
Silence, fils de l'homme! ici-bas qui peut dire  
Et l'étrange bonheur que la prière inspire,  
Et tout ce que l'âme a rêvé?...

Voici que sur l'autel, voici que sur nos têtes  
A descendu d'en haut le souffle des prophètes,  
Et l'orgue répond à leur voix ;  
Et je frémis au fond de mon cœur solitaire,  
Car les hymnes du ciel et les chants de la terre  
Viennent m'accabler à la fois...

Mais souvent du milieu de la prière immense  
S'élève tout-à-coup la voix de l'espérance  
Qui répète : Gloire au Seigneur!  
Gloire à lui!... sa puissance égale sa justice ;  
Mais il fait plus, sa main forte et dominatrice  
Abat les orages du cœur.

Cette dernière pièce, intitulée *le Re-*

*tour*, est comme l'anneau qui rattache  
*les Esquisses* au second ouvrage de M.  
Turquety, à celui qui lui a fait un nom,  
qui lui a donné un rang parmi nos pre-  
miers poètes, et où l'on admire éclos et  
fleuris tous les germes de grandeur et de  
beauté devinés par les yeux amis dans  
le livre écrit, quand il pouvait encore  
dire :

De ma vingtième année  
La jeune fleur pourtant s'est à peine fanée.

Au milieu du cortège de douleurs et  
d'angoisses, de désespoirs et de tortures,  
de doutes et de blasphèmes dont s'envi-  
ronnait la littérature de ce temps, *Amour*  
*et Foi* fut accueilli comme une consola-  
tion ; amis et ennemis lui rendirent jus-  
tice. « Après les *Méditations* et les *Harmo-*  
« *nies*, disait la *Revue Européenne*, rien  
« n'a paru dans notre langue d'aussi no-  
« blement pensé, d'aussi purement écrit,  
« d'aussi harmonieusement chanté que  
« cet ouvrage, qui réunit à la fois grâce,  
« fraîcheur, harmonie, et porte le germe  
« d'un grand avenir<sup>1</sup>. » Entre tous les  
« jeunes poètes qu'a produits la noble  
« école religieuse de M. de Lamartine,  
« ajoutait M. Charles Nodier, je n'en con-  
« nais point qui l'emporte sur M. Tur-  
« quety, par l'élévation de la pensée et  
« par la magnificence de l'expression.  
« C'est le digne Elisée du prophète, et  
« on reconnaît la double inspiration de  
« son maître à la grandeur des senti-  
« mens comme à la constante élégance  
« de la parole. Ce qui le distingue sur-  
« tout, et pour s'exprimer comme on le  
« fait aujourd'hui, ce qui le *spécialise*  
« entre tous ses émules, c'est que sa poé-  
« sie est animée par une foi pure et une  
« conviction profonde ; ce n'est plus  
« l'élan indéfini d'un spiritualisme ad-  
« miratif qui honore Dieu dans ses œu-  
« vres, mais sans savoir précisément à  
« quel Dieu inconnu il doit rapporter  
« ses hommages ; c'est l'hymne exhalé aux  
« autels du christianisme, et tel qu'il a  
« été recueilli par Klopstock dans les  
« concerts mêmes des anges. Nos muses  
« modernes sont déistes, et c'est un im-  
« mense progrès après un long siècle de  
« scepticisme absurde qui annonçait la

<sup>1</sup> *Revue Européenne*, n° d'octobre 1855, p. 263.



« fin des temps. Celle de M. Turquety  
« est catholique, et ses chants peuvent  
« se marier aux concerts des vierges et  
« des prêtres; or c'est là une réelle et  
« incontestable originalité. Il nous sem-  
« ble qu'une haute destinée est réservée  
« au jeune talent qui a marqué ainsi son  
« point de départ et est allé prendre la  
« lyre aux murailles du sanctuaire.....»

Une seconde édition, une contrefaçon belge, etc., vinrent confirmer ces éloges.

Les titres seuls des pièces contenues dans *Amour et Foi (Credo, Destruction des Croix, le Catholicisme, l'Eglise, Consummatum est, Aux catholiques, Rosa mystica)*, prouvent combien était juste cette remarque du critique : « *La muse de M. Turquety est catholique, et ses chants peuvent se marier aux concerts des vierges et des prêtres.* » Ici il jette au monde sa profession de foi.

Je crois. — Le siècle en vain, dans sa pénible route,  
Livre son vaisseau frère à l'océan du doute

Et sillonne d'obscurs détroits :

Je me lève; j'échappe au courant qui l'emporte :  
Et le regard aux cieux, d'une voix libre et forte,  
Je le dirai tout haut : JE CROIS.

O Christ! je crois toujours. — Le siècle à l'agonie  
M'entoure vainement de sa lueur ternie

Qu'il proclame un soleil plus beau!

Je crois toujours. — Viens donc au sein de la tem-  
pête,  
Viens affermir mon pas, jusqu'à ce qu'il s'arrête  
Et trébuche au seuil du tombeau.

Là il fait honte au siècle de ses débordemens, il lui reproche ses erreurs; il le montre aveugle se dressant sur des ruines, tandis qu'au milieu des décombres qu'il amoncèle, l'Eglise continue sa marche à travers les siècles; une et indivisible, malgré la succession des temps et les changemens qui se font autour d'elle; pure, malgré la corruption et la dégénération des hommes; ferme dans la tempête, inexpugnable aux attaques et aux persécutions:

Vaisseau majestueux, nef solide et profonde,  
O toi dont l'étendard s'élève sur le monde

Malgré la brume et l'ouragan!

O toi qui, déployant ta voile toujours prête,  
Supportes, sans fléchir, l'assaut de la tempête  
Et la houle de l'Océan!...

Que redouterais-tu? le Christ est ton pilote;

Le Christ abat ces flots sans frein :

Aussi rien n'aura fait vieillir tes destinées!

La vague des temps passe, et ses deux mille années  
N'ont pu rouiller tes flancs d'airain.

Ailleurs il peint des couleurs les plus vives la foule ignorante et trompée de ces hommes qui n'ont d'autre courage que celui de résister à Dieu et d'insulter à sa gloire, d'autre désir que celui des choses dont les vers et le tombeau font leur proie:

Caliban, c'est le siècle enivré de blasphème,  
Dont le rire stupide atteint la vertu même,  
Qui se vautre au soleil sans pensée et sans vœu :  
C'est le siècle à genoux vers quelque idole infâme,  
Le siècle accoutumant ce qui lui reste d'âme  
A renier son Dieu;

C'est le vice hideux dans sa vérité crue  
Qui court tremper sa lèvre à l'égoût de la rue,  
Qui marche renversant tout ce qu'on éleva;  
C'est l'homme dégradé, que sa bassesse accable,  
L'esprit devenu chair, l'emblème misérable  
D'un monde qui s'en va.....

Puis le poète s'abandonne à une douce et pieuse tristesse; les maux de ses frères désolent son cœur, il voudrait se dévouer et appeler sur lui, s'il était possible, toutes ces souffrances, toutes ces douleurs; il voudrait arracher le monde à la fatale destinée qu'il s'est faite, et s'il est impuissant à cette œuvre, s'il ne peut sauver le monde, il voudrait du moins sauver une âme:

Une âme! que j'arrache une âme  
A ces ténèbres de la mort!

Mais ce n'est pas seulement vers l'incrédule et l'impie, ces pauvres du monde moral, ces indigens qui ont dissipé tous leurs trésors de vérité et de vertu, que son ardente charité l'entraîne. Ecoutez avec quel accent doux et pénétrant il demande au riche son aumône pour le pauvre:

Oh! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure  
Sous ces toits indigens, frère et triste demeure,  
Où l'aquilon pénètre, et que rien ne défend.  
Non, vous ne savez pas ce que souffre une mère,  
Qui, glacée elle-même au fond de sa chaumière,  
Ne peut réchauffer son enfant!

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides  
Sous vos balcons dorés tendre des mains avides :  
Le bruit des instrumens vous dérobe à moitié  
Ce cri que j'entendais au pied de vos murailles,

Ce cri de désespoir qui va jusqu'aux entrailles...  
Oh ! pitié ! donnez par pitié !....

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline !  
Pitié pour l'humble enfant ! pitié pour l'orpheline  
Qu'un peu d'or ou de pain sauve du déshonneur !  
Ils sont là : leur voix triste essaie une prière.  
Dites : resterez-vous aussi froid que la pierre  
Où s'agenouille la douleur ?

Je le demande au nom de tout ce qui vous aime,  
Je le demande au nom de votre bonheur même,  
Par les plus doux penchans et par les plus saints  
nœuds ;

Et si ces mots sacrés n'ont pu toucher votre âme,  
S'il faut un nom plus grand, chrétiens, je le réclame,  
Au nom du Christ, pauvre comme eux.

. . . Donnez : ce plaisir pur, ineffable, céleste,  
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste  
Un charme consolant que rien ne doit flétrir ;  
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.  
Donnez : il est si doux de rêver en silence  
Aux larmes qu'on a pu tarir !

Donnez : et quand viendra cette heure où la pensée  
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,  
Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux ;  
Et quand vous paraîtrez devant le juge austère,  
Vous direz : J'ai connu la pitié sur la terre,  
Je puis la demander aux cieux !

Nous l'avons dit, c'est une tristesse  
sainte et chrétienne qui domine dans  
*Amour et Foi* ; cependant on y trouve  
trop souvent encore ce laisser-aller, ces  
découragemens excessifs, cette lassitude  
de la vie, ce dédain, cet oubli de tout  
ce qu'elle peut avoir de bon, maladie  
contagieuse que tant d'écrivains de ce  
siècle ont à se reprocher d'avoir com-  
muniée à leurs lecteurs ; puis il y est  
trop question aussi de l'amour chaste et  
malheureux du poète pour sa jeune fian-  
cée,

(Laissez-moi ! — Je n'ai plus ma jeune fiancée,  
Et rien n'arrachera cette pierre glacée  
Qui pèse sur mon cœur),

de cet amour qui semble avoir été la pen-  
sée de toute sa vie, la souffrance habi-  
tuelle de son âme, de cet amour qu'il  
chante si harmonieusement. Qu'il nous  
soit permis de répéter à ce sujet ce  
que nous disions, en décembre 1833,  
dans les *Annales de philosophie chré-  
tienne* : « Je voulais demander à M. Tur-  
quety s'il n'eût pas mieux valu lais-  
ser dans l'ombre et cacher soigneu-  
sement à tous les yeux cette flamme  
ardente, ce pauvre amour ? Je vou-

« lais lui dire que peut-être il lui fait  
« perdre quelque chose de sa pureté, de  
« son innocence, en l'exposant ainsi à  
« tous les regards ; qu'il risque d'être  
« méconnu, outragé, souillé ; qu'il est  
« des hommes dont l'esprit grossier,  
« charnel et terrestre, est capable de  
« ne jamais comprendre comment deux  
« âmes saintes peuvent s'aimer sous les  
« yeux du Christ ; qu'enfin il est peut-  
« être inutile d'offrir au monde le  
« tableau de sa passion, si pleine  
« qu'elle soit de chasteté et d'inno-  
« cence ; que c'est peut-être dange-  
« reux ; qu'il est des âmes si tournées  
« vers le ciel, si liées à Dieu, qu'elles  
« ne comprennent pas ces attachemens  
« de la terre, dont le nom seul les  
« trouble et les fait rougir, et qu'on ne  
« saurait avoir pour elles trop d'atten-  
« tion et de respect : *Isaac et Rebecca*  
« *cachaient leurs jeux innocens et les té-*  
« *moignages mutuels de leurs pudiques*  
« *tendresses* <sup>1</sup>. Mais qui aurait le cou-  
« rage de parler ainsi au pauvre poète  
« qui chante avec tant d'abandon ce qu'il  
« a dans le cœur ? »

Cet amour qui remplit les *Esquisses*  
et qui occupe une si grande place dans  
*Amour et Foi*, n'apparaît même pas dans  
le dernier ouvrage de M. Turquety, et  
on n'y rencontre pas non plus cette mé-  
lancolie sombre et inconsolée que nous  
lui reprochions tout-à-l'heure ; en un  
mot ce livre est, dans toutes ses par-  
ties, en harmonie avec son titre.

Les premiers nés nuisent à leurs frères,  
on se passionne pour le livre qui nous a  
révélé un talent nouveau, et l'on ne veut  
plus admirer que lui ; c'est ainsi que les  
*Premières méditations* ont long-temps  
fait tort aux *Secondes méditations* et  
aux *Harmonies*, et qu'aujourd'hui beau-  
coup de personnes mettent *Amour et Foi*  
au dessus de *Poésie catholique*. Nous ne  
saurions partager cet avis, et d'abord ce  
qui précède suffit, croyons-nous, pour  
faire voir que le nouveau recueil se dis-  
tingue de l'autre par l'unité et la force  
des idées qui en sont le fonds ; et quant  
à la forme, s'il a quelque chose de plus  
mâle et de plus sévère, s'il a beaucoup

<sup>1</sup> Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la Comédie*,  
t. XII, p. 516.

moins de ces grâces faciles qui, dans *Amour et Foi*, tenaient souvent à la nature du sujet ; et qui plaisent tant à certaines âmes, il n'est assurément ni moins riche de poésie, ni moins fécond en véridables beautés.

Dans les *Esquisses*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus doux, M. Turquety avait ressenti l'influence de MM. Nodier, de Vigny, Victor Hugo, etc. ; dans *Amour et Foi*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus fort, il n'avait pu se soustraire à celle de M. de Lamartine, si bien que tous les critiques et nous-mêmes, à cette époque, l'en avons proclamé disciple. Dans *Poésie catholique*, il est lui-même, et personne n'a été tenté de chercher de quel père sa nouvelle muse est issue.

Ce qui a nui peut-être à ce recueil de poésies auprès de certains esprits, et ce qui, il faut l'avouer, nous semble un de ses mérites, c'est qu'au lieu de s'assujétir comme l'ont fait jusqu'ici la plupart de nos poètes lyriques à un rythme constant, et d'enchaîner sa pensée dans chaque pièce à une mesure toujours identique, l'auteur la varie et la change au gré de cette pensée même ; en un mot, c'est qu'il l'exprime en vers libres, au lieu de le faire en strophes régulières. Au premier coup d'œil il semble que le poète, en brisant ainsi ses entraves, doit perdre de sa force et de sa puissance ; mais c'est tout le contraire, un peu de réflexion et surtout la lecture du livre qui nous occupe le prouvent surabondamment, comme le montre fort bien un critique distingué, bon juge en cette matière. « Nous devons, dit-il, féliciter « M. Turquety d'appropriier aussi libre- « ment qu'il le fait le rythme et la me- « sure aux besoins incessamment varia- « bles et capricieux de la pensée, que « l'expression ne saurait atteindre dans « ses modifications imprévues, ses fuites « soudaines, ses ironiques retours, ses « innombrables métaphores, si elle ne « s'étudiait à se modeler exactement sur « elle, à se plier à ses fantaisies, la sui- « vant pas à pas, sans la perdre de vue « un seul instant, l'importunant de l'as- « siduité de sa présence, prévoyant jus- « qu'aux transformations qu'elle médite « pour s'y prêter, pour les subir avec

« une égale célérité, et lui faire perdre  
« l'espérance d'échapper à la faveur de  
« ses subtils déguisemens, à cette habile  
« et infatigable poursuite <sup>1</sup>. »

Appuyons ce jugement de quelques citations ; voici comment le poète nous peint le déluge :

L'Océan pousse un cri,  
Se dresse, et comme un roi qui court à ses conquêtes,  
Il marche en secouant ses vagues toutes prêtes.

Les vagues et les pluies  
Se heurtent dans son sein, gonflé de toutes parts ;  
Il fouille et fait jaillir les ossemens épars  
Des cités enfouies.

Les peuples de la terre éperdus, vagabonds,  
Se cramponnent envain sur la croupe des monts ;  
L'Océan qui s'élève,  
L'Océan les enlève,  
Les brise en quelques bonds.

Les voilà balayés, broyés par la tempête :  
Un homme, un homme seul redresse encor la tête,  
Raidit encor les bras, lutte et parvient au faite  
D'un pic large et puissant ;  
Mais l'onde en rugissant  
Le suit de crête en crête :

Elle arrive, elle atteint jusque sur la hauteur  
Cette chair froide et pâle :  
Il tombe ; un dernier flot étouffe un dernier râle,  
Et l'humanité meurt.

L'Océan va toujours d'un pas terrible et sûr ;  
Il monte au sein de l'éther pur,  
Comme si les grands cieus étaient son lit futur :  
On n'entend plus la voix de la terre qui souffre,  
On n'entend que le bruit de ce flot qui s'engouffre  
Dans le céleste azur.

Où va-t-il ? où va-t-il ? Son cri rauque et sauvage  
Emeut le firmament ;  
Le soleil effrayé remonte brusquement  
De nuage en nuage.  
Il s'éloigne, il retourne aux confins de l'éther,  
Comme un guerrier vaincu que l'on force à la fuite  
Il se hâte, il a peur d'entraîner à sa suite  
La gigantesque mer.

Ailleurs l'auteur, retraçant la course homicide de la mort, lui prête ces paroles :

Voici l'heure où mon bras peut enserrer sa proie,  
L'homme vient de cacher son œil à peine clos,  
Et la puissante nuit laisse pendre avec joie  
Sa chevelure sur les flots.

<sup>1</sup> *Univers religieux*, du 9 juin 1836.

A l'œuvre ! aucun bruit ne s'élançe ,  
Le sol est semé de silence ,  
On dirait que le monde attend ;  
Le sommeil a pris dans ses voiles  
La terre comme les étoiles.  
A l'œuvre ! il faut saisir l'instant.

Le jour, quand je fais choir une tête courbée,  
Ce n'est pas franchement, c'est à la dérobée,  
Car l'homme que j'atteins n'est presque jamais seul :  
Mais la nuit, oh ! la nuit, je frappe en souveraine,  
Pas de regard jaloux qui m'offusque et me gêne,  
Quand j'étends sur un front les plis de mon linceul.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Me voilà, vous que j'effraie,  
Vous qui tremblez tour-à-tour  
Au murmure de l'orfraie,  
Au cri du vent dans la tour,  
Vous qui vivez dans la crainte,  
Vous qui subissez sans plainte  
L'épouvante de ma loi,  
Regardez, ô mes esclaves,  
Ce front morne, ces yeux caves,  
Regardez, est-ce enfin moi ?

Me voilà, vous qui dans l'ombre  
Semblez rugir de bonheur,  
Vils amans de la nuit sombre  
Où l'on se vautre à plein cœur,  
Me voilà, tourbe imprudente ;  
Et toi, créature ardente,  
Qu'un siècle effréné souilla,  
Toi qu'à rongé jusqu'à l'âme .  
Je ne sais quel ver, infâme ,  
Adultère, me voilà !

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Tu m'appartiens, terre orgueilleuse,  
Je suis ta reine, il faut m'obéir, tu le dois :  
Eh ! qui contesterait mes droits ?  
N'ai-je pas une main toujours victorieuse ?  
Dites, quand ploya-t-elle ?... hors une seule fois.

C'était un homme étrange et plus grand que la foule...

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
Son cadavre à la fin se trouvait sur ma voie,  
Je m'élançai, je pris ce corps, et dans ma joie,  
J'accompagnai le fossoyeur.

Ce n'est pas tout; craignant qu'on n'enlevât sa cendre,  
Je demeurai pour la défendre.

J'étais là radieuse, et pesant d'un bras lourd  
Sur le cercueil muet, quand, le troisième jour,  
A je ne sais quel signe imposant et suprême,  
La pierre du tombeau se leva d'elle-même ;  
Je voulus l'arrêter, mais je tombai d'effroi,  
Car je sentis dans l'ombre un bras plus fort que moi...

Je fus vaincue, oh, oui ! mais l'heure en est passée,

Je n'en suis que plus ferme à présent sur le sol,  
Et ma cavale hérissée  
Ne craint plus qu'on bride son vol.

Étoiles qui flotez là haut dans cette voûte,  
Étoiles dont je hais l'invariable essor,  
Vous qui semblez aussi détourner vos yeux d'or,  
Vous qui me méprisez sans doute,  
Étoiles, prenez garde ! oh ! j'apprendrai la route  
De la sphère infinie où vous régnerez encor.

Oh ! quand pourrai-je, sur leur trace,  
Me jeter hardiment par des sentiers pareils ?  
Quand pourrai-je à la fin poser mon doigt de glace  
Sur le dernier rayon du dernier des soleils !

Certes, c'est là peindre en grand maître, c'est s'inspirer dignement des magnificences bibliques. Quelques critiques frappés de ces sublimes tableaux ont méconnu un autre côté du talent de M. Turquety ; l'ange de la justice et des vengeances divines ne l'inspire pas toujours, sa muse dit encore les saintes consolations, les effusions aimantes, les douces prières qui rafraîchissent l'âme. Elle a souvent des soupirs au cœur, des larmes dans la voix. Nous devons même avouer que nous nous sentons pour ces pieuses et tendres inspirations une sorte de prédilection, et que dans ce livre bien aimé nous cherchons moins souvent, par exemple, la *Chute de Satan*, l'*Athée*, le *Moine de Wittemberg*, *Judas*, etc., que le *Psaume*, *Amour*, une *Pensée*, *Sancta Maria*, la *Fosse aux lions*, l'*Etoile*, et surtout *Priez pour nous*, *Regret*, *Dernière larme*, et *Effusion* que nous ne pouvons nous défendre de citer tout entière :

Heureuse, oh ! bien heureuse entre toutes ses sœurs,  
Est l'âme solitaire,

L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,  
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs

Où s'enivre la terre ;

L'âme qui toute à Dieu rêve un autre séjour  
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,  
Et s'endort dans l'extase  
D'un indicible amour !

Heureuse l'âme pure, heureuse l'âme douce,  
Étrangère ici-bas,

Qu'un siècle dégradé méconnaît et repousse,  
Et qui ne s'en plaint pas ;

Qui demande à souffrir, pourvu que Dieu la voie ;  
Qui refuse la joie

Dont la source est ailleurs ;

Et les yeux vers le ciel, suivant son humble route,  
Y sème goutte à goutte

L'offrande de ses pleurs !

Ces pleurs, Dieu les reçoit, ces pleurs, Dieu les aspire :

Dieu n'est-il pas soleil ?

Au fond de cet espace éclatant et vermeil  
Où résonne sans fin une éternelle lyre,  
Chaque larme attirée au seuil du firmament,  
Se durcit, se colore, et devient diamant.  
Le créateur de tout les enchâsse lui-même  
Sur un trône de jaspe ineffable en beauté ;  
C'est le trône futur de cette âme qu'il aime,  
Et ces pleurs réunis comme un joyau suprême,  
Forment le diadème  
De son éternité.

Oh ! vous ne savez pas, vous tous qui dans l'arène  
Avez sali vos cœurs,

Non, vous ne savez pas, plèbe orgueilleuse et vaine,  
La puissance des pleurs :

Non, vous ne savez pas, à travers vos orages,  
Ce qu'un souffle inspiré peut briser de nuages ;  
Non, vous ne savez pas qu'à l'ombre du saint lieu  
Sa force est infinie,

Et qu'un cri de douleur monte plus vite à Dieu  
Que l'élan du génie.

La douleur, la douleur, voilà le grand secret ;  
C'est l'échelon sublime,

Le seul qui mène aux cieus du fond de cet abîme  
Où l'homme se perdrait.

Fuis donc, ô tourbe obscure !

Fuyez, fuyez, vous tous si fiers d'un corps si vain,  
Vous qui sacrifiez l'intérieur divin

A l'enveloppe impure,

Vous qui, ne vous réglant que sur le vil désir  
De la matière infâme,

L'idolâtrez sans honte et marchez à plaisir  
Les deux pieds sur votre âme.

Heureuse, oh ! plus heureuse entre toutes ses sœurs,  
Est l'âme solitaire,

L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,  
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs

Où s'enivre la terre ;

L'âme qui, toute à Dieu, rêve un autre séjour  
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,

Et s'endort dans l'extase

D'un indicible amour !

On a dit à M. Turquety que ces sortes de poésies étaient inutiles, parce que, a-t-on ajouté, les âmes tristes et souffrantes trouvaient aux pieds des autels d'autres consolations qui ont à la fois plus de douceur et de vertu. Ce reproche prouve une grande ignorance du cœur humain ; sans doute la poésie ne suffit pas, mais elle aide à consoler l'homme ; il nous faut des chants pour nos douleurs comme pour nos joies, et celui qui ne peut chanter, qui ne peut faire vibrer au dehors les cordes d'où s'échappent les mélodies du cœur, aime du moins à se laisser at-

II.

tendrir aux chants d'un frère, à pleurer de ce qui fait couler ses larmes, à se sentir joyeux de ce qui fait sa joie. La voix du poète lui est douce ; il le voit au pied de la croix, et leurs âmes s'unissent dans l'amour ; dans l'amour descendu du ciel sur *la vallée des larmes* ; soleil voilé qui attire et unit déjà, en son sein immense, les parfums des fleurs dont il n'a pas encore rapproché les tiges.

Le livre de M. Turquety a été exposé à des critiques plus amères, nous n'en dirons rien, sinon qu'il n'y a rien à dire d'hommes assez courageux pour faire un crime, aujourd'hui, au jeune poète, non pas précisément de se proclamer catholique, mais surtout de l'être en réalité, de cœur et d'action. Qu'il se console donc de leurs attaques, car pendant que ces voix haineuses le poursuivaient, il abordait à une terre dont tous les échos répètent ses chants : des frères l'ont entendu qui n'oublieront jamais le son de sa lyre.

La poésie est ce qu'il y a de plus pur, de plus suave dans la parole humaine, elle doit donc être philosophique et catholique ; car qu'est-ce que la philosophie, sinon l'amour de la sagesse ; qu'est-ce que la religion, sinon la sagesse même ; et que chantera la parole de l'homme, si elle ne chante pas la sagesse et l'amour. L'amour est conçu par le cœur, c'est le cœur qui aime, qui s'attache par l'amour à la vérité et à la beauté ; pour quoi voudrait-on que le catholique, dans le sein duquel l'amour est élevé à sa plus haute puissance, parce que c'est la vérité, c'est la beauté suprême qui l'inspire, pourquoi voudrait-on que, semblable au sourd-muet, il fût sans oreilles pour entendre les harmonies du ciel, sans voix pour redire les émotions de son âme ? Il y a toujours, il y aura toujours de la poésie catholique, et les auteurs impies ont eux-mêmes puisé à cette source divine leurs plus belles inspirations.

La poésie est un langage qui n'est pas connu de tous ; beaucoup sont par rapport à elle comme les enfans qui ne savent pas encore la manière de produire leurs pensées au dehors. Bien des âmes souffrent et pleurent de toutes ces choses ineffables, intimes, qui demeurent au cœur parce qu'il ne sait pas sa langue. La poésie est cette langue du cœur, et le poète la

15

parle, et voilà pourquoi ses chants trouvent tant d'échos ; voilà pourquoi aussi les chants de M. Turquety, non seulement l'ont fait aimer de ses frères, de ceux dont il redit si bien la foi et l'amour, mais encore ont eu la puissance de réveiller les âmes engourdies dans l'incrédulité ou dans l'indifférence ; il a voulu chanter pour les enfans de Dieu, pour les vivans comme parle l'Écriture, et voilà que les morts eux-mêmes se lèvent et veulent l'entendre.

M. Turquety s'est surtout inspiré des livres saints ; il le déclare dans sa préface, et d'ailleurs ses vers en témoignent assez haut : il a aussi puisé quelquefois dans les écrits admirables que nous ont laissés les serviteurs de Dieu. C'est ainsi que l'une de ses plus belles odes, *sainte Thérèse*, est imitée de la célèbre glose de cette aimable et grande sainte. Nous espérons que notre poète s'abreuvera désormais encore plus souvent à ces sources inconnues. Les catholiques ne savent pas toutes leurs richesses. Nos pères nous ont légué d'innombrables trésors de science et de poésie, qui demeurent ensevelis et ignorés, attendant qu'une main pieuse et reconnaissante vienne les tirer de terre, frotter leur rouille et les faire luire de nouveau au soleil de la gloire. Mieux qu'un autre, M. Turquety peut creuser dans le passé et en extraire avec abondance cet or enfoui : il a redit quelque chose des chants de sainte Thérèse ; qu'il nous redise aussi ceux de son ami saint Jean-de-la-Croix, ou bien encore ceux du séraphin d'Assises<sup>1</sup>.

Et puisque nous avons prononcé ces noms glorieux, nous voulons avant de terminer cet article offrir à nos lecteurs une de ces fleurs de poésie aimées de nos pères et délaissées par nous, que ces héros de l'Église, en quittant la terre, laissaient à leurs frères pour les consoler. Nous choisissons parmi les ineffables cantiques de saint Jean-de-la-Croix les deux qui suivent. Notre seul but est de faire

<sup>1</sup> M. Gerres a consacré dans le catalogue de Spire, en 1826, un travail étendu aux poésies de saint François d'Assises ; travail dont la *Revue Européenne* donna la traduction dans ses livraisons de septembre et de novembre 1855, t. VII, p. 65 et 525.

naître au cœur de ceux qui nous liront, et qui ne les connaissent pas encore, le désir d'étudier eux-mêmes dans le texte espagnol tous ceux qui nous sont restés ; car nous sentons à merveille combien notre traduction les défigure, et tout ce qu'elle leur ravit de douce harmonie et de grâce divine.

#### *L'amour divin.*

A la poursuite d'un trait d'amour,  
Et plein d'espérance,  
Je volais si haut, si haut,  
Que je l'atteignis à la course.

Pour l'atteindre,  
Ce trait divin,  
Il fallut voler si long-temps  
Que je ne me voyais plus moi-même,  
Et avec cela en cette extrémité,  
Dans mon vol le souffle me manqua ;  
Mais l'amour fut si fort  
Que je l'atteignis à la course.

A mesure qu'il s'élevait dans les cieux  
Mes yeux étaient éblouis,  
Et mes plus grands efforts  
Avaient lieu dans la nuit ;  
Mais c'était le trait d'amour !  
D'un bond aveugle et insaisissable  
J'allai si haut, si haut,  
Que je l'atteignis à la course.

Plus je m'approchais  
De ce trait sublime,  
Plus, vil et esclave,  
Et méprisable je me trouvais,  
Et je dis : qui pourra le joindre.  
Mais je m'abaissai si bien  
Que je l'atteignis à la course.

D'une manière étrange  
Je franchis d'un vol l'espace de mille vols !  
C'est que l'espérance qui vient du ciel  
Atteint tout ce qu'elle poursuit :  
Je n'eus d'espoir qu'en ce trait d'amour,  
Et cet espoir ne fut pas trompé  
Puisque j'allai si haut, si haut,  
Que je l'atteignis à la course.

#### *L'âme se réjouit de connaître Dieu par la foi.*

Oh ! que je connais bien la source où la manne coule,  
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle qui demeure cachée,  
Oh ! que je sais bien le lieu où elle est située,  
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais qu'il ne peut exister rien d'aussi beau  
Et que les cieux et la terre boivent de ses eaux,  
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais qu'on ne peut lui trouver de fonds  
Et que personne ne l'a encore atteint,  
Quoiqu'il soit nuit.

Sa clarté n'est jamais obscurcie  
Et je sais que toute lumière est venue d'elle,  
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais que les courans de ses eaux ont tant d'abon-  
dance  
Qu'ils arrosent les enfers, les cieus et les nations,  
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui sort de cette source,  
Je sais qu'il est fort et tout-puissant,  
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui procède de tous deux,  
Je sais qu'aucun d'eux ne le précède,  
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle demeure cachée  
Dans ce pain vivant, pour nous donner la vie,  
Quoiqu'il soit nuit.

Là elle demeure appelant les créatures,  
Et elles s'enivrent de cette eau malgré les ténèbres,  
Car il est nuit.

Cette source vivante objet de mes desirs,  
Sous ce pain de vie je la vois,  
Quoiqu'il soit nuit.

D. DE M.

---

## EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE

DU

## DICTIONNAIRE

## DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6<sup>e</sup> édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

### Deuxième article.

La question de la forme du Dictionnaire de l'Académie et les attaques dont la sixième édition a été l'objet, nous ont naturellement conduit à l'examen de cette dernière. Comme celle-ci n'est que l'accessoire et l'occasion de nos recherches, nous n'insisterons pas sur les questions qui lui sont particulières, ni sur les reproches légitimes qu'on a pu lui adresser; notre but est d'apprécier avant

tout l'ensemble de l'ouvrage et son influence générale sans nous arrêter à sa réforme actuelle, qui réclamera bientôt de nouvelles améliorations. Nous en signalerons toutefois quelques unes, celles que la dernière édition laisse le plus à désirer. Pourquoi, d'abord, n'a-t-elle donné plus de science dans la définition des mots? Combien parmi les siennes sont incomplètes ou fautives? Rien sans doute n'est plus difficile que l'art de définir et de décrire; il est même souvent impossible de rendre plus clair et plus sensible ce qui l'est déjà par lui-même, les idées simples et évidentes par leur nature, mais la définition n'en est pas moins le principe vital d'un dictionnaire. *Fit definitio per genus et differentiam*. Les ressemblances et les différences sont les deux grands instrumens qu'elle met en œuvre, et il est toujours permis de s'en servir. Nous pourrions demander encore à la sixième édition comment, dans le choix un peu désordonné des locutions qu'elle propose pour exemples, elle a compris le passage du style propre au style figuré; et pourquoi les idiotismes de notre langue, qui en forment la richesse la plus précieuse, s'y trouvent confondus pêle-mêle avec les phrases les plus usuelles? Quant aux règles grammaticales, elles jouent un si petit rôle dans le dictionnaire, qu'on les en supposerait systématiquement exclues. Chacune d'elles pourtant aurait dû se retrouver, comme une théorie nécessaire à l'intelligence de la pratique, dans les articles du Dictionnaire correspondans à ses principales applications, de telle sorte que ces notions grammaticales posant sous les yeux des lecteurs la loi qui régit les rapports des mots, auraient coordonné dans leur pensée des locutions que le hasard des lettres initiales dispose confusément dans l'ordre alphabétique. Il en serait résulté pour le vocabulaire un ensemble beaucoup plus méthodique des richesses de notre idiome, et surtout des recherches plus fructueuses sans cesser d'être moins promptes ni moins faciles; l'ouvrage, malgré la confusion des mots, serait alors devenu dans les mains de ceux qui étudient et veulent reconstruire l'édifice de la langue française, non comme on l'a dit, ce qu'un tas de matériaux est à une

<sup>1</sup> Voir, pour le premier article, la 7<sup>e</sup> livraison, p. 60.

maison, mais bien ce que des marbres ou des ossemens, numérotés d'après leur position respective, sont au système du corps humain, ou d'un temple qu'on peut restituer à volonté.

Tel est, ce nous semble, le plan véritable d'un dictionnaire alphabétique, dont le but est de propager l'étude de notre idiome en maintenant son unité. Instructif et à la portée de tous, voilà ses conditions essentielles; il lui faut de la science avec mesure, mais le trop peu lui serait encore plus nuisible que le savoir approfondi des dictionnaires par racines, car tandis que ceux-ci repousseraient la multitude des intelligences pour être exclusivement la propriété des forts et de quelques uns, l'autre deviendrait un champ stérile pour tous.

En voilà bien assez pour prouver que notre intention n'était pas de mettre la sixième édition à l'abri de toute critique. Quant aux mauvaises chicanes, rien ne serait plus facile que de lui en adresser<sup>1</sup>, mais nous laissons à d'autres ce travail moins sérieux. Ce qu'il importe, en ce moment, c'est de ne pas oublier que le dictionnaire en question a toujours eu chez les étran-

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'elle nous a paru admettre ou exclure certains mots techniques, sans qu'on en sache toujours la raison. Elle explique très bien, par exemple, ce terme des eaux et forêts, *bois de grume*, mais pourquoi ne rien dire du *bois de fonteneau* (*id.* terme des eaux et forêts)? L'Académie ne peut ignorer que lors de la première édition de son ouvrage, au milieu de ses débats avec Furetière, une vive discussion, sans résultat, s'était élevée sur les nuances caractéristiques de ces deux synonymes. A quelque temps de là Furetière, qui ne manqua jamais d'ennemis, fit une expérience qui aurait dû résoudre les difficultés de synonymie. On sait qu'il fut accosté dans un coin des rues de Paris par de nobles personnages armés de bâtons, et qui, pour me servir de l'expression de La Fontaine, frappèrent sur son dos

Comme sur une enclume.

Était-ce bois de grume

Ou bois de Fonteneau?

Demanda le malicieux bonhomme à son ami Furetière. Ce dernier garda le silence et le secret d'une distinction trop subtile sans doute, puisque nous l'attendons encore des travaux de l'Académie.

gers l'autorité d'un code de lois, qu'il y résout toutes les difficultés de notre langue, termine toutes les disputes, et que, grâce à lui, l'unité de notre idiome se maintient à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Aujourd'hui donc que la sixième édition de cet ouvrage national nous est donnée, si nous ne voulons être justes envers l'Académie, soyons-le du moins envers nous-mêmes; ne rabaissons pas en France l'ouvrage qui est un grand bien au dehors, où l'on est à certains égards mieux à même de l'apprécier que nous, et consolons-nous de ses imperfections en songeant qu'il va faciliter encore l'étude de nos mots et de nos idées chez tous les peuples jaloux de prendre part à notre civilisation.

Mais ce que l'amour-propre du lecteur français lui accordera plus difficilement, c'est la prétention d'être aussi fait pour son instruction particulière. Aussi la critique a-t-elle aiguisé toutes ses armes à l'apparition de la nouvelle édition. Plusieurs traits sans doute ont porté juste, et nous ne reviendrons pas sur les reproches légitimes qu'on peut lui faire; mais d'un autre côté, certaines récriminations dirigées bien plus contre l'Académie que contre son ouvrage, nous ont paru aussi ridicules que surannées, et nous ont involontairement rappelé la vieille opposition des parlemens contre l'œuvre de Richelieu. On sait leur refus d'enregistrer les lettres patentes de Louis XIII, qui devaient inaugurer la nouvelle association littéraire parmi les institutions nationales: les esprits aveugles s'obstinaient à ne voir en elle qu'un instrument du despotisme du Cardinal; on allait jusqu'à se figurer que sa critique passerait bientôt des orateurs et des poètes aux hommes de lois, et que sous prétexte de réformer la langue elle viendrait infailliblement empiéter sur les grimoires du palais. Déjà même des procureurs formaient toutes protestations et oppositions de fait et de droit, lorsque le ministre menaçant de se passer de la formalité de l'enregistrement, écrivit au premier président, pour « lui assurer que les académiciens avaient un dessein tout autre que celui qu'on leur supposait. »

Si l'on songeait à cette vieille opposi-



tion ridicule et malveillante, provinciale et parlementaire, on serait moins surpris de voir l'Académie française en butte aux attaques de ceux qui n'ont jamais voulu comprendre sa mission ni la pensée de son fondateur, et l'on se hâterait de rendre enfin justice au principe de cette institution littéraire essentiellement nationale, et jusqu'ici sans rivale en Europe. Quant à la sixième édition de son œuvre favorite, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer, on ne lui refusera pas dans notre disette de bons dictionnaires un certain mérite d'à-propos et de nécessité, et on lui reconnaîtra sans peine quelque supériorité sur tous les ouvrages de même genre que nous possédons; je n'en sache guère qu'un seul qu'on eût pu lui opposer pour la méthode de composition, c'est celui que promettait à la fin du dernier siècle le lauréat de l'Académie de Berlin, dont nous avons déjà parlé, Rivarol, l'appréciateur le plus fin et le plus délicat de son époque, l'écrivain le plus capable de nous donner un bon recueil des formes du langage; mais il mourut laissant inaccomplie son œuvre, qui n'était d'ailleurs qu'une amélioration de celle de l'Académie; et nous n'avons de son projet qu'une préface, avant-goût d'un excellent travail qu'elle fera toujours regretter, titre réel pour son auteur, et qui rendra témoignage de sa rare habileté à manier notre idiome.

L'Académie aussi nous a donné sa préface; et celle-ci n'a pas été non plus la formule oiseuse et polie d'en venir au fait avec le lecteur, mais bien une préparation naturelle et indispensable, quoique difficile, de l'initier à des travaux sérieux dont il fallait lui inspirer l'intelligence et le goût: rapprochement tardif sans doute vers un public plus insouciant que rebelle, dont on est sûr d'obtenir la bienveillance, pourvu qu'on réveille son attention. Mais du moins heureuse occasion de ressaisir cette ancienne influence dont il est temps que l'Académie se montre enfin jalouse, et que, pour l'honneur des lettres et de la France, nous voudrions lui voir conquérir par une noble initiative. Dans l'attente d'un rôle plus actif qu'elle semble nous promettre et de jour en jour nous assurer davan-

tage<sup>1</sup>, il est heureux du moins qu'elle ait choisi pour initiateur de son œuvre l'écrivain qui sait le mieux ennoblir une pensée et la rendre accessible à tous, son secrétaire perpétuel. M. Villemain, l'émule de Rivarol, pour sa finesse de critique et sa facilité d'esprit, comme son maître par l'incomparable supériorité que donnent de nos jours le savoir et le génie de l'historien. L'interprète de l'Académie n'a point exagéré le mérite de la sixième édition, et il ne serait certainement pas éloigné de passer condamnation sur plusieurs critiques, car il ne faut pas croire que dans sa préface M. Villemain ait pu

<sup>1</sup> Depuis la publication du Dictionnaire, chaque séance publique de l'Académie nous a révélé quelque symptôme de progrès nouveau. La dernière séance surtout (11 août), nous a confirmé dans nos espérances. On se rappelle les récits touchans de M. Nodier sur les actes qui ont mérité le prix de vertu, et le discours de M. Villemain rendant compte de l'ouvrage déjà célèbre *De la démocratie aux Etats-Unis*, par M. de Tocqueville. En accordant le grand prix Montyon à son auteur, l'Académie semblait couronner Montesquieu au XIX<sup>e</sup> siècle. En même temps elle proposait l'éloge du chancelier Gerson.

« L'Académie, a dit M. Villemain, ne craint pas de revenir encore à cette forme des *Eloges*, dont le talent a parfois abusé, mais à laquelle il est facile de rendre un caractère historique et vrai. Elle a choisi un nom plutôt respecté que célèbre, celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, personnage qui eut grande autorité sur son siècle et qui n'est pas indigne d'être étudié par le nôtre. Placé dans une époque décisive pour l'esprit humain, entre la fin du moyen âge et l'essor de la renaissance, philosophe succédant aux scholastiques, réformateur orthodoxe de l'Eglise, lui refusant le droit du glaive et lui conseillant la science et la vertu, intrépide contradicteur des puissances injustes et des préjugés funestes, se servant de l'opinion du temps, c'est-à-dire de l'opinion religieuse, pour flétrir devant le peuple et dans les conciles la doctrine, tour-à-tour impie ou fanatique, de l'assassinat politique; tantôt ambassadeur du roi de France, tantôt pauvre pèlerin cachant la fin de sa vie dans une école de faubourg, où il instruit les enfans du peuple et leur répète en mourant: Priez pour l'âme du pauvre Gerson. Voilà l'homme dont une biographie éloquente et caractérisée retrouverait les vertus, le génie, l'influence, et ferait partout respecter le nom. »

abdiquer entièrement le rôle qui lui appartient plus qu'à tout autre, celui de juger sainement et d'apprécier à sa valeur une œuvre littéraire, un travail sur notre langue, quel que soit son auteur. Aussi devine-t-on toute sa pensée au soin qu'il met à défendre le nouveau dictionnaire, à prévoir et à résoudre certaines objections; on sent les embarras intérieurs de sa position et les ménagemens dus à un ouvrage qu'il est personnellement chargé d'offrir au public, et qui semble mis un peu sous la protection de son talent. Il en fait du moins les honneurs avec cet art des ressources qui lui est si familier, comme il sait les faire toutes les fois qu'il s'agit de représenter dignement l'Académie et lorsqu'il faut donner à ses séances publiques, cet aspect solennel qui n'exclut jamais le charme du laisser-aller, et comporte avec une égale mesure l'ordre et la liberté d'esprit, des saillies piquantes et des convenances parfaites. Si donc vous cherchez dans la préface les secrets de la sixième édition, son histoire et en quelque sorte son portrait, n'oubliez point que l'artiste habile qui l'a dessiné possède au plus haut degré l'art de donner du relief à tous les avantages du modèle, et celui d'en dissimuler les défauts sans rien ôter à la ressemblance. C'est en ce sens que vous y trouverez l'exposition fidèle des principes du nouveau dictionnaire et des difficultés de sa composition. Cette introduction vous permettra d'étudier l'ensemble et les détails de l'ouvrage, et vous pourrez y suivre pas à pas toutes les questions qu'il soulève. Si M. Villemain ne s'est pas livré à leur discussion approfondie, s'il ne leur a point arraché leur dernière réponse, il n'a pas laissé du moins de les aborder de front, de les attaquer franchement, et de s'en rendre maître pour les présenter sous leur véritable jour, décrire leur circonférence, fixer leurs véritables limites; il pose alors ces questions avec tant d'aisance, de précision et de clarté, qu'on les croirait volontiers définitivement résolues. Il en sort en effet une lumière intérieure si vive et si naturelle, avec une intelligence si facile des choses, que le lecteur, séduit à son insu par l'attrait de la réflexion, croit trouver lui-même l'évidence qui vient à sa ren-

contre, et par une illusion flatteuse pour celui qui la produit, est presque tenté de s'attribuer les solutions de l'auteur et le mérite de ses découvertes. De là l'intérêt de cette préface croissant avec l'instruction qu'on en retire, et le charme indéfinissable qui nous attache à une lecture aussi profitable à la pensée que séduisante à l'imagination et au goût.

Toutefois, dans cette œuvre préliminaire, l'écrivain se reconnaîtra plus volontiers que le savant; celui-ci était entravé par les conditions même de l'ouvrage qui n'était pas le sien, et qu'il ne pouvait faire meilleur qu'il n'était; mais l'autre était libre et maître de lui-même comme de ses inspirations; car en matière d'art et de goût, les sentimens les plus délicats dominent tous les autres, les entraînent à leur suite vers le culte du beau, les attachent par une chaîne d'or à l'autel de l'imagination. Dans ce domaine où la commune sympathie réunit ce qu'ailleurs la science divise, une nature privilégiée peut régner sans contrôle et rien n'arrête son essor, si ce n'est la crainte d'une mission honorable et périlleuse.

M. Villemain a su la remplir avec autant de bonheur que de dignité. La vue du danger et l'habitude du succès, que fallait-il de plus pour aiguïser la verve d'un écrivain éminemment impressionnable, toujours actif et maître de lui-même, produisant tout ce qu'il veut et rien que ce qu'il faut, saisissant ses pensées au sortir de la fournaise et les jetant brûlantes dans leur moule, où il sait arrêter toutes leurs formes avec une élégante netteté.

La préface du dictionnaire, écrite d'inspiration, a reçu de l'art l'empreinte la plus heureuse. Dieu nous garde donc d'essayer l'analyse de ces pages brillantes, dont la lecture réveille si vivement le sentiment du beau! Si je cherchais un terme de comparaison, ce ne serait certes pas une statue grecque, mais une beauté vivante et en mouvement, mais une création aussi pure et belle de corps que d'esprit: telle m'a paru l'œuvre de M. Villemain par l'élégance et la souplesse du style, la distribution et l'harmonie des pensées, la justesse et la vivacité des images. Ajoutez-y

un choix sans prétention de détails biographiques où la nature est toujours prise sur le fait, quelques anecdotes piquantes qui viennent se jouer comme les étoiles du discours à travers les appréciations du critique et les considérations du philologue, et vous aurez une idée de ce remarquable travail. Je ne sache pas de préface qui m'eût expliqué plus agréablement les *pourquoi* et les *comment* d'un ouvrage, qui en eût mieux dénoué les difficultés et l'eût mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs instruits.

Nous y reviendrons dans un prochain et dernier article, où nous essaierons de mettre le dictionnaire en rapport avec la propagation intérieure et extérieure de notre langue, avec son unité et son universalité moderne.

(La suite au prochain numéro.)

RAIMOND THOMASSY.

## LA VIE ET LE PONTIFICAT DE GREGOIRE VII,

Publié par sir R. GRESLEY, baronnet. — Londres,  
1832. 1 vol. in-8°.

### DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE <sup>1</sup>.

L'union intime et nécessaire de l'Eglise et de l'Etat, qui, suivant l'observation d'Eichorn, formait la base de tout le système féodal en Europe, et qui, dégénéralant en ces temps mauvais, aurait abouti à mettre l'Eglise dans l'esclavage et sous la dépendance de la puissance temporelle; cette union, disons-nous, avait donné naissance à deux grands abus dont le développement tendait à détruire et la religion et la société; le mariage, ou, pour mieux dire, le concubinage des clercs, et la simonie, ou trafic des bénéfices ecclésiastiques. Ces deux abus avaient fini par lier tellement les intérêts des membres du clergé à ceux des laïques, que les premiers se voyaient

entièrement dépouillés de leur puissance bienfaisante, et que les deux ordres se trouvant mêlés de manière à ce que tous leurs rapports, tous leurs devoirs fussent confondus, l'autorité ecclésiastique était tout-à-fait subordonnée à l'autorité civile. Un prêtre chargé de famille devait penser aux moyens de la soutenir; il n'en trouvait pas de meilleur que celui d'acheter un bénéfice, comme c'était déjà la coutume; ces deux désordres s'appuyant l'un l'autre, auraient fini par entraîner la ruine totale de la liberté ecclésiastique, et l'anéantissement de la véritable religion.

Voici donc la grande pensée d'Hildebrand: il résolut de délivrer l'Eglise de la servitude temporelle; et puisque l'auteur que je réfute prétend que tel ne fut pas le dessein de ce pontife; mais qu'il n'avait d'autre but que la domination universelle, je citerai pour le confondre les paroles d'un écrivain moderne; que je me propose de rappeler souvent à l'attention de mes lecteurs, Voigt, professeur à Halle en Saxe, auquel nous devons sur ce pape une biographie savante, entièrement puisée à des sources originales; et publiée en 1815. Quelques corrections suffiraient pour rendre cet écrit tout-à-fait digne d'être traduit dans les autres langues de l'Europe; écoutons comment son auteur s'exprime, quoique protestant, sur le sujet qui nous occupe:

« Il est impossible de porter sur Grégoire VII un jugement qui, paraissant à chacun parfait en soi, obtienne l'approbation de tous. Le grand, l'unique but de ce pape, l'objet de toutes ses pensées, de tous ses efforts, de tout ce qu'il y avait de désir en son cœur, fut la liberté de l'Eglise; ce désir, dont l'univers sent encore les effets, l'a seul inspiré; miroir ardent où viennent se concentrer, comme autant de rayons lumineux, chacune de ses actions, chacune de ses paroles, en lui se résume la vie entière du pontife; il lui consacra tous ses jours, c'est son âme, l'âme de tout ce qu'il a fait. De même que la puissance politique de l'état s'efforce de former un tout en soi et pour soi, de même il voulut exalter la puissance de l'Eglise, de sorte qu'elle pût jouir désormais d'une liberté parfaite,

<sup>1</sup> Voir la livraison de février, t. I, p. 230.

et s'élever au dessus de tout autre pouvoir<sup>1</sup>. » Telles sont les paroles de cet écrivain.

Mais il faut que le plus célèbre et le plus accrédité des historiens protestans de l'Allemagne moderne, il faut que Henri Luden, surnommé le Père de l'histoire allemande, vienne mettre dans tout leur jour et la fatale influence pour la liberté de l'Église des désordres signalés plus haut, et la nécessité d'y porter remède à tout prix, et la conduite héroïque de Grégoire, et les motifs purs, sublimes, qui animaient son cœur. Nous trouvons ce qui suit au huitième volume de son *Histoire du peuple allemand*, publiée en 1833 :

« Le cœur et la raison le portaient à maintenir de tout son pouvoir la loi du célibat ecclésiastique; le cœur, car il croyait fermement que, selon la volonté de Dieu, l'Église de Jésus-Christ devait être libre et dominer le monde; la raison, car il était convaincu que l'Église ne pouvait être libre et dominer le monde tant que ses serviteurs, c'est-à-dire les prêtres, demeureraient par les liens du mariage attachés aux intérêts du monde, et sous la dépendance des grands de la terre. Cette loi, il la croyait juste, et il la regardait comme nécessaire; s'inquiétant peu du présent, et tenant ses regards fixés sur l'avenir, il ne doutait pas de la victoire, une défaite lui semblait impossible. Si terrible qu'ait été la lutte, si incertaine qu'en soit long-temps demeurée l'issue, l'événement a prononcé en faveur de Grégoire, et a fait voir que ce pontife n'avait rien demandé que de conforme à la situation de son époque, dont sa parole sut exprimer les besoins et vivifier l'esprit. On ne doit donc pas le juger d'après les opinions, les mœurs, les rapports nouveaux des siècles postérieurs. Lorsque le célibat ecclésiastique fut converti en loi obligatoire<sup>2</sup>, il occasiona sans doute

<sup>1</sup> Hildebrand und sein Zeitalter.

<sup>2</sup> Remarquez que l'auteur de ce passage est protestant; de là vient qu'il donne dans cette erreur de croire que le célibat ecclésiastique a commencé à être obligatoire au siècle d'Hildebrand; tandis que des témoignages irrécusables d'écrivains de la primitive Église, démontrent que cette loi a été imposée au clergé dès l'origine du Christianisme.

de grands malheurs parmi des milliers d'hommes; il put encore entraîner divers membres du clergé à pécher grièvement et à commettre même des délits plus graves; mais les générations qui eurent à supporter ces douleurs ont disparu de la terre avec leurs souffrances, la vertu est venue après le péché, le vice a fait place à l'esprit de sacrifice, et si l'un est digne d'exécration, l'autre mérite toutes nos louanges. En tout et pour tout c'est le célibat ecclésiastique qui nous a valu ce que nous avons, ce que nous sommes, l'intelligence, la culture de l'esprit, les progrès du genre humain; il a essentiellement contribué à assurer à l'Église l'unité, et par l'unité la force nécessaire pour résister à la puissance brutale du glaive, et pour adoucir l'oppression inhumaine que le système féodal avait introduite dans la vie sociale: peut-être encore est-ce au célibat ecclésiastique que le monde germanique est redevable de n'avoir pas eu un sacerdoce héréditaire.

« Nous devons aux travaux et aux longs efforts de Grégoire VII, et ces conséquences et une foule d'autres; il a rendu à l'esprit humain des services encore plus grands que ceux qu'il se proposait: tout occupé de la liberté et de la prééminence de l'Église, et descendant avec un courage indomptable sur le champ de bataille, il accepta les luttes les plus sanglantes pour assurer cette liberté, cette prééminence, et par elles la paix du monde.

« Il n'avait pas encore vu si l'incendie produit par son décret relatif au concubinage des prêtres, était éteint, qu'il mit de nouveau le feu à l'Europe en s'élevant contre la simonie, mais d'une manière toute nouvelle. Nous l'avons dit, il avait déjà porté la main à cette plaie, en menaçant d'une égale condamnation et les acheteurs et les vendeurs d'offices et de bénéfices ecclésiastiques; mais il était temps de porter la hache à la racine de l'arbre. On ne peut nier que les décrets en vigueur ne fussent suffisans pour détruire la simonie pratiquée entre ecclésiastiques par le haut et le bas clergé, mais la simonie entre ecclésiastiques et séculiers comment l'abolir tant qu'il serait réputé nécessaire de voir les ecclé-

siastiques recevoir l'investiture des mains séculières ? »

Ainsi s'exprime Luden, protestant allemand, et par conséquent naturellement imbu de préjugés contre notre pontife<sup>1</sup>.

De tout ce qui précède et des aveux des historiens modernes acatholiques, il résulte clairement :

1<sup>o</sup>. Que l'autorité des souverains pontifes, comme chefs de la république chrétienne, était nécessaire, légitime, et par conséquent indépendante de toute collation ou concession.

2<sup>o</sup>. Que les désordres introduits au sein de cette république étaient à cette époque d'une telle nature, qu'il n'était possible d'y porter remède que par une intervention énergique et puissante, et, si l'on veut, que par l'exercice de la dictature que Grégoire tenait de son haut et souverain pouvoir.

Un seul point reste à discuter, et la réfutation du biographe anglais sera complète; nous voulons parler de la manière dont Grégoire exerça sa puissance. Le courage invincible qu'il déploya contre tant et de si puissans monarques, l'inflexible rigueur par laquelle il vint à bout de l'opiniâtre entêtement de l'empereur Henri IV, les variations de sa politique dans ses traités avec les Normands et les potentats du septentrion, l'alliance si étroitement conclue et si fidèlement maintenue avec l'impératrice Agnès et les comtesses Béatrix et Mathilde, les honteuses et dégoûtantes injures du Bennone et de ses autres ennemis, ont encouragé notre anonyme romain et son éditeur à attribuer à notre Saint le caractère le plus odieux. C'était, suivant eux, un monstre d'ambition, d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudicité; et même ils semblent ajouter foi à ces infâmes accusations de magie, d'athéisme et d'empoisonnement, que vomirent contre lui ses premiers calomnieux.

Pour faire tomber du même coup toutes ces attaques, il nous suffira de citer ce que disent les écrivains protestans les plus récents, du caractère et de la vie de ce saint héroïque.

J'invoquerai d'abord le témoignage de Jean Voigt, dont j'ai rapporté en commençant quelques paroles, et qui termine son histoire de Grégoire VII, en retraçant ainsi les principaux traits de cette grande figure :

« Le pape Grégoire vécut vraiment en pape et d'une manière tout-à-fait conforme à une si haute dignité; sa conduite fut magnanime et pleinement admirable; on ne peut juger ses actes avec quelque équité qu'en les considérant comme actes d'un pape pour la papauté et dans l'ordre de la papauté. A la vérité, l'Allemand, en tant qu'Allemand, s'enflamme d'indignation lorsqu'il voit son empereur dans l'humiliation et l'abaissement aux portes de Canossa; alors il parle du pape comme d'un tyran cruel, implacable, plein d'orgueil; le Français, en tant que Français, se répand aussi en imprécations à l'aspect des blessures saignantes de sa patrie et de son roi, qui les reçurent de ce même pontife. Mais l'historien s'efforce de regarder la vie de Grégoire sous un point de vue historique et universel, et de ce terrain plus élevé que l'Allemagne ou la France, il ne peut s'empêcher d'approuver ce que censurent l'Allemand ou le Français. » Ailleurs le même auteur s'exprime ainsi : « On dira peut-être : mais, est-on bien assuré de trouver en lui cette bonne foi, cette inappréciable conviction de la justice de sa cause, de la sincérité de ses motifs et de ses prétentions? ne s'est-il pas peut-être épuisé en mensonges et en fourberies? n'a-t-il pas cherché à édifier la grande monarchie sur des événemens inventés, sur des conclusions sophistiques, sur de fausses interprétations de la sainte Écriture? L'opinion soutenue par lui comme une chose certaine, que le pouvoir qu'il s'attribuait réside dans le pape, ne mérite-t-elle pas plutôt d'être flétrie de ce nom : Hérésie d'Hildebrand? n'est-il pas de fait hérétique, hypocrite, fourbe? — A ces questions nous répondrons simplement : Ou Grégoire est l'homme le plus abominable, le plus vil scélérat qu'ait jamais vu le soleil, ou il est tel que le font apparaître ses paroles et ses actions. Ses lettres nous donnent des preuves surabondantes de la plus vive ardeur, du plus intime

<sup>1</sup> Geschichte des deutschen Volkes. Ster Band; Gotha 1833, Ss. 563, Segg.

amour, de la foi la plus ferme dans la divinité de sa religion; elles témoignent de la fidélité la plus scrupuleuse dans son administration et l'exercice de sa charge, ainsi que d'une sainte et inébranlable confiance dans la justice et dans la vérité de ses actes et de ses décisions; elles nous font entrevoir la ferme persuasion où il était que les actions des hommes seront un jour récompensées ou punies, et surtout elles respirent le sentiment de la sainteté, de la dignité, de la divinité de ce qui était l'objet de ses sollicitudes; on y trouve toujours le pur langage d'une conscience pieuse, et une sainte disposition à se sacrifier soi-même à ses nobles desseins. » Voigt termine ainsi :

« Si, pour venir à bout de ses projets, Grégoire avait mal choisi ses moyens, s'il n'avait ni pesé les circonstances ni tenu compte des temps, s'il s'était laissé emporter en ceci ou en cela, au delà des justes bornes, on pourrait peut-être lui refuser la prudence, le génie, mais il faudrait encore respecter son cœur; or, c'est précisément l'innocence de son cœur que l'on conteste, tout le reste on le lui accorde. Son intelligence embrassait le monde chrétien, et il n'en pouvait être autrement, puisque son idée de la liberté de l'Eglise était universelle. Ses actes devaient nécessairement être arbitraires relativement au siècle où il agissait; sa foi, sa conviction étaient nécessairement telles qu'il les manifestait, elles ne pouvaient être différentes, puisque le cours même de sa vie les avait naturellement créées et mises dans son âme <sup>1</sup>. »

Luden ne s'exprime pas autrement sur les desseins et le caractère de notre pontife. « Quoi qu'il en soit, dit-il, la pensée d'Hildebrand semble être née des sentimens les plus nobles qui aient jamais inspiré l'esprit humain. On voit qu'une tendre pitié des malheurs des hommes et un ardent désir d'y porter remède l'ont engendrée, et qu'elle a été nourrie par un génie puissant. Cette pensée ne fut autre chose qu'une tentative pour améliorer la vie humaine, et l'ennoblir en la parant du manteau de la

pure religion chrétienne. On ne saurait sans injustice contester son amour pour les hommes, ou révoquer en doute sa piété; il est bien plus probable que sa pensée est née en lui de la religion et de la charité; quelles passions, quels motifs humains l'eussent jamais élevé à cette hauteur? Le désir des plaisirs des sens peut-être? — Mais Grégoire était déjà chargé d'années; il avait renoncé aux voluptés charnelles, et le dessein qu'il avait conçu, qu'il voulut réaliser, au lieu de plaisirs et de voluptés; ne lui promettait que d'éternels travaux, des fatigues infinies, la haine et les persécutions. — Ce furent donc l'ambition et la vaine gloire qui le poussèrent? — Mais pouvait-il avoir la certitude de se voir enfin possesseur du pouvoir suprême, et lors même qu'une promesse infaillible lui en eût été faite, vieux tronc desséché, solitaire ici-bas, pouvait-il avoir l'espérance de fonder une dynastie, ses jours n'étaient-ils pas comptés? D'ailleurs, son élévation était déjà assez grande et ses actions assez belles, pour lui assurer dans les annales de l'humanité une large part de gloire <sup>2</sup>. »

Le même écrivain avait déjà, dans un autre ouvrage; fait de notre héros l'éloge que voici: « Il parut toujours environné de la gloire de sa sublime dignité, et toujours aussi, libre de tout orgueil terrestre et de cette vanité ténébreuse qu'inspirent si souvent à l'homme ses propres mérites: du reste, il fut toujours simple dans sa vie et de mœurs irréprochables <sup>3</sup>. » Ici vient se placer fort à propos une observation du *Journal littéraire de Halle* (novembre 1822). Après avoir remarqué que l'opinion du professeur Luden ne sera pas reçue de tous, le critique ajoute: « Luden n'a pas à s'inquiéter beaucoup de pareilles dissidences. Nous espérons bien que, lorsque les véritables historiens entreront en campagne et chasseront les amateurs du champ de l'histoire, l'étude des sources originales, qui de nos jours commence à naître, dissipera tous ces préjugés répandus parmi le vulgaire, et à l'aide du flambeau

<sup>1</sup> Geschichte des deutschen Volkes, 1er Band; Gotha 1833, Ss. 471, Segg.

<sup>2</sup> Histoire universelle des peuples et des états. Jéna, 1821.

<sup>3</sup> Hildebrand und sein Zeitalter.

de l'investigation allemande et du véritable esprit philosophique, fera disparaître une foule d'opinions qui semblent maintenant enracinées dans les esprits.»

Le professeur Eichorn, dans son Histoire de l'Allemagne, nous peint ainsi Grégoire VII : « A la plus intime, à la plus religieuse conviction de la nécessité de la papauté et de l'Eglise, ainsi que de leur indépendance de tout pouvoir temporel, à la persuasion inébranlable de la mission divine qui fait au vicaire de Jésus-Christ un devoir rigoureux de s'opposer à l'orgueil et à l'injustice des princes, cet homme joignit la prudence la plus parfaite et un courage indomptable ; il choisit heureusement ses moyens d'action et sut réaliser cette réforme de l'Eglise qu'on avait bien conçue, mais qui n'avait jamais encore été mise en action. »

M. Leo, professeur à l'Université de Halle (dans son *Introduction à l'histoire du moyen âge*, 1830), parle en ces termes de l'abaissement de l'empereur Henri IV à Canossa : « Lorsqu'on étudie le spectacle donné à Canossa, il faut faire céder l'intérêt national à l'intérêt intellectuel : cet événement est un triomphe obtenu par cette puissance souveraine de l'âme, qui crée les forces extérieures lorsqu'elles n'existent pas encore, sur un tyran efféminé qui savait retenir cependant la force matérielle dont il était armé. »

Le philosophe Henri Steffens, dans son livre intitulé *le Siècle actuel* (Berlin, 1817), ne porte pas un jugement moins favorable ; c'est lui qui dit : « Il n'est certes pas permis de révoquer en doute la droiture de ses intentions ou son pouvoir gigantesque. Ce moine de Cluny, qui osa s'attaquer au pape élu par l'empereur, et le punir d'avoir méconnu les droits divins de l'Eglise, en recevant des mains des laïques la puissance que l'Eglise seule peut conférer ; ce conseiller puissant des souverains pontifes qui, durant tant d'années, dédaigna l'éclat extérieur de la papauté ; ce pape qui humilia l'empereur, mais qui jamais ne voulut combattre qu'avec les armes de la puissance spirituelle ; ce pape qui, abandonné de la fortune et chassé de sa patrie, resta ferme et inébranlable dans ses principes,

se sacrifiant ainsi à la grande idée, soutien de sa vie et de son héroïque persévérance ; enfin ce moribond, auquel il fut donné à sa dernière heure de voir avec certitude que ses desseins reposaient bien réellement sur la vérité et sur la justice, ce que peu d'esprits devinaient alors : ce grand homme ne fut-il pas, nous le demandons, la conscience même, l'âme de son siècle ? »

Le docteur Schmidt, premier professeur de théologie à Fiessen, dans son *Manuel d'histoire ecclésiastique chrétienne* (1828), prouve qu'il fallut faire violence à Grégoire pour l'obliger à accepter la dignité papale, et qu'il professait dès lors les sentimens dans lesquels il persévéra jusqu'à sa mort, sans hypocrisie comme sans crainte.

Enfin, pour ne pas ennuyer mes lecteurs, je vais clore cette série de témoignages protestans par ces courtes mais fortes paroles de Jean de Müller : « Grégoire eut le courage d'un héros, la prudence d'un sénateur, le zèle d'un prophète ; il fut de mœurs pures et austères. »

Voilà donc le but que je m'étais proposé atteint, voilà le caractère du saint pontife Grégoire VII montré sous son vrai jour, et son nom mis dans la gloire par les écrivains protestans les plus récents. Nous avons prouvé par leurs propres paroles que ce pape fit toujours son devoir, soit que l'on considère les moyens dont il se servit, soit que l'on ait égard à la manière dont il en usa. Comme souverain pontife et chef reconnu de la république chrétienne, il s'arma du pouvoir qui lui appartenait et qui, étant à cette époque un élément nécessaire de cette république, ne lui venait pas des hommes, mais de Dieu ; mais il ne s'arma de ce pouvoir que pour sauver les droits de la principale partie de toute société chrétienne, pour arracher des mains des usurpateurs les prérogatives essentielles de la religion, pour purger l'Eglise de ces souillures qui l'empêchaient d'exercer sur la société sa bienfaisante influence, et d'y rétablir l'ordre, l'harmonie, la vertu. En résumé, nous avons entendu les protestans proclamer Grégoire un grand génie, un héros, un saint.

Quiconque aime à comparer les di-

verses époques de l'Eglise, et à chercher dans l'étude du passé des présages pour l'avenir, ne pourra certainement étudier l'histoire du siècle de Grégoire VII sans être frappé des analogies qu'il offre avec tout ce qui se passe autour de nous. La question du célibat ecclésiastique est aussi de nos jours agitée avec chaleur et obstination dans plusieurs parties du monde catholique. Des droits respectifs de l'Eglise et de l'état naissent aussi en ce temps de continuel dissentiment; l'autorité civile n'est-elle pas, en certains pays, occupée tout entière à circonscrire, autant qu'il est en elle, l'in-

fluence et la puissance du clergé? Mais voici un autre trait de ressemblance qui peut à la fois consoler l'Eglise affligée et exciter son courage : le grand nom, qui une première fois l'affranchit de tous ses maux, lui annonce encore sa délivrance, et la bannière qu'il déploie est comme alors la bannière du grand patriarche Benoit. Qui pourrait donc douter de la victoire?

*Annali delle scienze religiose, vol. I, num. 3, novembre e dicembre 1835.*

N. WISEMAN.

## BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

*Fragmens philosophiques, par H. GIBON, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège* <sup>1</sup>.

Ces fragmens, publiés il y a déjà quelques mois, s'adressent particulièrement à la Belgique. S'étant vu disputer par l'esprit de parti la chaire qu'il avait acceptée du gouvernement belge à l'université de Liège, M. Gibon a voulu rétablir devant le public les principes de son enseignement, défigurés de la manière la plus étrange par quelques journaux; il n'avait pas seulement à se justifier comme philosophe, mais aussi comme professeur.

Si ce volume, sous la forme qui lui a été donnée par les circonstances, a excité en Belgique un grand intérêt, il n'en sera pas non plus dépourvu pour les lecteurs français. Il est vrai que l'auteur assure *n'avoir pas eu la prétention de faire un livre* et qu'il ne le donne *que comme une série de pièces justificatives*; mais il est vrai aussi qu'à côté des questions de personnes, il agite les questions philosophiques les plus importantes et qu'il les traite avec science et avec talent. C'est ainsi que nous trouvons dès les premières pages une brillante et solide réfutation du sensualisme; pour l'apprécier, il faudrait la lire en entier; ce n'est donc que pour donner une idée du style et de la manière de M. Gibon, que nous citons le passage suivant :

« Ce que le sensualisme de Condillac avait encore de vague, d'indécis, de contenu, ce qui lui restait

<sup>1</sup> Un vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n. 12. Prix : 3 fr.

« d'heureuse inconséquence et de louable pudeur, « quelques fermes disciples l'eurent bientôt fait dis- « paraître. Sous la plume élégante et facile d'Hel- « vétius, le système de Condillac se convertit en « un matérialisme et en un égoïsme formel; sous « celle des consciencieux auteurs du *Système de la « nature* en un formel athéisme. En vain les maîtres « désavouent et prétendent châtier ces imprudens « écoliers; en vain Voltaire réfute le *Système de la « nature*, en vain Rousseau s'indigne contre le livre « de *l'Esprit*; qu'avait-il fait lui-même? n'avait-il « pas traduit cette philosophie, à son propre insu « sans doute, en la théorie politique purément ma- « térialiste du *Contrat social*? Evidemment la phi- « losophie régnante, au lieu d'avoir fait fausse route, « venait au contraire d'acquiescer la conscience la « plus nette d'elle-même.....

« Notez bien, je vous prie, quelle fut la coopé- « ration précise du sensualisme dans l'œuvre de des- « truction qui se consumma bientôt.

« Avec son esprit d'analyse, n'acceptant d'autre « réalité que celle du monde sensible, il fit évanouir « toute la réalité intellectuelle et morale : Dieu, la « spiritualité de l'âme, et les idées qui vont de Dieu « à l'âme humaine.

« Avec le dogme de la souveraineté des sens, il « mit la corruption là où il avait anéanti toute « croyance.

« Avec le dogme de la *souveraineté matérielle du « peuple, de la souveraineté de la force*, il emporta « comme un torrent ce qu'il avait corrompu.

« Ce serait calomnier, au reste, le sensualisme, « que de le considérer comme ne pouvant convenir



« qu'aux époques de dissolution et d'anarchie. « N'étant dans sa dernière essence que le règne des « forces matérielles et brutales, s'il sanctionne l'a- « narchie, il n'est pas moins commode et cher au « despotisme. En général, le sensualisme a toujours « accompagné dans l'humanité l'oubli de sa dignité « morale. Pour ne pas sortir de l'histoire moderne, « aux temps mauvais de la réforme en Angleterre, « il se faisait dans la personne de Hobbes, conseiller « du règne du bon plaisir auprès de l'infortuné « Charles I<sup>er</sup>; et lorsque ce prince eut mieux aimé « livrer sa tête à la hache du bourreau, que d'en- « tendre un semblable conseiller, Hobbes ne de- « mandait pas mieux alors que de passer au dicta- « teur Cromwell, qui réalisait à ses yeux le type du « vrai souverain.

« Ainsi, de nos jours encore, lorsqu'après l'a- « narchie révolutionnaire, Bonaparte eut confisqué « la souveraineté du peuple à son profit, le sensua- « lisme eut l'honneur de se voir érigé en philoso- « phie officielle de l'empire, et il lui fut donné d'être « constitué en permanence, par ce passage de l'a- « narchie au despotisme. »

Cette leçon sur le sensualisme est suivie d'un mé- moire fort intéressant sur *l'enseignement de la philo- sophie en Belgique dans les universités de l'état* et d'une dissertation sur *l'enseignement de la logique*, dans laquelle l'auteur combat le scepticisme d'une manière fort remarquable. Des pièces justificatives terminent le volume; parmi elles il faut distinguer deux dissertations de MM. Dulamon et Huet, élèves de M. Gibon, qui obtinrent le prix d'honneur au concours général: le premier, en 1835; le second, en 1834.

Les éloges que nous avons cru devoir à M. Gibon sont d'autant plus désintéressés, que nous ne parta- geons en aucune manière l'opinion philosophique à laquelle il se croit dévoué et au nom de laquelle il proteste de toutes ses forces contre ce qu'il appelle *l'envahissement de l'élément catholique*. M. Gibon a peur de voir la science au service de la religion; il ne demande pas davantage, il est vrai, que la science soit exploitée au profit de l'esprit novateur; ce qu'il veut, c'est la science amie de la religion et de la liberté, et tout à la fois indépendante de l'une et de l'autre; la science hautement impartiale et tolérante; en moins de mots, la science pour la science.

On comprend que ce n'est pas ici le lieu de discuter incidemment cette haute question de l'union de la science et de la foi. M. Gibon nous annonce un livre dans lequel il se propose d'exposer son opinion et de la défendre; il convient d'attendre pour la combattre qu'il ait expliqué plus nettement sa manière de voir à ce sujet, et aussi qu'il nous ait fait connaître les preuves sur lesquelles il s'appuie. Contentons-nous de remarquer aujourd'hui que ce philosophe est sincèrement catholique, et que, quoi qu'il en soit de ses théories, elles ne nuisent en rien dans son cœur ni dans son esprit à sa foi religieuse. Soupçonnant lui-même dans quel sens mauvais certains passages de son ouvrage pouvaient être pris, il a eu soin de prévenir toute interprétation témé-

raire par une haute et claire profession de foi.

Au surplus, et nous devons aussi le dire, nous ne croyons pas du tout que M. Gibon soit en philosophie ce qu'il prétend, ce qu'il voudrait être; nous sommes convaincus au contraire qu'il ne lui est pas possible de se couper en deux, donnant une moitié de lui-même à la religion et l'autre moitié on ne sait à quelle philosophie sans nom et sans caractère; nous trouverions au besoin des preuves de ceci dans le livre même qui nous occupe. L'auteur ne dit-il pas par exemple: « Il est incontestable que la phi- « losophie en tant que conscience nette de notre « intelligence finie et bornée n'est pas hostile à la « foi religieuse, et même qu'elle y prépare indi- « rectement, vu qu'il n'est pas ordinaire que nous « trouvions dans la philosophie cette possession « calme de la vérité à laquelle aspire l'amour infini « que nous avons pour elle. Sous ce point de vue, « au lieu de repousser la religion, la philosophie « l'appelle, au contraire, comme son soutien et son « complément, pour sauver l'action dans le do- « maine de la volonté du funeste contre-coup de « notre raison faible et vacillante. »

Nous n'ajouterons plus que deux mots: M. Gibon est catholique, ceux qui le connaissent le savaient et ceux qui ont lu son livre le savent aussi; lui est-il possible, nous le demandons, de tellement distinguer le philosophe du chrétien, qu'il oublie en philosophant tout ce que l'Eglise apprend à ses enfans sur les questions qui sont précisément l'objet de la philosophie? Je n'ai pas l'honneur d'être philosophe; mais si je l'étais, il me semble que la philosophie serait pour moi quelque chose de sérieux, que j'aurais pour but non pas seulement d'amuser mon esprit, mais encore de connaître de plus en plus la vérité et de m'unir à elle. Or, n'est-il pas évident que si tel est le but du philosophe, il doit, au lieu de rejeter les lumières que lui fournit la religion pour connaître la vérité, s'empresser de les accepter et s'en emparer avec reconnaissance. En second lieu, M. Gibon est professeur; dans ces jours de doute et de lutte intellectuelle, lui, chrétien, n'est sans doute pas indifférent à l'avenir intellectuel et moral de ses élèves; le but de son enseignement doit donc être surtout de conserver dans la foi les âmes croyantes, de reconquérir celles qui sont égarées. En ce cas encore, n'est-il pas clair qu'il fait de la science pour la religion, et non pas comme il le prétend de la science pour la science.

Et quel philosophe digne de ce nom a jamais fait de la science pour la science? Descartes, que M. Gibon proclame son maître, n'avait d'autre but, en publiant ses *méditations*, que de ramener les hommes à la vraie foi, et ses plus illustres disciples le regardaient comme suscité de Dieu pour arrêter les progrès de l'irréligion<sup>1</sup>. Ce grand esprit ne faisait pas non plus abstraction des lumières divines,

<sup>1</sup> On doit regarder comme un effet singulier de la providence de Dieu ce qu'a écrit M. Descartes sur le sujet de notre âme pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes dans ces derniers temps

lui qui avant de se mettre à philosopher entreprit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, afin, disait-il, que la sainte Vierge lui obtînt de Dieu la grâce de découvrir la vérité; lui qui lisait sans cesse la Bible et la Somme de saint Thomas; lui qui puisa dans les écrits des pères ou des docteurs de l'Eglise ses idées les plus belles et les plus fécondes. Tout le monde sait qu'il doit à saint Anselme sa fameuse preuve de l'existence réelle de Dieu, par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives; et l'on sait aussi que son *doute méthodique* n'est autre chose qu'une objection de saint Augustin contre le scepticisme, transformée en méthode générale.

Quelles que soient ses prétentions à l'indépendance, M. Gibon n'agit pas autrement que Descartes: il a comme lui demandé à Dieu la grâce de connaître la vérité; il a étudié les monumens élevés par les saints docteurs; il n'a effacé ni de son esprit ni de son cœur les enseignemens de la religion, et son but est de conserver ou de ramener les âmes à l'Eglise. Ce qu'il fait n'est donc autre chose, ne lui en déplaise, que de la *philosophie catholique*.

Pourquoi n'en pas convenir? Pourquoi s'obstiner

semblent avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition (*Arnaud*).

Que si vous ne comprenez pas encore ce que je dis, et que vous doutiez de la vérité de mes paroles, considérez au moins si vous ne doutez point que vous n'en doutiez, et si vous reconnaissez certainement que vous en doutez, cherchez d'où vient cette certitude. Sans doute que la lumière de ce soleil visible ne se présentera point à vous dans cette recherche; mais cette *lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, qui ne se peut voir par les yeux corporels ni par ceux de l'imagination, par lesquels on se représente ces fantômes qui, passant par les yeux corporels, font impression dans l'âme; mais qui se voit par les yeux par lesquels on dit à ces fantômes mêmes: Vous n'êtes pas ce que je cherche, et vous n'êtes pas la règle par laquelle je vous règle vous-même et par laquelle je condamne ce que je trouve de difforme en vous et approuve ce que j'y trouve de beau, puisque le modèle selon lequel j'imprime et approuve ce qui est en vous est plus beau que vous: ce qui me porte à l'estimer davan-

à établir entre la science *minimal* que la jeunesse change en un dualisme, à mesurer si fièrement l'indépendance de la science, qui naît que la science doit à la religion et lui rendre honneur, nous n'aimons pas ces finesses dangereuses.

*Éléments de géologie, monde, et offrant la comparaison avec les faits historiques dans la Bible, les fables de la Grèce;*

Chaque science a ses méthodes: la physique procède par l'observation, la géologie a une méthode. Chacune a son caractère. Chaque sorte de science a ses méthodes propres étant nécessairement insuffisantes, il est souvent nécessaire de réunir pour les fortifier les méthodes des questions difficiles qui sont communes à plusieurs sciences à la fois. Les méthodes de l'investigation scientifique sont en rapport compréhensif qui est en rapport avec l'objet humain et son objet; et chaque science a son caractère, et une variable qui est en rapport avec l'objet objectif sert à fonder la science et à lui donner son caractère. Le même temps que la constatation des généralités qui les rassemblent. De là deux points de vue: l'un analytique qui est en rapport avec la vision indéfinie dans les sciences qui tend à les ramener tout à fait à la plupart des savans actuels, sont exclusivement analytiques, et qu'ils négligent la vue synthétique. L'auteur sentait sous ce rapport une méthode. Il a pensé que la géologie ne peut être assurée qu'en s'appuyant sur la constatation est une foule de faits généraux.

## BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

en primitifs, intermédiaires, secondaires et tertiaires. Seulement il déplace un peu leurs limites : il comprend parmi les terrains intermédiaires le dépôt houillier avec les trachytes, les amphotides, les porphyres, le sel gemme qui les surmontent souvent ; au lieu de terminer les terrains secondaires à la craie, il y englobe avec l'argile plastique le calcaire grossier de Paris, le gypse à ossements, la pierre meulière, en un mot tout le système des terrains tertiaires ordinaires ; il réserve cette dernière dénomination pour les brèches osseuses, les faluns, les sables, les moëllons, et toutes les alluvions modernes. Il considère ces quatre grandes classes de terrains ainsi définies, comme autant de formations qu'il essaie d'expliquer par le récit de Moïse. L'histoire nous offre quatre grandes époques ou cataclysmes, durant lesquels la surface de la terre a dû être totalement changée ou considérablement modifiée. Le premier de ces cataclysmes, antérieur à l'existence des animaux, est celui où la Genèse nous représente la terre sortant du chaos dans la plus grande confusion, comprimée par l'immense masse d'eau qui la recouvre de toutes parts. C'est pendant ce premier cataclysme général que les terrains primitifs se sont formés. Le second, postérieur à l'existence des êtres organisés, est celui où la tradition de tous les peuples nous représente la terre bouleversée par le déluge universel, et où la Genèse nous la dépeint couverte par les eaux durant cinq mois. C'est pendant ce second cataclysme, fort analogue au premier quant à la cause agissante et aux effets produits, que les terrains de transition se sont formés, et ont enveloppé de toutes parts les ondulations des terrains primitifs. Le troisième est celui où les eaux du déluge universel, après avoir ainsi recouvert la terre, l'abandonnent, non peu à peu ni tout-à-coup, mais par un mouvement particulier de retraites et d'invasions alternatives, qui tour-à-tour, durant sept mois, la laissent à nu et la recouvrent. Pendant ce troisième cataclysme, suite et dépendance immédiate du second, a été formée la série alternative des dépôts secondaires proprement dits. Le quatrième est le déluge de Deucalion ou d'Ogygès, déluge partiel, qui remonte aux temps où les Israélites, sortant de l'Égypte, allèrent s'établir dans la terre de Chanaan, et que les Grecs, alors sans lettres, ont mal à propos confondu avec le déluge universel. A ce cataclysme partiel sont dus les terrains meubles qui,

posée avec beaucoup d'habileté, tement profité des endroits faibles du système géologique actuel pour réussir avec succès. On trouve en outre des explications ingénieuses sur l'origine du sel gemme et du gypse, sur les phénomènes physiques et diallagiques, et les faits qui se montrent quelquefois au terme de la série primitive ; sur la fréquente alternance des termes de transition, et des détails instructifs de la vallée de la Garonne. Ce que l'auteur n'ait à se justifier d'avoir introduit dans la science des faits qui lui sont étrangères : et peut-être se défendre devant les théologiens arbitrairement le texte sacré, au service de saint Augustin. Les tautologies dront facilement sans doute en fait et pieux motif ; nous désirons cependant la même indulgence auprès des

### *Amerlumes et Consolations, p*

*Amerlumes et consolations* me paraissent parties nécessaires du drame de la terre un cœur qui n'ait ses jours d'aridité ; une intelligence, ses heures de torpeur, d'angoisses ; une destinée, son trouble et d'émotion ? Mais dans la vie humaine, où le ciel de la vie humaine se découvre tour-à-tour, chaque esprit est sous l'influence de la tristesse et des plus vives influences de la vie ; l'atmosphère sociale au moment d'une certaine disposition, volontaire ou le prédestine, en quelque façon, à la tristesse. Est-il un homme, est-il un homme qui il ait été donné de vivre et de mourir sans un ciel d'azur dans l'inalterable ? En est-il un seul dont on puisse dire : *ne trouble sa fin ; c'est la fin d'un monde* ; c'est la joie, c'est le calme, c'est la tristesse, et il faut les plaindre, ce n'est pas de leur riant matin, abordent au soirée orageuse. Pour les autres, pour les autres, le début, l'inquiétude, le début, la *consolation* qui se suggère ; et la consolation, la consolation, la consolation.

*chevel*, il s'en prenait aux hommes, il interpellait Dieu :

Ils disaient : il est fou. — C'est que leur perfidie  
De l'enfer dans mon cœur alluma l'incendie ;  
Car tout mon avenir semblait empoisonné ;  
Car la douleur rend fou ; car au fond de mon âme,  
J'étais comme un damné qui se tord dans la flamme ;  
Car je souffrais plus qu'un damné.

Car j'aurais mieux aimé l'échafaud et la roue.  
— Et des larmes de feu couvraient ma pâle joue ;  
Et des flots de sueur tombaient de mes cheveux,  
Et de profonds sanglots disloquaient ma poitrine,  
Et ma voix blasphémait la puissance divine,  
Et je faisais d'horribles vœux.

Et je m'étais meurtri le front contre la pierre,  
Et, sanglant, je m'étais roulé dans la poussière ;  
Oh ! j'étais effrayant, c'est vrai, de désespoir,  
Et tous vociféraient : il est fou, — sur la claie,  
Puis chacun froidement faisait saigner ma plaie,  
Et nul n'eut pitié de me voir..... —

— Mais il interrompt ces farouches imprécations  
par un cri de pitié à celui qui console ; par un élan  
de prière à celui qui exauce :

..... Vous que j'oubliais, que j'oublie à toute heure ;  
Vous, mon Dieu, dont j'entends la voix intérieure,  
Cette voix qui s'adresse aux cœurs troublés d'effroi,  
Ployez-moi quelque branche au bord du précipice  
Où je vais chancelant dans l'ombre, — où mon pied  
glisse ;

Seigneur, pardonnez-moi.

Dites un mot, Seigneur : l'espérance sereine  
Remplira nos esprits d'une lueur soudaine,  
Et devant le soleil les ténèbres fuiront ;  
Et les faibles auront leur force ranimée,  
Le pauvre, le vieillard leur souffrance calmée,  
Et tous la joie au front. —

Puis, rendant à la poésie la paix qu'a recouvrée  
son âme, il finit par cet hymne d'actions de grâces :

— Merci, merci, mon Dieu, dont la grâce puissante  
Fait qu'un ange est venu qui m'a tendu la main ;  
Et puis me ramenant par une douce pente,  
M'a déposé sur l'herbe au bord du vrai chemin...  
N'ai-je pas entendu cette voix solennelle  
Mélodieux soupir d'un ineffable luth,  
Cette voix qui d'en haut nous crie et nous appelle,  
Et dit : « C'est moi, c'est moi qui suis votre salut ! »  
Oui, oui, sois mon salut, ma lumière, ma vie ;  
Laisse-moi dans ton sein m'épancher et pleurer ;  
Enivre-moi de toi, seul bonheur que j'envie ;  
Laisse-moi te sentir, te voir, te respirer !...

Il y a là un véritable intérêt dramatique : il s'agit

de la destinée d'une âme humaine. On la voit en frémissant livrée à tant de cruelles péripéties : c'est une lutte engagée entre l'ange et le démon ; l'ange est vainqueur, et nous admirons, avec une joie vive, l'heureuse solennité du dénouement.

Nous ne saurions trop recommander la méthode d'oraison enseignée dans l'*Oratoire du cœur*<sup>1</sup>. Deux papes, Alexandre VII et Clément IX, l'ont approuvée et recommandée, et l'expérience a fait connaître les grands avantages que les âmes retirent de la contemplation de Jésus-Christ, qu'elles considèrent en esprit dans les mystères de sa vie, et particulièrement de sa passion, au fond de leur cœur. Un grand nombre de personnes, qui ne se croyaient pas ou qui n'étaient pas jugées capables de faire l'oraison mentale, ont goûté la vie dévote et intérieure en embrassant cette méthode avec simplicité. Mgr. l'archevêque a revêtu de son approbation un ouvrage aussi utile. Cette nouvelle édition a été imprimée avec soin et ornée de onze jolies gravures, représentant les sept mystères de la passion de Jésus-Christ, ceux de la sainte enfance et de l'adorable Trinité.

*Recherches sur la confession auriculaire*<sup>2</sup>, par M. l'abbé A. GUILLOIS, curé de Notre-Dame du Pré, au Mans.

De tous les dogmes catholiques, le dogme de la confession auriculaire est celui qui est le plus attaqué de nos jours. On trouvera, dans l'ouvrage que nous annonçons, la réponse aux objections des indifférens et des incrédules, et un grand nombre de témoignages et de faits qui établissent, d'une manière invincible, que la confession n'est point une invention des hommes, mais que c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur.

Les *Recherches sur la confession* ont été examinées par un savant professeur de théologie ; voici un extrait de son rapport : « Non seulement je n'y ai rien aperçu qui puisse en empêcher l'impression, mais je suis persuadé que cet ouvrage sera lu avec intérêt par les fidèles ; les indifférens et les incrédules y trouveront des preuves solides du dogme catholique, avec la réfutation des principales objections. Les prêtres eux-mêmes y trouveront des réflexions et des faits qui les intéresseront. »

L'impression est déjà avancée, et l'ouvrage sera publié, au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre ; nous en rendrons alors un compte détaillé.

<sup>1</sup> Prix, 1 fr. ; et par la poste, 1 fr. 23. Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

<sup>2</sup> Un vol. in-12, caractère cicéro neuf, interligné. Prix : 1 fr. 75 c. ; chez Fleuriot, libraire au Mans.



## ANNONCES.

*Voyageur et du Colon de Paris à Alger et dans*, ancien fonctionnaire public dans l'ex-régence  
de l'itinéraire. Prix : 3 fr. Chez Debécourt, libraire

H. Gibon, professeur ordinaire à la faculté de  
université de Liège. Un volume in-8°. Chez Hachette.  
fr.

*la portée de tout le monde, et offrant la concor-*  
*de les faits historiques tels qu'ils se trouvent dans*  
*des et les fables de la Grèce*; par L. A. Chaubard.  
Saint-Germain, 68; et chez Risler, libraire.

par Léger Noël. Paris, Amédée Saintin, libraire-  
Lunay, Palais-Royal; l'auteur, rue de la Harpe, 21.  
fr.; et par la poste, 1 fr. 25 c. Paris, chez Pous-  
te, 9.

*auriculaire*, par M. l'abbé A. Guillois, curé de  
Un vol. in-12, caractère cicéro neuf interliné.  
libraire, au Mans.

aire les ouvrages suivans du même auteur :

un vol. in-18. Prix : 60 cent.

Explication des Cérémonies de la Messe solennelle.  
75 cent.

Traité pratique des Indulgences, 3<sup>e</sup> édition. in-12.

3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-18. Prix : 1 fr.

*catéchisme*, ou le Dogme et la Morale expliqués par  
nés selon l'ordre des leçons du catéchisme: 4<sup>e</sup> édit.

Et se repaire de leur proie.

De mes longs jours en vain je rappelle les traces :  
Aucun ne s'écoula sans éprouver tes grâces :

Et ton ineffable douceur.

O mon cœur, bénis Dieu ! célèbre Dieu, ma lyre !  
Et que la dernière heure, où dans ses bras j'expire,

Me trouve louant le Seigneur.

Mais vous m'avez, Seigneur, accordé vos secours :  
Votre main a brisé leur trame criminelle ;  
Et ma reconnaissance, éternisant mon zèle,  
A vous seul consacre ses jours.

*chevel*, il s'en prenait aux hommes, il interpellait Dieu :

Ils disaient : il est fou. — C'est que leur perfidie  
De l'enfer dans mon cœur alluma l'incendie ;  
Car tout mon avenir semblait empoisonné ;  
Car la douleur rend fou ; car au fond de mon âme,  
J'étais comme un damné qui se tord dans la flamme ;  
Car je souffrais plus qu'un damné.

Car j'aurais mieux aimé l'échafaud et la roue.  
— Et des larmes de feu couvraient ma pâle joue ;  
Et des flots de sueur tombaient de mes cheveux,  
Et de profonds sanglots disloquaient ma poitrine,  
Et ma voix blasphémait la puissance divine,  
Et je faisais d'horribles vœux.

Et je m'étais meurtri le front contre la pierre,  
Et, sanglant, je m'étais roulé dans la poussière ;  
Oh ! j'étais effrayant, c'est vrai, de désespoir,  
Et tous vociféraient : il est fou, — sur la claie,  
Puis chacun froidement faisait saigner ma plaie,  
Et nul n'eut pitié de me voir..... —

— Mais il interrompt ces farouches imprécations  
par un cri de pitié à celui qui console ; par un élan  
de prière à celui qui exauce :

.....Vous que j'oubliais, que j'oublie à toute heure ;  
Vous, mon Dieu, dont j'entends la voix intérieure,  
Cette voix qui s'adresse aux cœurs troublés d'effroi,  
Ployez-moi quelque branche au bord du précipice  
Où je vais chancelant dans l'ombre, — où mon pied  
glisse ;

Seigneur, pardonnez-moi.

Dites un mot, Seigneur : l'espérance sereine  
Remplira nos esprits d'une lueur soudaine,  
Et devant le soleil les ténèbres fuiront ;  
Et les faibles auront leur force ranimée,  
Le pauvre, le vieillard leur souffrance calmée,  
Et tous la joie au front. —

Puis, rendant à la poésie la paix qu'a recouvrée  
son âme, il finit par cet hymne d'actions de grâces :

— Merci, merci, mon Dieu, dont la grâce puissante  
Fait qu'un ange est venu qui m'a tendu la main ;  
Et puis me ramenant par une douce pente,  
M'a déposé sur l'herbe au bord du vrai chemin...  
N'ai-je pas entendu cette voix solennelle  
Mélodieux soupir d'un ineffable luth,  
Cette voix qui d'en haut nous crie et nous appelle,  
Et dit : « C'est moi, c'est moi qui suis votre salut ! »  
Oui, oui, sois mon salut, ma lumière, ma vie ;  
Laisse-moi dans ton sein m'épancher et pleurer ;  
Enivre-moi de toi, seul bonheur que j'envie ;  
Laisse-moi te sentir, te voir, te respirer !...

Il y a là un véritable intérêt dramatique : il s'agit

de la destinée  
frémissant livrés  
une lutte engagée  
est vainqueur, et  
l'heureuse solennité

Nous ne saurions  
d'oraison enseignée  
papes, Alexandre  
vée et recommandée  
les grands avant  
contemplation de  
en esprit dans le  
rement de sa pa  
grand nombre de  
pas ou qui n'étaient  
l'oraison mentale  
rieure en embrasés  
Mgr. l'archevêque  
ouvrage aussi utili  
primée avec soin  
représentant les  
Christ, ceux de  
Trinité.

*Recherches sur*  
*M. l'abbé A. C.*  
*Pré, au Mans*

De tous les de  
confession aurieu  
de nos jours. On  
annonçons, la ré  
et des incrédules  
ges et de faits  
vincible, que la c  
des hommes, ma  
est l'auteur.

Les *Recherches*  
par un savant pro  
trait de son rappo  
« aperçu qui puis  
« je suis persuadé  
« téré par les fid  
« dules y trouve  
« catholique, ave  
« jections. Les pr  
« réflexions et de  
L'impression es  
publié, au plus ta  
drons alors un com

<sup>1</sup> Prix, 1 fr.; et  
Poussielgue-Rusar

<sup>2</sup> Un vol. in-12.  
Prix : 1 fr. 75 c. ;

Vous jugerez un jour les œuvres de nos mains.  
Ah ! jugez-les avec clémence !

Fait briller devant nous le signal secourable  
Qui détourne nos pas du glaive destructeur.

Le Seigneur exauça mes prières ferventes,  
Et dans son temple saint m'annonça ma grandeur ;  
Mon sceptre s'étendra sur le vallon des Tentés,  
Des terres de Sichem je serai possesseur.

## ANNONCES.

---

*Le Conducteur, ou Guide du Voyageur et du Colon de Paris à Alger et dans l'Algérie*; par M. Armand Pignel, ancien fonctionnaire public dans l'ex-régence d'Alger. Un vol. in-12, avec carte itinéraire. Prix: 3 fr. Chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

*Fragmens philosophiques*, par H. Gibon, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. Un volume in-8°. Chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. Prix, 5 fr.

*Elémens de géologie, mis à la portée de tout le monde, et offrant la concordance des faits géologiques avec les faits historiques tels qu'ils se trouvent dans la Bible, les traditions égyptiennes et les fables de la Grèce*; par L. A. Chaubard. Chez l'auteur, rue Neuve de Seine-Saint-Germain, 68; et chez Risler, libraire, rue de l'Oratoire, 6.

*Amertumes et Consolations*, par Léger Noël. Paris, Amédée Saintin, libraire-éditeur, rue St-Jacques, 38; Delaunay, Palais-Royal; l'auteur, rue de la Harpe, 21.

*L'Oratoire du Cœur*. Prix, 1 fr.; et par la poste, 1 fr. 25 c. Paris, chez Pousielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

*Recherches sur la Confession auriculaire*, par M. l'abbé A. Guillois, curé de Notre-Dame-du-Pré, au Mans. Un vol. in-12, caractère cicéro neuf interligné. Prix, 1 fr. 75 c. Chez Fleuriot, libraire, au Mans.

On trouve chez le même libraire les ouvrages suivans du même auteur :

*Essai sur les Superstitions*, un vol. in-18. Prix : 60 cent.

*Le Sacrifice de l'Autel*, ou Explication des Cérémonies de la Messe solennelle. Un vol. in-18. 3<sup>e</sup> édition. Prix : 75 cent.

*Manuel de Piété*, suivi d'un Traité pratique des Indulgences, 3<sup>e</sup> édition. in-12. Prix : 1 fr. 75 cent.

*Manuel des Catéchismes*, 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-18. Prix : 1 fr.

*Nouvelle Explication du Catéchisme*, ou le Dogme et la Morale expliqués par 400 traits historiques, distribués selon l'ordre des leçons du catéchisme: 4<sup>e</sup> édit. in-12. Prix, 2 fr.



## AVIS IMPORTANT.

Conformément à un avis donné déjà dans la livraison de juillet, ceux de MM. les Souscripteurs qui n'ont pas acquitté leur abonnement, sont prévenus que le directeur, M. LAMACHE, tirera sur eux des mandats payables fin d'octobre.

---

L'*Université Catholique* paraît du 10 au 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages ou 160 colonnes, grand in-8°, contenant la matière de plus de la moitié d'un volume in-8° ordinaire.

Chaque livraison est divisée en deux parties : l'une *universitaire*, réservée aux cours; l'autre, proprement de *Revue*, consacrée à l'analyse et à la critique de toutes les productions remarquables de la littérature nationale et des littératures étrangères; à l'examen de toutes les questions qui ne trouvant point leur place dans les cours de l'*Université Catholique*, rentrent cependant dans le cadre de ses travaux; enfin à des bulletins bibliographiques dans lesquels on s'efforce de mentionner et d'apprécier toutes les publications dignes de quelque attention.

---

### Conditions de la Souscription.

Le prix de la souscription est fixé pour Paris et les départements à 25 fr. pour un an et 13 fr. pour six mois.

Pour les pays étrangers soumis au double droit, l'abonnement est de 30 fr. pour un an et 16 fr. pour six mois.

---

Les lettres et demandes, soit pour la rédaction, soit pour l'administration, doivent être adressées (*franches de port*) à M. LAMACHE, directeur, au bureau de l'*Université Catholique*, rue des Saints-Pères, 69.

---

### ON SOUSCRIT, A PARIS,

CHEZ DEBÉCOURT, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

HACHETTE, rue Pierre-Sarrazin, 12.

A ROME, chez M. GAETANO CAVALLETTI, directeur du *Diario di Roma*, in via delle Convertite al Corso, num. 20.

A LONDRES, chez BOOKER, Bond street, 61.

A BRUXELLES, chez J. J. VANDERBORGHT, libraire, Marché aux Poulets, n° 26.

Dans les départements et à l'étranger, chez les principaux libraires et directeurs de poste, et à l'administration des grandes messageries.

---

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET C<sup>s</sup>,

PLACE SORBONNE, 2.